

Rapport de gestion 2014. *Agir
pour demain.*



La Mobilière
Assurances & prévoyance

*L'important n'est pas de prédire l'avenir,
mais de s'y préparer.*

Périclès (vers 500–429 av. J.-C.), stratège, orateur et homme politique athénien

Année de fondation

1826

La Mobilière est la plus ancienne société d'assurances privée de Suisse.

Agences

160

À travers nos 78 agences générales, nous sommes présents sur près de 160 sites en Suisse et toujours proches de nos clients.

Nombre d'assurés

1,7 million

1,7 million de clients – particuliers et entreprises – nous accordent leur confiance.

Gestion locale des sinistres

90%

Dans neuf cas sur dix, les sinistres sont réglés sur place par les agences générales.

Classement

N° 1

Nous sommes numéro 1 des assurances ménage, entreprises et vie risque.

Mobi24

24/7

La Mobilière offre son assistance 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Collaborateurs

4792

Dont 325 apprentis.

Solvabilité I

626%

La Mobilière dispose d'une très solide base de fonds propres.

Volume de primes (CHF)

3,5 milliards

Pendant l'exercice sous revue, nous sommes parvenus à augmenter notre volume de primes de 1,3%.

Prévention (CHF)

> 30 millions

Depuis 2005, partout en Suisse, la Mobilière soutient des projets de prévention des autorités publiques.

Bénéfice (CHF)

596,4 millions*

* y c. 161,4 millions provenant de la réalisation de notre participation dans Nationale Suisse.

Participation volontaire aux excédents (CHF)

144 millions

Nos clients peuvent de nouveau se réjouir: ils reçoivent 144 millions.

Agir pour demain

Négliger le présent, c'est compromettre l'avenir. Aussi l'action responsable et la prospective du long terme ont-elles toujours été des composantes fondamentales de notre culture d'entreprise. À quoi ressemblera le monde de demain? Pour tenter de répondre à cette question, nous encourageons le développement d'idées créatives et novatrices, nous confrontant à des approches, des techniques et des méthodes inédites. Notre ambition: contribuer à un avenir meilleur, pour la société d'aujourd'hui et les générations futures.

Les illustrations de notre rapport de gestion 2014 reflètent notre action entrepreneuriale et sociétale, à travers nos engagements et les divers projets auxquels nous participons pour le bien de la collectivité, notamment dans les domaines des dangers naturels et de la prévention, de la recherche sur les conséquences de l'évolution climatique, de l'analyse de données et de l'innovation. Elles donnent la parole à des personnes qui s'investissent concrètement pour la Suisse de demain. Les photographies ont été prises à l'aube, instant symbolique de la naissance d'un jour nouveau et d'un nouveau commencement. Car de notre action ou inaction d'aujourd'hui dépend le succès de demain.

Chiffres clés des comptes annuels consolidés

Non-vie et vie	2014	2013	Variation
en millions de CHF			en %
Primes brutes	3 473,6	3 427,9	+ 1,3
Primes acquises pour compte propre	3 305,0	3 269,8	+ 1,1
Provisions techniques pour compte propre	9 923,9	9 429,5	+ 5,2
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	956,7	989,1	- 3,3
Placements de capitaux	15 538,0	14 421,2	+ 7,7
Placements pour le compte et au risque de tiers	956,7	989,1	- 3,3
Résultat technique	57,7	137,4	- 58,0
Résultat financier sans l'effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse	433,2	298,4	+ 45,2
Effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse	161,4	0,0	n.a.
Résultat financier, y c. effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse	594,6	298,4	+ 99,3
Bénéfice annuel consolidé	596,4	383,4	+ 55,6
Fonds propres consolidés	4 554,8	3 969,8	+ 14,7
Rendement des fonds propres, sans l'effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse	10,5%	10,0%	
Non-vie			
Primes brutes	2 655,2	2 559,7	+ 3,7
Primes acquises pour compte propre	2 492,4	2 405,3	+ 3,6
Provisions techniques pour compte propre	5 088,0	4 926,8	+ 3,3
Résultat technique	202,0	207,6	- 2,7
Résultat financier sans l'effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse	241,7	165,5	+ 46,0
Effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse	161,4	0,0	n.a.
Résultat financier, y c. effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse	403,1	165,5	+ 143,6
Résultat après impôts	555,0	331,1	+ 67,6
Charge de sinistres pour compte propre	63,3%	63,0%	
Taux de frais pour compte propre	27,2%	27,0%	
Taux autres frais techniques	1,4%	1,4%	
(y c. parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance) pour compte propre			
Ratio combiné pour compte propre	91,9%	91,4%	
Vie			
Primes brutes	818,4	868,2	- 5,7
Primes acquises pour compte propre	812,6	864,5	- 6,0
Provisions techniques pour compte propre	4 835,9	4 502,7	+ 7,4
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	956,7	989,1	- 3,3
Résultat technique	- 144,3	- 70,2	- 105,6
Résultat financier	191,5	132,9	+ 44,1
Résultat après impôts	41,4	52,3	- 20,8
Taux de frais pour compte propre	15,8%	14,1%	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en pour-cent (%), effet positif sur le résultat (+), effet négatif sur le résultat (-)

n.a.: non applicable

2 Chiffres clés du Groupe

5 Editorial

7 Stratégie et objectifs

23 Coopérative

45 Groupe Mobilière

65 Responsabilité
sociétale et entrepreneuriale

93 Gouvernance d'entreprise

109 Rapport financier

138 Autres informations



Markus Hongler, CEO; Urs Berger, président du Conseil d'administration

Résumé de l'exercice

La Mobilière clôt l'exercice 2014 sur un excellent résultat. Dans les affaires opérationnelles, nous avons poursuivi notre croissance et gagné un grand nombre de nouveaux clients. Le résultat financier est fortement influencé par un important gain en capital provenant de la cession de notre participation dans Nationale Suisse.

Le secteur de l'assurance contribue pour une part substantielle à la performance économique du pays. Pendant l'année sous revue, les assurances ont su tirer parti de la robuste évolution conjoncturelle intérieure. La croissance démographique s'est traduite par une augmentation de la demande de prestations de service, en particulier dans le secteur non-vie. Dans le secteur vie, par contre, la situation a été bien différente. Dans un contexte de taux bas persistants, les assureurs vie doivent déployer des trésors d'imagination et de créativité pour réaliser des rendements appropriés. En outre, la tendance au renforcement de la réglementation place les compagnies d'assurance devant des défis de taille.

Avec un bénéfice de 596,4 millions de CHF, nous enregistrons un résultat remarquable pour l'exercice 2014. Dans le secteur non-vie, nos produits et prestations restent en excellente position sur le marché. En forte hausse, notre volume des primes a augmenté de 3,7%, une progression une fois de plus nettement supérieure à la croissance globale du marché, de 1,0%. Cette fois encore, c'est le segment Particuliers, notamment les assurances mobilité, qui y contribue pour la majeure partie. Dans le segment de clientèle entreprises, nos assurances pour PME ainsi que nos produits pour les moyennes et grandes entreprises ont eu aussi beaucoup de succès. En outre, la sinistralité a été favorable, puisqu'elle est inférieure à la moyenne des dix dernières années.

Dans le secteur vie, nous avons confirmé notre position de leader du marché de la réassurance d'institutions de prévoyance et des assurances risques-décès pour les particuliers. Dans le domaine de la prévoyance privée, les affaires à primes périodiques affichent une croissance pratiquement identique à celle de l'exercice précédent. Les affaires à composante d'épargne, en particulier l'offre d'assurances vie liées à des fonds avec garantie, lancée en 2013, ont majoritairement contribué à l'augmentation du volume des primes. Nous continuons à développer notre gamme de produits et nous lancerons au printemps 2015 l'assurance épargne avec participation au rendement transparente, un autre produit innovant. En prévoyance professionnelle, dans un marché globalement en recul, les recettes de primes ont diminué par rapport à l'exercice précédent, alors que dans l'ensemble, les prestations ont augmenté.

En raison de la conjoncture et de la situation géopolitique, 2014 a été une année très exigeante. Néanmoins, la reprise l'économie mondiale s'est poursuivie, notamment grâce au maintien de la politique monétaire expansive des principales banques centrales. Par contre, l'évolution des marchés financiers présente de fortes variations régionales. Alors que les actions aux Etats-Unis et en Suisse enregistraient de solides taux de croissance, l'évolution de la conjoncture dans la zone euro et les pays émergents s'est révélée bien plus faible qu'escompté. La Suisse a, quant à elle, enregistré une fois encore une croissance robuste. Le marché intérieur est demeuré un important pilier conjoncturel, et l'industrie d'exportation a connu un regain de vitalité.

La contribution des affaires financières au résultat de la Mobilière a été nettement supérieure à celle de l'exercice précédent, principalement en raison de l'important gain en capital provenant de la cession de notre participation dans Nationale Suisse. Mais même sans tenir compte de cet effet spécial, le résultat financier est bon. Les moyens financiers ainsi dégagés seront consacrés au développement de notre croissance organique

et de nos infrastructures: renforcement de notre présence dans les villes, création d'emplois au sein de notre organisation extérieure, automatisation des processus et poursuite du développement des affaires entreprises et de la prévoyance privée.

Parallèlement, nous relevons les défis technologiques et nous misons résolument sur la numérisation. En associant tradition et innovation, nous étendons notre gamme de services à l'ère numérique en adaptant notre modèle d'affaires par des compléments ciblés. Pour la Mobilière, passer à l'ère numérique signifie avant tout renforcer sa promesse de marque – proximité clients, simplicité dans le règlement de sinistres et action durable. Notre ambition est de réaliser une croissance rentable et supérieure à celle du marché, d'élever notre niveau de qualité de service et de rester l'assureur suisse à visage humain.

Notre rattachement à la coopérative et notre esprit mutualiste nous donnent l'obligation d'agir dans une optique de durabilité et de conscience responsable. Ces valeurs constituent une composante fondamentale de la culture d'entreprise de la Mobilière depuis sa création en 1826. Nous sommes conscients de nos responsabilités entrepreneuriales et sociétales et nous les assumons pleinement, depuis toujours, dans nos rapports avec nos clients, nos collaborateurs et la collectivité. Afin de renforcer le positionnement de la Mobilière en tant que coopérative auprès du public, et d'envoyer un signal fort en ce sens, tant à l'interne qu'à l'externe, en 2014, nous avons restructuré et étendu nos engagements en matière de développement durable. La haute importance accordée à cette thématique se reflète dans le présent rapport de gestion. Ainsi, le chapitre Responsabilité entrepreneuriale et sociétale,

à partir de la page 66, présente notre vision de la solidarité, de la durabilité dans l'entreprise et du sens des responsabilités, ainsi que l'importance que nous accordons à la mise en œuvre de processus artistiques et créatifs. Nous y exposons en outre nos engagements en matière de prévention et de recherche dans le domaine des dangers naturels, nos partenariats avec des hautes écoles ainsi que nos soutiens à des activités d'utilité publique. Les photographies du rapport de gestion 2014 illustrent ces thèmes et montrent des lieux ou des régions qui symbolisent les activités par lesquelles la Mobilière assume ses responsabilités.

Désormais, près de 1,7 million de clients – particuliers et entreprises – nous accordent leur confiance. Nous tenons, ici, à les en remercier chaleureusement. Nous sommes heureux de pouvoir continuer à les faire participer au succès de notre entreprise, en leur accordant de nouvelles réductions de primes. Enfin, nous adressons nos remerciements particuliers à tous nos collaborateurs, dont l'infatigable engagement constitue le fondement de nos futurs succès communs.



Urs Berger
Président du Conseil d'administration



Markus Hongler
CEO

7

Stratégie et objectifs

Sens du partenariat et des responsabilités	8
Partager les fruits de notre succès	9
Evolution stratégique des affaires	11
Compte de valeur ajoutée	16

Sens du partenariat et des responsabilités

Prudente, indépendante, et forte de sa dotation en fonds propres, la Mobilière inscrit son action sur le long terme, tant dans le domaine de l'assurance que dans celui des placements, et fait profiter de son succès non pas des actionnaires mais ses clients.

Un acteur majeur du marché

Le Groupe Mobilière se positionne avec succès comme assurance adossée à une coopérative, opérant selon le principe du partenariat. Fondé à l'origine comme communauté dans le but de supporter solidairement les risques et les conséquences de sinistres, il est la preuve que la coopérative est une forme de société qui, aujourd'hui encore, a de l'avenir. Cette réussite présuppose une capacité intrinsèque d'adaptation, car en l'absence d'actionnariat, l'entreprise ne peut compter que sur elle-même.

Des intérêts convergents

Fondée en 1826, la Mobilière est la plus ancienne société d'assurances privée de Suisse. Depuis sa création, elle est organisée en coopérative. Cette forme juridique a, pour elle, fait ses preuves: la Mobilière, sous son organisation faîtière de coopérative, est une entreprise performante. Comme le veut son statut, elle fait profiter ses clients de ses bons résultats, sous la forme d'une participation facultative aux excédents, et non de dividendes versés à l'actionnariat. Cette orientation et cette proximité clientèle s'expriment pleinement à travers un réseau d'agences générales présent dans tout le pays. La Mobilière entend être pour ses clients un assureur à visage humain, non seulement dans le conseil, mais aussi lors de la conclusion de contrats ou en cas de sinistre, quel que soit le canal utilisé lors du contact.

La philosophie qui sous-tend le statut de coopérative se traduit également dans la gestion de l'entreprise, inscrite dans la durée. En effet, nous ne devons pas réaliser de bénéfices à court terme.

Notre domaine d'activités est orienté vers le long terme, parce que le volume de sinistres peut varier sensiblement sur des années voire des décennies. Pour absorber des variations de cette ampleur, mais aussi les évolutions défavorables des marchés financiers, le Groupe Mobilière doit disposer d'importants fonds propres, en tant qu'entreprise non cotée en bourse. Répondre à cet impératif d'autofinancement durable exige des stratégies visionnaires. Les risques pris dans les affaires d'assurances et dans les placements de capitaux sont proportionnés aux fonds propres. À noter que le Groupe Mobilière est le premier des assureurs suisses les mieux dotés en fonds propres.

Mobilière Suisse Société Coopérative

Délégués

Conseil d'administration de la Coopérative

Définit la philosophie et l'orientation de l'entreprise

Mobilière Suisse Holding SA

Conseil d'administration de la holding et des sociétés opérant sur le marché
Comité de direction

Centre de direction stratégique et opérationnelle

Les délégués représentent les intérêts des clients. Ils transmettent leurs desiderata à l'entreprise lors des séances régionales d'information et par le contact direct avec les agents généraux. Le Conseil d'administration veille au respect de l'ancrage coopératif de la Mobilière et à la mise en œuvre de ses buts statutaires, notamment la promotion de l'assurance directe sur une base mutualiste. Les bénéfices doivent permettre au Groupe d'assurer sa subsistance et son développement par ses propres moyens. Lorsque la situation du marché et les bénéfices le permettent, une participation aux excédents est versée aux clients. La conduite stratégique et opérationnelle du Groupe incombe aux organes de la Mobilière Suisse Holding SA. Les interactions entre ces organes sont décrites au chapitre «Gouvernance d'entreprise», à partir de la page 94.

Partager les fruits de notre succès

Opérant sur une base coopérative, la Mobilière partage les fruits de son succès avec ses clients et assure la pérennité et le développement de l'entreprise par ses propres moyens.

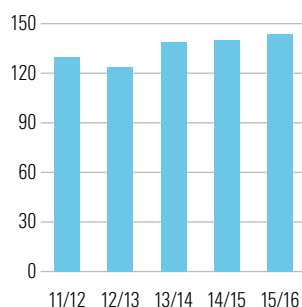
Le fait que la Mobilière puisse partager les fruits de son succès tient à sa structure de propriété. En effet, selon ses statuts, la Mobilière Suisse Société Coopérative a pour but principal de promouvoir l'assurance directe sur une base coopérative. De ce fait, les intérêts de l'entreprise ne sont pas en conflit avec ceux de ses clients. Unique propriétaire, la Coopérative perçoit depuis des années un dividende de 12 millions de CHF. Le succès profite avant tout à nos clients, mais nos collaborateurs y prennent part eux aussi, sous forme de participation au résultat. Des moyens considérables sont aussi investis dans le développement de l'entreprise afin d'assurer sa pérennité.

Participation aux excédents dans les affaires non-vie également

L'octroi d'une participation aux excédents est une pratique connue et habituelle dans le secteur vie. Par contre, le fait que nos assurés du secteur non-vie profitent eux aussi largement de cet avantage est inhabituel dans la branche.

Ristournes aux clients en affaires non-vie

y compris les mesures d'accompagnement, MCHF



Opérant sur une base coopérative, la Mobilière privilégie l'intérêt de ses clients. En 1939 déjà, alors qu'elle était exclusivement un assureur choses, elle inscrit dans ses statuts une règle encore en vigueur aujourd'hui: faire participer les assurés à la bonne marche des affaires, à travers les versements d'excédents. Ces cinq dernières années, nous leur avons reversé, en tout, plus de 670 millions de CHF. Les décisions concernant l'utilisation des excédents et l'octroi d'une ristourne aux clients sont prises par le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA.

Entre juillet 2014 et juin 2015, tous les clients qui ont souscrit une assurance véhicules MobiCar ou une assurance entreprise et bâtiments MobiPro bénéficient d'une réduction de primes de 10%. En tout, ce sont environ 140 millions de francs qui seront ainsi redistribués aux assurés. À partir du milieu de l'année 2015, les clients de l'assurance ménage et bâtiment MobiCasa bénéficieront de réductions de primes de 20% pendant un an, pour un montant total d'environ 144 millions de CHF.

La Mobilière n'effectue pas uniquement des versements dans les affaires grand public. Pour nos grands comptes (grandes et moyennes entreprises), il existe des plans individuels de participation aux excédents, basés sur les dispositions contractuelles et la sinistralité.

Participation aux excédents dans les affaires vie

Les primes d'assurances vie comprennent différents suppléments afin de prendre en considération la durée du contrat, les fluctuations des charges de sinistres, les garanties accordées et, notamment dans l'assurance vie individuelle, le caractère immuable de la prime. Si l'évolution effective du produit financier, de la sinistralité ou des coûts s'avère plus favorable que ce qui a été prévu dans la prime, il en résulte des revenus qui autorisent le versement d'une participation aux excédents.

Assurances vie individuelles

Dans l'assurance vie individuelle, nous proposons des contrats assortis de primes nettes sans participation aux excédents et des polices assorties de primes brutes avec participation aux excédents. Les excédents sont répartis entre excédents d'intérêts et excédents de risque. En général, les excédents d'intérêts, crédités et porteur d'intérêts de façon individuelle pour chaque contrat, sont versés en sus à l'échéance, en cas de décès ou de rachat. Les excédents de risque sont, quant à eux, déduits le plus souvent comme excédent anticipé des primes échues.

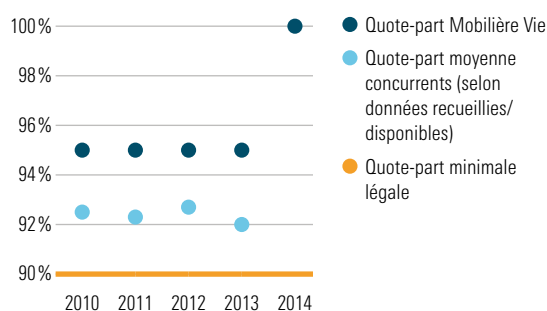
Assurances vie collectives

Dans l'assurance vie collective, on distingue les contrats avec un décompte individuel du bénéfice de ceux avec une participation collective au bénéfice. Les décomptes individuels de bénéfices sont réglementés par un contrat individuel et la participation aux bénéfices dépend de l'évolution effective du risque individuel. Les autres contrats sont soumis à une quote-part minimale fixée par la loi, qui oblige la Mobilière à verser au moins 90% des revenus déterminants à ses assurés. Les risques et les excédents sont compensés entre eux au sein de la communauté de solidarité. En 2014, en raison du renforcement des taux, la quote-part légale était de 100%. Dans la prévoyance professionnelle, les excédents sont versés sous la forme de rentes d'excédents ou de remboursements sur le compte de primes du preneur d'assurance.

Participation des collaborateurs au résultat

Notre Charte prévoit que non seulement les clients mais aussi les collaborateurs soient associés à la réussite de l'entreprise. Dans la mesure où l'entreprise crée de la valeur, et selon son résultat opérationnel global, la Mobilière décide chaque année d'accorder – ou non – à ses collaborateurs ne bénéficiant pas d'un bonus une participation au résultat, en plus de leur salaire. Grâce au fort engagement de ses collaborateurs pendant l'année sous revue, la Mobilière a enregistré à nouveau une croissance supérieure à la moyenne du marché. En récompense, le Comité de direction et le Conseil d'administration ont décidé de leur octroyer au printemps 2015 une participation au résultat équivalant à 60% d'un salaire mensuel, au minimum CHF 3000. Les apprentis, quelle que soit leur année d'apprentissage, reçoivent CHF 720. Au total, près de 16,7 millions de CHF ont été consacrés aux participations au résultat 2014. En outre, afin de les remercier de leur engagement de ces dernières années en faveur du succès constant et de la remarquable évolution durable du Groupe Mobilière, le Comité de direction et le Conseil d'administration accordent une prime unique à tous les collaborateurs, cadres et agents généraux. Le CEO ainsi que les membres du Comité de direction et de la Direction ne sont pas concernés par cette décision. Le montant total affecté au versement de cette prime unique est de 16,2 millions de CHF.

Participation aux excédents dans les affaires collectives soumises à la quote-part légale



Evolution stratégique des affaires

Notre stratégie et nos facteurs de succès distinctifs continuent de faire leurs preuves, assurant le développement durable de notre entreprise ainsi que notre croissance rentable supérieure à celle du marché.

Opérant sur une base coopérative et assumant les responsabilités qui en découlent, la Mobilière cherche non pas à maximiser son profit, comme l'exigeraient des actionnaires, mais à réaliser un profit optimal à répartir entre toutes les parties prenantes. Ses bénéficiaires doivent permettre au Groupe de s'autofinancer et d'assurer son développement, ainsi que de verser des dividendes à la Coopérative et des participations aux excédents aux assurés. Les risques pris dans les affaires d'assurances et dans les placements de capitaux sont proportionnés aux fonds propres. À noter que le Groupe Mobilière est l'un des assureurs suisses les mieux dotés en fonds propres.

Facteurs stratégiques de succès

La Mobilière propose des services personnalisés de première qualité sur tous les canaux. En automne 2014, nous avons ouvert le portail en ligne «Ma Mobilière», qui offre aux clients un accès sécurisé à leurs contrats et permet, dans les affaires d'assurance accidents ou d'assurance maladie collective, de transmettre les données salariales par voie électronique. Exploitant les possibilités de communication les plus modernes, nous cultivons la proximité clients sur tous nos canaux de contact et de distribution. Les clients peuvent par exemple conclure une assurance ménage, voyages ou véhicules à moteur en ligne, leur suivi étant ensuite assuré localement par l'agence générale compétente.

Dans les affaires vie et non-vie, nous gérons le marché des courtiers selon une approche intégrée. Les courtiers opérant à l'échelle nationale ou suprarégionale sont suivis par la Direction des affaires de courtiers (DAC) de Zurich et de Nyon, ceux ne travaillant que localement le sont directement par l'agence générale du lieu, soutenue par la DAC, conformément à notre modèle d'affaires.

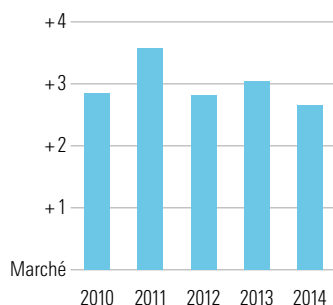
Pivot de ce modèle, nos agences générales jouent un rôle unique dans toute la branche des assurances. Nos agents généraux sont des entrepreneurs qui décident eux-mêmes de l'organisation de leur agence ainsi que du recrutement et de la rémunération de leurs collaborateurs. Chaque agence dispose de larges compétences en matière de conclusion de contrats et surtout de règlement des sinistres. Nous misons sur l'excellence à tous les niveaux: produits, conseil, vente, traitement des sinistres, paiement des prestations et services complémentaires.

Et la satisfaction de nos clients est toujours au rendez-vous, comme l'a encore confirmé une étude de comparis.ch réalisée au printemps 2014: l'assurance véhicules de la Mobilière est celle dont les clients sont les plus satisfaits en comparaison suisse. Notre croissance supérieure à celle du marché est le résultat de l'application cohérente de notre modèle d'affaires. Nous allons donc maintenir ce cap et améliorer encore la qualité de nos services, en nous appuyant notamment sur les possibilités du numérique pour assurer la mise en œuvre durable de notre stratégie, de notre promesse de marque, de nos valeurs et de notre culture d'entreprise.

Nous couvrons la totalité des besoins d'assurances des particuliers. Tous les produits et prestations que nous proposons, qu'ils soient maison ou triés sur le volet parmi ceux de tiers, se distinguent par leur excellente qualité. Aux petites entreprises (artisans et professions libérales), nous fournissons les produits standard les mieux adaptés, aux moyennes et grandes entreprises, des solutions sur mesure. Privilégiant l'entretien de relations durables avec des clients soucieux de qualité, nous les assistons dans un esprit de partenariat, les conseillons en matière d'identification, d'évaluation et de limitation des risques et couvrons leurs besoins individuels par des offres déclinées en plusieurs variantes. En cas de sinistre, nous en assumons les conséquences financières et assistons les lésés rapidement et avec compétence, sur les plans tant matériel qu'émotionnel.

Croissance par rapport au marché

Affaires non-vie, différence en points de pourcentage



Marché (base: reporting des primes ASA)

Dans le cadre de notre stratégie de croissance, nous avons mis en place un système performant de gestion de l'innovation et créé un environnement propice à cette dernière. Nous appliquons des idées créatives et des solutions inédites en matière de produits, de processus, de contacts clients et de modèles d'affaires. *sharoo*, la plateforme de partage de véhicules dont la Mobilière est partenaire depuis le milieu de 2013, est un bon exemple de nouveau modèle d'affaires. *sharoo* permet aux propriétaires de véhicules de louer

leur voiture à des tiers lorsqu'eux-mêmes ne s'en servent pas. La réservation, la localisation et l'ouverture du véhicule sont assurées à l'aide d'une application spéciale, sans remise de clé, et une assurance casco complète protège le propriétaire contre toute mauvaise surprise.

En 2014, nous avons également mis l'accent sur le domaine de la télématique, réalisant avec le concours de collaborateurs trois projets qui visaient à examiner les possibles effets d'applications télématiques sur les processus, les tarifs, le développement de produits et le traitement des sinistres. Enfin, nous avons mis davantage de moyens financiers à disposition pour accélérer le développement de projets novateurs.

Service de qualité personnalisé

Dirigées par des entrepreneurs indépendants, pour qui proximité, rapidité et qualité du service ne sont pas de vains mots, nos 78 agences générales présentes sur environ 160 sites en Suisse possèdent la structure et les compétences nécessaires au traitement des sinistres sur place: plus de 90% des cas sont réglés en agence, rapidement et sans tracasseries administratives. Nous sommes le seul assureur à disposer d'un tel réseau. Les dossiers graves et complexes sont traités par les experts de la Direction. En matière de gestion de sinistres, la Mobilière possède un savoir-faire particulier, qui repose principalement sur les compétences de pointe de ses collaborateurs et sur la grande qualité de ses processus. En Suisse, nous donnons le ton dans le traitement des sinistres, que ce soit pour notre propre compte ou pour celui de certains tiers.

Objectifs et mesures

Déterminés à maintenir notre croissance supérieure à celle du marché, nous entendons non seulement assurer durablement notre position de leader dans les secteurs des assurances ménage et entreprise, de l'assurance vie risque pour particuliers et de la réassurance des institutions de prévoyance, mais encore confirmer notre succès dans la branche véhicules à moteur. En 2014, pour atteindre ces objectifs, nous avons poursuivi nos

initiatives de croissance. C'est ainsi que l'ouverture de bureaux de quartier à Genève et à Zurich nous a permis de renforcer notre présence et notre proximité clientèle dans les zones urbaines. Nous avons en outre décidé d'étendre le service externe et de créer de nouveaux emplois. De plus, nous avons sensiblement augmenté le budget marketing des agences générales pour les trois ans à venir.

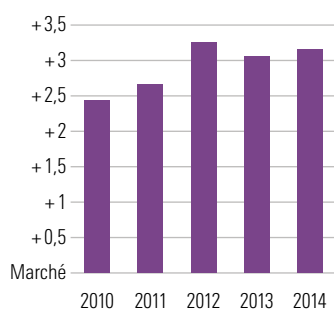
Nous avons confirmé notre succès dans l'assurance entreprises, où nous sommes leader auprès des artisans et des professions libérales. Ce leadership, nous voulons le consolider, tout en améliorant également notre position auprès des moyennes et grandes entreprises. C'est pourquoi nous avons adopté en 2014 des outils modernes de traitement des affaires Entreprises, destinés à remplacer les anciens systèmes et à améliorer certains processus de souscription. La première étape a consisté à intégrer les produits de l'assurance technique et d'une partie de l'assurance responsabilité civile dans notre nouvelle application. Le reste de l'assurance responsabilité civile et la branche choses suivront en 2015. Nous avons également investi de manière ciblée dans les ressources humaines et intensifié le traitement du marché. De plus, en collaboration avec notre partenaire allemand Gothaer, nous proposons une police *Europe* aux clients opérant au sein de l'Union européenne.

Dans les affaires vie, nous inspirons une grande confiance, grâce bien sûr à notre forte capitalisation, mais aussi à notre assise coopérative, qui nous permet de suivre une stratégie durable, sans conflits entre les intérêts du propriétaire et ceux des clients. Notre intention est par ailleurs de profiter de notre vaste portefeuille non-vie pour stimuler la vente croisée et croître dans le secteur de l'assurance vie individuelle grand public. C'est pourquoi nous avons complété notre gamme de produits d'assurances d'épargne. La gestion des fonds de placement de nos propres produits est assurée par Mobilière Suisse Asset Management SA.

Enfin, pour maîtriser le surcroît de travail de suivi des clients et de gestion des sinistres occasionné par notre croissance, nous renforçons l'effectif des agences générales à raison de 40 à 50 postes supplémentaires par année depuis trois ans. Le but était initialement de créer environ 200 postes entre 2012 et 2016, mais nous avons décidé durant l'exercice sous revue d'augmenter ce nombre, afin d'assumer la forte croissance de ces dernières années et avoir les moyens de la maintenir à l'avenir également.

Croissance par rapport au marché

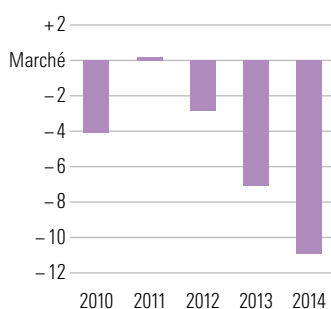
Affaires vie, sans les affaires individuelles à prime unique (différence en points de pourcentage)



Marché (base: reporting des primes ASA)

Croissance par rapport au marché

Affaires vie, sans les affaires collectives à prime unique (différence en points de pourcentage)



Marché (base: reporting des primes ASA)

Objectifs en matière de bénéfice et de rendement

La Mobilière est une entreprise entièrement auto-financée, non tributaire du marché des capitaux, et dont les objectifs de rendement sont axés sur le long terme. En l'absence de concurrence entre les intérêts du propriétaire et ceux des clients, la création de valeur d'un exercice est mesurée sans tenir compte d'un rendement escompté par des actionnaires. Nous déterminons le taux de coût de nos fonds propres et le rendement moyen visé à long terme de nos activités opérationnelles selon la méthode *Flow to Equity*. Ce rendement doit permettre de financer tant le capital-risque que les investissements nécessaires à la croissance de l'entreprise, sans oublier le versement de dividendes à la Mobilière Suisse Société Coopérative et de participations aux excédents aux assurés non-vie.

Perspectives

La situation économique va continuer à évoluer très différemment selon les régions. Tractée par les Etats-Unis, la croissance mondiale devrait connaître une légère accélération, sans que la période de stagnation que connaît l'Europe ne prenne fin pour autant. La Banque centrale européenne poursuit sa politique monétaire expansive et tout laisse supposer que le bas niveau des taux d'intérêt va persister en Europe, y compris dans notre pays, ces prochains mois. En Suisse, les perspectives conjoncturelles sont globalement favorables. Le marché de l'assurance y est cependant très concurrentiel et la faiblesse persistante des taux d'intérêt reste un défi majeur pour les assureurs vie, tenus de financer la rémunération de leurs produits d'épargne.

Notre environnement de marché va encore gagner en complexité et la concurrence s'intensifier. La Mobilière est néanmoins très bien positionnée sur ses marchés, avec en particulier des produits non-vie très compétitifs. Nous misons par conséquent sur une nouvelle progression de nos parts de marché, notamment dans les branches choses, responsabilité civile, véhicules à moteur et protec-

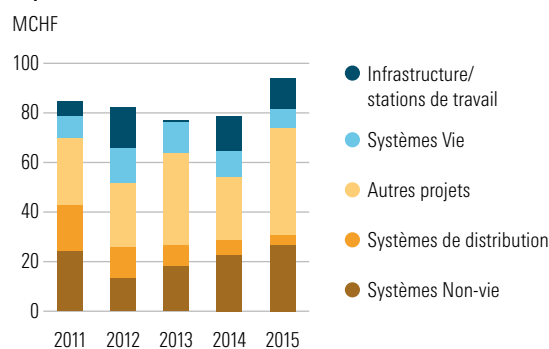
tion juridique, et visons en 2015 également une croissance globale supérieure à celle du marché.

Dans la branche vie, le marché de la réassurance des risques est très disputé, en prévoyance tant professionnelle que privée, et nous mettons tout en œuvre pour y conserver notre leadership. En prévoyance professionnelle, nous mettons tout en œuvre pour conforter notre position de numéro 1 des affaires de réassurance des risques biométriques, en nous appuyant sur notre image de partenaire compétent et à forte capitalisation. La Mobilière n'opère pas dans le segment des solutions d'assurance complète (LPP), où la demande est actuellement à la hausse. En prévoyance privée, nous visons une croissance supérieure à celle du marché dans les affaires d'épargne à primes périodiques. Un objectif que nous atteindrons grâce à notre offre d'assurances d'épargne liées à des fonds de placement avec garantie et à un produit de conception nouvelle, assorti d'une participation au rendement transparente.

Investissements

En 2014, comme lors des exercices précédents, nous avons beaucoup investi dans les projets. Totalisant 78,8 millions de francs, les investissements étaient répartis sur tous les secteurs de l'entreprise.

Répartition et évolution des investissements



y c. frais de personnel interne, prestataires externes et matériel et logiciels. Chiffres 2015 basés sur valeurs planifiées.

Nous avons poursuivi les travaux de modernisation de nos systèmes informatiques (initiative Future IT) conformément à notre plan directeur et réalisé les premiers projets de mise en œuvre. S'agissant de l'enregistrement des sinistres choses, responsabilité civile et véhicules à moteur, il est prévu de passer en phase productive début 2015, à la faveur du projet «Nouvelle plateforme de sinistres». Grâce à cette plateforme d'importance stratégique, nous garantirons durablement l'excellente qualité du traitement des sinistres, si appréciée de nos clients. La mise en œuvre se fera par étapes précédées de phases de test, ce qui permettra aux collaborateurs des sinistres de se familiariser avec le nouveau système, de manière à garantir une transition sans accros.

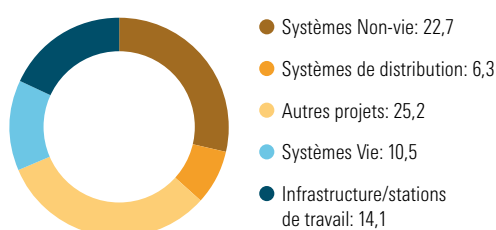
Le poste «Autres projets» regroupe divers grands projets. Citons pour exemple le projet Mobilière-FIS, qui réunit nos informations de gestion, tous secteurs confondus, dans un seul système. Les données ainsi consolidées peuvent être rapidement mises à disposition à l'échelle du Groupe sur une interface utilisateur conviviale. En 2014, nous avons réalisé les premières analyses de portefeuille reposant sur ce nouveau système. Ces analyses servent à optimiser le développement de produits, le calcul des tarifs et la sélection des risques, de même que le marketing et la distribution.

Dans le cadre du projet futureAMAG, nous élaborons le futur modèle opérationnel de la Mobilière Asset Management SA, notamment en procédant aux adaptations nécessaires en matière d'organisation et en mettant en œuvre de nouveaux processus et de nouvelles techniques informatiques. Dans le secteur Finances, l'infrastructure SAP, qui date de 1998, sera progressivement modernisée au cours des années à venir, ce qui nous permettra, entre autres, de tenir plusieurs grands livres en parallèle et de représenter différentes méthodes d'évaluation.

Dans les affaires vie, nous avons entrepris de renouveler le système de gestion des contrats de la prévoyance professionnelle. Les travaux s'achèveront en 2015. En ce qui concerne la prévoyance privée, nous nous sommes concentrés sur la simplification de la conclusion des contrats chez les clients et sur le développement de nouveaux produits, en particulier la nouvelle assurance épargne avec participation au rendement transparente.

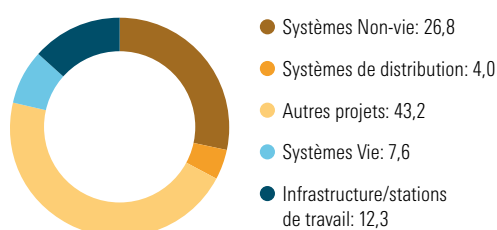
Répartition des investissements dans des projets en 2014

Répartition du volume d'investissements, MCHF



Répartition des investissements dans des projets en 2015

Répartition du volume d'investissements, MCHF



Compte de valeur ajoutée

Le compte de valeur ajoutée montre l'origine et l'utilisation de la valeur créée par l'entreprise. Les prestations de la Mobilière Suisse Société Coopérative – unique propriétaire du Groupe Mobilière – ne figurent pas dans ce compte.

Compte de valeur ajoutée

On se sent bien quand on est bien assuré. Près de 1,7 million de clients comptent sur nous pour être non seulement conseillés avec compétence, mais encore indemnisés rapidement et simplement en cas de sinistre. Les assurances permettent à chacun d'aller et venir à son gré, à l'abri de prétentions en responsabilité civile ou de conséquences financières d'un accident. De même, certains engagements, tels que l'achat d'une maison, ne peuvent être souscrits que parce que le risque décès est supporté par une assurance. Enfin, l'activité économique des entreprises est tributaire de la certitude que les assurances les indemniseront en cas de nécessité. La Mobilière, du fait de son ancrage coopératif, a des obligations particulières, qui vont au-delà de celles incombant ordinairement à un assureur.

Origine de la valeur ajoutée

Notre compte de valeur ajoutée affiche une création de valeur de 4,063 milliards de CHF. La forte hausse de 321,5 millions par rapport à l'exercice précédent est due principalement à la performance globale des opérations financières. Le résultat financier a bénéficié, d'une part, de l'évolution positive des marchés financiers en 2014, et d'autre part, d'un important gain en capital, provenant de la cession de notre participation dans Nationale Suisse. L'augmentation de la performance globale dans les affaires d'assurances résulte de la croissance des primes non-vie. Le poste *Autres affaires* englobe les services de conseil, d'expertise et de centre d'appel. Les prestations préalables achetées à des tiers ont été déduites de la prestation globale. Au final, nous avons généré une valeur

ajoutée d'un peu plus de 1 million de CHF par poste à temps plein, un montant dans la norme pour un prestataire de services financiers.

Un dividende modeste

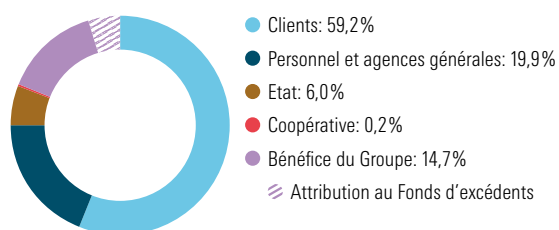
La Coopérative, unique propriétaire, s'étant fixé pour but de pratiquer l'assurance directe sur une base mutuelle, il n'y a pas de conflit d'intérêts avec les clients. Depuis des années, elle se contente d'un dividende modeste et, comme le montrent le graphique et le compte ci-après, la valeur ajoutée est utilisée majoritairement au profit de nos clients. Pendant l'exercice sous revue, les participations contractuelles aux excédents ont diminué, en raison, principalement, de l'augmentation des prestations pour incapacité de gain dans la prévoyance professionnelle.

La deuxième part la plus importante de la valeur ajoutée – 808,8 millions de CHF – va aux collaborateurs des agences générales et des Directions. Son augmentation s'explique par la hausse des coûts de distribution et de gestion de portefeuilles inhérente à notre forte croissance en non-vie. Les impôts sur le bénéfice et le capital se maintiennent au niveau de l'exercice précédent. Nos prestations à l'Etat comportent également – regroupés sous *Autres impôts et taxes* – les droits de timbre et la taxe sur la valeur ajoutée, ainsi que les contributions au service du feu, à la prévention des accidents et à la sécurité routière.

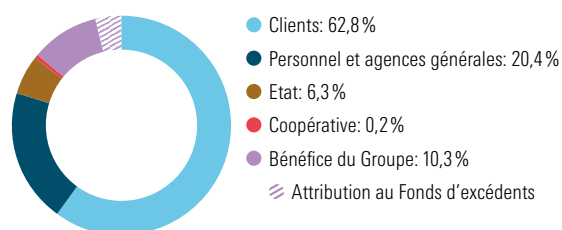
Nos prestations à la Coopérative comprennent les intérêts sur son prêt et sur le compte courant, ainsi qu'un dividende de 12 millions de CHF, inchangé par rapport à 2013. La rétention de bénéfice sert à garantir le développement et la pérennité de l'entreprise. Le bénéfice du Groupe est net de l'attribution de 200 millions de CHF au fonds d'excédents des assurés. Compte non tenu de l'effet spécial provenant de la cession de notre participation dans Nationale Suisse, il correspond à un peu plus de la moitié du résultat non-vie et est d'environ 35% plus élevé que le bénéfice du Groupe 2013. Il est destiné à de futurs versements, à bien plaisir, de participations aux excédents à nos clients.

Compte de valeur ajoutée en millions de CHF	2014	2013
Origine		
Prestation globale résultant des affaires d'assurances	3 700,1	3 657,8
Prestation globale résultant des opérations financières	636,2	338,8
Prestation globale résultant des autres affaires	66,9	60,2
Prestation globale	4 403,2	4 056,8
Prestations préalables perçues	- 307,1	- 287,8
Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	- 33,0	- 27,4
Valeur ajoutée	4 063,1	3 741,6
Utilisation		
Participations contractuelles aux excédents	60,6	76,5
Frais de sinistres non-vie	1 475,7	1 426,6
Prestations d'assurance vie	865,0	844,2
Autres prestations aux clients	3,0	3,1
Prestations aux clients	2 404,3	2 350,4
Prestations au personnel et aux agences générales	808,8	764,2
Impôts sur le bénéfice et le capital	55,9	52,3
Autres impôts et taxes	188,5	182,0
Prestations à l'Etat	244,4	234,3
Intérêts à la Coopérative	9,2	9,3
Rétention du bénéfice	384,4	221,4
Dividendes à la Coopérative	12,0	12,0
Attribution au fonds d'excédents des assurés	200,0	150,0
Bénéfice du Groupe	596,4	383,4
Valeur ajoutée	4 063,1	3 741,6

Utilisation de la valeur ajoutée 2014



Utilisation de la valeur ajoutée 2013





08:06

Mercredi
Lausanne, VD

Prof. Dr Marilynne Andersen

Doyenne de la Faculté environnement naturel, architectural et construit (ENAC) et
professeure en technologies durables de la construction, EPFL Lausanne



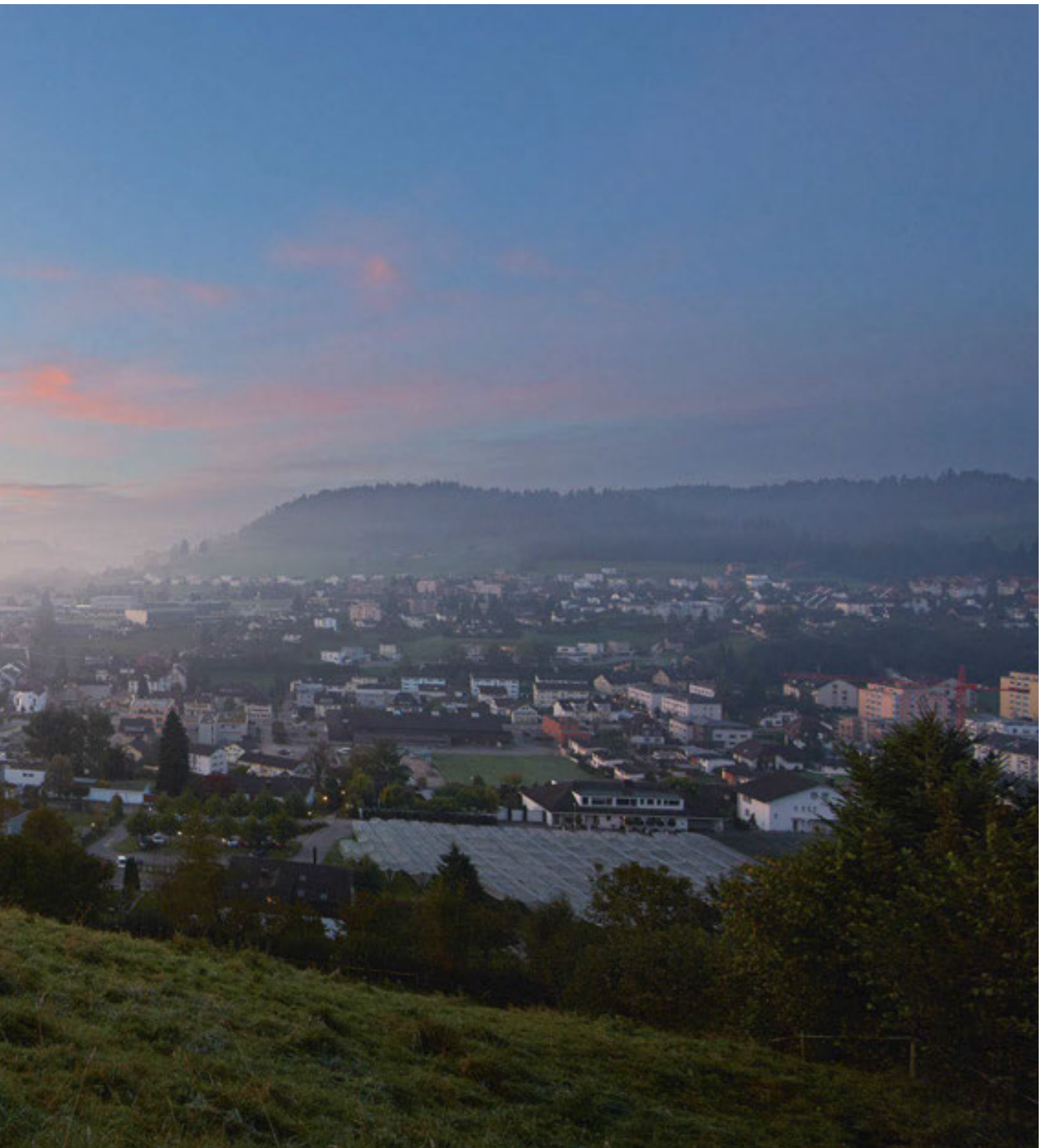
«En 2050, près des deux tiers de la population mondiale vivront dans les villes. Aménager ce milieu de vie urbain adéquatement pour toutes les personnes concernées est l'un des plus grands défis du XXI^e siècle. C'est à nous qu'il appartient, par une approche interdisciplinaire, des mesures coordonnées et le dialogue entre la recherche, la formation et la pratique, d'influer sur les facteurs qui détermineront les conditions futures du vivre ensemble. J'espère, pour la Suisse de demain, que nous pourrons concilier les besoins et créer un espace de vie qui aura quelque chose à offrir à tous.»



05:38

Vendredi
Willisau, LU

Erna Bieri-Hunkeler
Présidente de la ville de Willisau



«Il était fréquent, lors de fortes pluies, que la rivière Enziwigger sorte de son lit, provoquant de gros dégâts dans Willisau. Face au pouvoir destructeur des eaux, on se sent vraiment impuissant. Depuis la construction d'un canal de décharge souterrain, la ville est épargnée par les crues. J'espère que la Suisse de demain maîtrisera les conséquences du changement climatique et que nous apprendrons à vivre avec les risques qui subsisteront.»

23

Coopérative

Rapport de la Coopérative	24
Délégués	28
Conseil d'administration	30
Comptes annuels	32
Annexe aux comptes annuels	34
Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels	36

Rapport de la Coopérative

Assemblée des délégués

Lors de l'assemblée du 16 mai 2014, les délégués ont approuvé le rapport et les comptes annuels 2013 de la Coopérative. Ils ont également décidé de la répartition du bénéfice au bilan et donné décharge au Conseil d'administration.

L'Assemblée a pris acte du décès de Silvio Eduard Baumgartner (Mendrisio), délégué, de Daniel Eicher (Schönbühl-Urtenen), membre du Conseil d'administration, et de Fritz Mühlemann (Rubigen), ancien membre du Conseil d'administration. Les membres du Conseil d'administration Peter Kappeler (Walchwil) et Christian Rey (Versoix) ont été réélus pour un mandat de trois ans. L'Assemblée a pris congé de Susy Bruschweiler et de Dieter Burckhardt, leur adressant ses plus vifs remerciements pour le travail accompli tout au long de ces années. Elle a en outre élu au Conseil d'administration Nicola Thibaudeau (Neuchâtel) pour un mandat de trois ans, ainsi que le professeur Thierry Carrel (Berne) et Bruno Dallo (Riehen) pour un mandat de deux ans.

La société KPMG SA, Zurich, a été reconduite dans son mandat d'organe de révision pour l'exercice 2014.

En outre, l'Assemblée des délégués a accepté la révision des statuts et du règlement électoral de la Coopérative (voir chapitre Gouvernance d'entreprise, Gestion et contrôle de l'entreprise, page 100).

Des séances d'information ont été organisées à l'automne dans quatre régions de Suisse à l'intention des délégués, afin de favoriser le dialogue en cercle plus restreint.

La liste des délégués se trouve aux pages 28 et 29 du présent rapport.

Conseil d'administration

La composition actuelle du Conseil d'administration est présentée aux pages 30 et 31.

Le Conseil d'administration a tenu trois séances ordinaires en 2014.

Séance de printemps

Lors de la séance de printemps, le Conseil d'administration a préparé l'Assemblée des délégués, pris connaissance du rapport d'activités du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA et du rapport du Comité de direction pour l'exercice 2013. En outre, le Conseil d'administration a élu Dorothea Strauss, responsable Corporate Social Responsibility, au Conseil de fondation de la Fondation du Jubilé, où elle succède à Werner Luginbühl, responsable Public Affairs, qui a remis son mandat. De plus, le Conseil d'administration a institué l'ancienne commission ad hoc Nominations/rémunérations en comité de gouvernance permanent du Conseil d'administration de la Coopérative (voir chapitre Gouvernance d'entreprise, Gestion et contrôle de l'entreprise, page 101), reconduit le mandat des membres de cette ancienne commission pour une année et élu Barbara Rigassi (Muri b. Bern) à ce nouveau comité. Les mandats des membres du comité de positionnement ont été reconduits pour un an.

Le Conseil d'administration a en outre procédé à la révision du règlement d'organisation de la Coopérative, pris connaissance du concept de mise en œuvre de la responsabilité sociétale d'entreprise et approuvé le rapport semestriel sur les activités de positionnement ainsi que le budget 2014. «Dangers naturels» et «Habiter et vivre ensemble» sont les deux grands thèmes autour desquels s'articulent ces activités destinées à renforcer le positionnement de la Mobilière comme coopérative auprès du public. En ce sens, nous soutenons la recherche à l'Université de Berne (conséquences du changement climatique) et à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (laboratoire d'analyse de données), ainsi que des projets de prévention en lien avec les dangers naturels, le Forum Mobilière Thoune (laboratoire d'idées

pour PME) et divers autres engagements dans le domaine de l'art et de la culture.

Lors de l'assemblée générale de la Mobilière Suisse Holding SA qui a suivi sa séance, le Conseil d'administration a exercé les droits de la Mobilière Suisse Société Coopérative, unique actionnaire. Il a élu Irene Kaufmann (Zurich) au poste de membre du Conseil d'administration de la Holding pour un mandat de trois ans, en remplacement de Susy Bruschweiler (Blonay), qui avait annoncé son départ à la date de l'assemblée des délégués. Peter Kappeler (Walchwil) a été réélu pour un mandat de trois ans. En outre, l'assemblée générale de la Holding a approuvé le rapport de gestion et les comptes consolidés 2013 du Groupe ainsi que les comptes 2013 de la Mobilière Suisse Holding SA et l'utilisation du bénéfice. Conformément à l'annexe 1 au «Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise», l'Assemblée générale a pris connaissance du rapport sur la rémunération ainsi que des montants perçus par les membres du Conseil d'administration de la Holding, le CEO et les membres du Comité de direction.

Séance après l'assemblée des délégués

Lors d'une séance qui s'est tenue comme à l'accoutumée après l'assemblée des délégués, le Conseil d'administration s'est constitué.

Séance d'automne

Lors de la séance d'automne, le président a informé le Conseil d'administration des activités du Conseil d'administration de la Holding. Pour sa part, le Comité de direction a informé le Conseil d'administration de l'évolution des affaires au deuxième trimestre, du résultat semestriel et d'autres projets en cours. Le Conseil d'administration a en outre approuvé, à l'intention de l'ensemble des membres de la Coopérative des cantons concernés, les propositions de vote en vue du renouvellement partiel de l'Assemblée des délégués à la date de l'assemblée ordinaire 2015. En outre, il a pris plusieurs décisions relatives à la mise en œuvre du nouveau droit comptable: l'obligation d'établir des comptes consolidés a été déléguée à la Mobilière Suisse Holding SA et il a été décidé d'appliquer les règles de présentation des comptes Swiss GAAP RPC comme norme reconnue pour le bouclage des comptes de la Mobilière Suisse Société Coopérative. Enfin, le Conseil d'administration a pris connaissance du rapport semestriel relatif aux activités de positionnement de la Coopérative.

Comité de positionnement de la Coopérative

Le comité de positionnement de la Coopérative a tenu trois séances en 2014. Lors de la séance de février, il s'est occupé du rapport semestriel relatif aux activités de positionnement et du concept de mise en œuvre de la responsabilité sociétale d'entreprise. Lors de la séance d'août, outre le rapport semestriel et le budget 2015, le comité a traité et approuvé, entre autres, l'ouverture d'une chaire Mobilière à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), ainsi que la réalisation d'activités régionales de positionnement proposées par les agences générales. La séance de novembre, quant à elle, avait pour thème principal l'état d'avancement des différents projets et les idées de projets futurs.

S'agissant de la Coopérative, ainsi que du contenu et de l'état d'avancement des activités de son positionnement, voir le rapport sur la responsabilité sociétale et entrepreneuriale à partir de la page 65.

L’ancrage coopératif et ses répercussions sur l’entreprise

Pour la réalisation du but social – la promotion de l’assurance directe sur une base mutualiste –,

le Conseil d’administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative, unique propriétaire du Groupe Mobilière, a arrêté des préceptes généraux qui sous-tendent l’action de l’entreprise.

Facteurs de succès stratégiques

Politique de gestion des risques

La politique de gestion des risques vise à assurer la continuité et l’indépendance du Groupe Mobilière et de la Coopérative, son unique propriétaire.

Politique de placement

Les placements de la Mobilière dépendent de son cœur de métier et de sa politique de gestion des risques.

Autofinancement

Grâce à sa solide base de fonds propres et à son bénéfice d’exploitation, la Mobilière est en mesure de financer sa pérennité et son développement futur par ses propres moyens.

Optimisation, et non maximisation, des bénéfices

Dans l’intérêt de ses clients, la Mobilière ne cherche pas à réaliser un profit maximal à court terme, mais vise des potentiels de rendement à long terme.

Assurance directe sur une base mutualiste

Partout en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein, la Mobilière jouit d’une excellente réputation d’assureur de qualité à visage humain.

Responsabilité sociétale

La Mobilière fait preuve d’un comportement responsable et d’un sens du partenariat avec toutes les parties prenantes.

Durabilité et responsabilité sociétale

La Mobilière promeut le développement durable et assume sa responsabilité sociétale.

Comptes annuels

Les comptes annuels de la Mobilière Suisse Société Coopérative (pages 32 à 35) présentent un bénéfice de 18,2 millions de CHF (exercice précédent: 16,1 millions de CHF). Le compte de profits et pertes comprend essentiellement le rendement de participation provenant des dividendes de 12,0 millions de CHF (identique à celui de l'exercice précédent), le produit du prêt accordé à la Mobilière Suisse Holding SA, soit un montant de 4,9 millions de CHF (identique à celui de l'exercice précédent), et le produit des créances en compte courant, soit 4,3 millions de CHF (exercice précédent: 4,4 millions de CHF). Le produit de l'impôt de CHF 0,3 million provient de la dissolution d'une provision pour l'impôt latent de CHF 0,5 million.

La fortune investie se compose de la participation dans la Mobilière Suisse Holding SA et du prêt accordé à cette dernière.

Les actifs circulants se montent à 155,2 millions de CHF (exercice précédent: 150,4 millions de CHF). Le fonds d'excédents, qui fait partie des fonds étrangers, s'établit à 105,4 millions de CHF (exercice précédent: 104,8 millions de CHF). De ce montant, 20,6 millions de CHF ont été mis en réserve pour le financement de projets de prévention des dangers naturels, 8,3 millions de CHF pour la recherche fondamentale et 12,7 millions de CHF pour d'autres thèmes.

Les fonds propres (avant utilisation du bénéfice) ont progressé à 956,7 millions de CHF (exercice précédent: 951,3 millions de CHF).

Utilisation du bénéfice

Le bénéfice résultant du bilan s'établit à 83,7 millions de CHF. La proposition du Conseil d'administration relative à son utilisation figure à la page 35 du présent rapport. Elle prévoit notamment une attribution de 8,0 millions de CHF (identique à celle de l'exercice précédent) au Fonds d'excédents. Le Conseil d'administration demande à l'Assemblée des délégués, qui aura lieu le 12 mai 2015, de l'avaliser.

Délégués

(état au 1^{er} janvier 2015)

Région Ouest

Canton de Berne	Ulrich Andreas Ammann, Madiswil Beat Bräm, Ins Daniel Dünner, Moutier Robert Elsässer, Berthoud Alexander Glatthard, Spiegel/Berne Barbara Hayoz, Berne Danielle Hess, Berne Hans Hildebrand, Herzogenbuchsee Therese Hirschi, Heimberg Jörg Huggenberger, Rüti b. Riggisberg Thomas Hurni, Sutz Hans Jordi, Oberhofen Tobias Leuenberger, Lüscherz René-François Maeder, Kandersteg	Lienhard Marschall, Neuenegg Andreas Michel, Meiringen Hans-Jörg Pfister, Zweisimmen Markus Scheidegger, Gümligen Pierre Schneider, St-Imier Jürg Schürch, Huttwil Ulrich Sinzig, Langenthal Annamarie Vaucher, Berne Bruno Wägli, Säriswil Andreas Wälti, Worb Herbert Wenger, Münsingen Heinz Witschi, Meiringen Hans-Rudolf Zosso, Aarberg
Canton de Fribourg	Thérèse Meyer, Estavayer-le-Lac Jean-Nicolas Philipona, Vuippens Jacques Renevey, Bourguillon	Jean-François Rime, Bulle Werner Wyss, Guin
Canton de Genève	Claudio Badi, Le Grand-Saconnex Bernard Jeanneret, Confignon	Olivier Sandoz, Bellevue Lucien Zanella, Confignon
Canton du Jura	Gérard Donzé, Le Cerneux-Veuil	Jean-Marie Maître, Boncourt
Canton de Neuchâtel	Pierre Feller, Le Locle Daniel Kuntzer, Fontainemelon	Henri Schaller, Colombier Marc von Bergen, La Chaux-de-Fonds
Canton du Valais	Andreas Biner, Zermatt Laurent Multone, Monthey Jean-Daniel Papilloud, St-Séverin	Pierre Schaer, Conthey Odilo Schmid, Brigue
Canton de Vaud	Serge Beck, Le Vaud Sandro de Pari, Pully	Arnaldo Fedrigo, Lausanne Christian Rovero, Bettens

Région Centre

Canton d'Argovie	Daniel Appert, Geltwil Marco Emmenegger, Hettenschwil Thomas Erb, Bözen Philip Funk, Wettingen Walter Glur, Glashütten Stephan Gurini, Lenzburg	Martin Heiz, Reinach Dieter Lämml, Aarau Tobias Maurer, Aarau Matthias Mühlheim, Rheinfelden Rudolf Richiger, Tennwil Rolf Schmid, Lenzburg
Cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne	Gabriel Barell, Binningen Christina Bertram, Oberwil Marco Fischer-Stocker, Arlesheim Thomas Friedlin, Therwil	Hans Rudolf Gysin, Pratteln Tobias Lutz, Bottmingen Rudolf Schaffner, Sissach
Canton de Glaris	Andrea R. Trümpy, Glaris	
Canton de Lucerne	Reto Bachmann, Hochdorf Daniel Gloor, Sursee Paul Philipp Hug, Lucerne Stefan Muff, Kastanienbaum	Peter Pfister, Lucerne Matthias Tobler-Kaiser, Meggen Franz Wüest, Ettiswil

Cantons de Nidwald et d'Obwald	Josef Windlin-Kiser, Kerns	
Canton de Schwytz	Moritz Betschart, Brunnen Sibylle Ochsner, Galgenen	Bernadette Reichlin-Durrer, Küssnacht am Rigi
Canton de Soleure	Stephan Annaheim, Lostorf Rolf Büttiker, Wolfwil Reinhold Gustav Dörfliger, Egerkingen Markus Grütter, Biberist	Felix Leuenberger, Bellach Beat Loosli, Starrkirch-Wil Raoul Stampfli, Soleure
Canton du Tessin	Iris Fabbri, Lugano Daniele Lotti, Bellinzone	Mario Molo, Bellinzone Battista Ponti, Morbio Inferiore
Canton d'Uri	Gabi Huber, Altdorf	
Canton de Zoug	Peter Hegglin-Hürlimann, Edlibach	Christoph Müller, Baar
Région Est		
Cantons d'Appenzell Rhodes extérieures et Rhodes intérieures	Urs Koch, Appenzell	Katrin Nägeli, Appenzell
Canton des Grisons	Christian Cavegn jun., Jenins Marco Engel, Coire	Stefan Engler, Surava Marc E. Wieser, Zuoz
Canton de Schaffhouse	Barbara Müller-Buchser, Neuhausen am Rheinfall	
Canton de St-Gall	Dominique Bäscher, Zuzwil Peter Bruhin, Niederwil Paul Edelmann, Rorschacherberg Christoph Gautschi, Sankt Margrethen Otto Hofstetter, Uznach	Jakob Rhyner, Buchs Alfred Ritz, Altstätten Beat Tinner, Azmoos Martin Zuber, Lütisburg Station Josef Zweifel, Mörschwil
Canton de Thurgovie	Cäcilia Bosshard-Galmarini, Bischofszell Max Gimmel, Arbon Raphael Herzog, Weinfelden	Peter Schütz, Wigoltingen Philipp Stähelin, Frauenfeld Suzanne Thür Brechbühl, Herdern
Canton de Zurich	Daniel Broglie, Eglisau Peter Brunner, Hombrechtikon Werner Egli, Wermatswil Roland Erb, Kloten Märk Fankhauser, Thalwil Marcel Gisler, Flaach Eric Goessler, Uitikon Waldegg Martin Haab, Mettmenstetten Michael G. Imholz, Zurich Konrad Kaufmann, Dietikon Christian Kramer, Uitikon Waldegg Stefan Krebs, Pfäffikon	Konrad Kyburz, Dielsdorf Adrian Meister, Zollikon Peter Neufeld, Kilchberg Manuel Rickenbach, Zurich Rolf E. Schäuble, Hemishofen Kurt Schiesser, Zumikon René Schneider, Meilen Thomas Schoch, Winterthur Donato Trivisano, Winterthur Bruno Walliser, Volketswil Reto Weber, Opfikon
Principauté de Liechtenstein	Engelbert Schurte, Triesen	

Conseil d'administration

(état au 1^{er} janvier 2015)

		Membre depuis	élu-e jusqu'en
Président d'honneur	Otto Saxer docteur en droit, avocat, Liebefeld		
Président	Urs Berger Therwil	2011	2016
Vice-président	Rudolf Stämpfli docteur ès sciences économiques, HES St-Gall, docteur honoris causa de l'Université de Berne, président du conseil d'administration de Stämpfli SA, Berne	2005	2016
Membres	Dora Andres anc. membre du Conseil-exécutif bernois, entrepreneure, Schüpfen	2008	2016
	Thierry Carrel professeur en médecine et directeur de la clinique de chirurgie cardiovasculaire à l'Hôpital de l'Île, à Berne	2014	2016
	Bruno Dallo docteur en droit, avocat, président du directoire de Scobag Privatbank AG, Riehen	2014	2016
	Gina Domanig Managing Partner d'Emerald Technology Ventures, Uetikon am See	2013	2017
	Jacqueline Fehr conseillère nationale, propriétaire de l'atelier politique, Winterthour	2013	2017
	Elgar Fleisch docteur ès sciences économiques et sociales, professeur de gestion de l'information et de technologie à l'Université de St-Gall et à l'EPF de Zurich, St-Gall	2003	2016
	Leana Isler docteur en droit, avocate, juge au tribunal administratif du canton de Zurich, Zurich	2001	2016
	Peter Kappeler ingénieur diplômé EPF, entrepreneur, Walchwil	2002	2017
	Irene Kaufmann docteur en économie publique, Zurich	2013	2017
	Christian Krüger propriétaire et président du conseil d'administration de Krüger & Co SA, Staad	2009	2017
	Stefan Mäder doctorat en économie publique, Group CFO SIX, Zurich	2013	2017
	Luc Meylan licencié en droit, avocat, Neuchâtel	1988	2016

		Membre depuis	élu-e jusqu'en
	Martin Michel docteur en droit, avocat, Lachen	2007	2015
	Franz Xaver Muheim docteur en droit, avocat et notaire, Altdorf	2002	2016
	Peter Müller docteur ès sciences naturelles (Phil. II), président du conseil d'administration de Knecht & Müller AG, Stein am Rhein	2008	2016
	Fulvio Pelli docteur en droit, avocat et notaire, président de la Banque Cantonale du Tessin, Lugano	1992	2016
	Christian Rey docteur ès sciences économiques, CEO de Rentimo SA, président Rey Hôtels & Residences, président Swiss Hospitality Holding SA, Versoix	2002	2017
	Barbara Rigassi docteur ès sciences économiques, HES St-Gall, managing partner de BHP-Brugger und Partner AG, Muri bei Bern	2008	2016
	Fritz Schiesser docteur en droit, président du Conseil des EPF, Haslen	2005	2017
	Serge Sierro licencié en droit, avocat et notaire à Sion, Sierre	2004	2016
	Wilfred Pierre Stoecklin docteur ès sciences économiques, Bottmingen	2003	2015
	Nicola Thibaudeau CEO et administratrice déléguée de MPS Micro Precision Systems SA, Neuchâtel	2014	2017
	Andreas von Sprecher avocat Zurich et Maienfeld, Maienfeld	2003	2015
	Benedikt Weibel docteur ès sciences économiques, Muri bei Bern	2007	2015

Tous les membres du Conseil d'administration sont citoyens suisses. Gina Domanig possède en sus la double nationalité américaine et française, Elgar Fleisch la nationalité autrichienne et Nicola Thibaudeau la nationalité canadienne.

		depuis	pour
Secrétaire du Conseil d'administration	Beat Haudenschild, avocat, Boll		
Organe de révision	KPMG SA, Zurich	2010	2014
Chef réviseur	Hieronymus T. Dormann, Zurich	2010	

Comptes annuels

Compte de profits et pertes milliers de CHF	Annexe	2014	2013
Produit des participations		12 000	12 000
Produit du prêt		4 875	4 875
Autres produits financiers		4 330	4 391
Produits		21 205	21 266
Frais d'administration	1	-3 293	-4 989
Charges		-3 293	-4 989
Résultat avant impôts		17 912	16 277
Impôts		315	-134
Bénéfice annuel		18 227	16 143

Bilan au 31 décembre	Annexe	2014	2013
milliers de CHF			
Actifs			
Placements de capitaux	2	908 000	908 000
Immobilisations corporelles		739	531
Actifs immobilisés		908 739	908 531
Disponibilités		19 303	20 648
Créances envers des sociétés du Groupe		134 975	128 457
Autres actifs		923	1 263
Actifs circulants		155 201	150 368
Total		1 063 940	1 058 899
Passifs			
Fonds d'excédents	3	105 418	104 793
Engagements à long terme		105 418	104 793
Engagements envers des sociétés du Groupe Mobilière		1 118	1 467
Fonds de donations		4	0
Autres passifs		634	53
Comptes de régularisation		71	1 318
Engagements à court terme		1 827	2 838
Fonds étrangers		107 245	107 631
Réserves	4	873 000	873 000
Report de bénéfice		65 468	62 125
Bénéfice annuel		18 227	16 143
Fonds propres		956 695	951 268
Total		1 063 940	1 058 899

Annexe aux comptes annuels

1 Frais d'administration

Les frais d'administration ne comportent aucun don (exercice précédent: CHF 707 253).

2 Placements de capitaux	2014	2013
milliers de CHF		
Participation	758 000	758 000
Prêt à la Immobilière Suisse Holding SA	150 000	150 000
Placements de capitaux	908 000	908 000

3 Fonds d'excédents	Recherche fondamen- tale	Prévention des dangers naturels	Logement et habitat	Communica- tion, trans- fert/mise en œuvre	CI Coopérative	Non mises en réserve	Total
milliers de CHF							
Etat au 01.01.2013	3 500	13 013	0	0	600	85 512	102 625
Constitution de réserves	6 960	10 000	3 000	9 740	0	- 29 700	0
Attribution	0	0	0	0	0	8 000	8 000
Utilisation	- 612	- 695	0	- 4 325	- 200	0	- 5 832
Etat au 31.12.2013	9 848	22 318	3 000	5 415	400	63 812	104 793
Etat au 01.01.2014	9 848	22 318	3 000	5 415	400	63 812	104 793
Constitution de réserves	0	0	2 540	5 487	0	- 8 027	0
Attribution	0	0	0	0	0	8 000	8 000
Utilisation	- 1 527	- 1 670	- 20	- 3 958	- 200	0	- 7 375
Etat au 31.12.2014	8 321	20 648	5 520	6 944	200	63 785	105 418

4 Réserves	2014	2013
milliers de CHF		
Réserves générales légales	400 000	400 000
Réserves libres	254 000	254 000
Réserves extraordinaires	219 000	219 000
Réserves	873 000	873 000

Engagements conditionnels

La société fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mobilière et répond solidairement de ses engagements en matière de TVA envers l'Administration des contributions.

Participation	Quote-part en %	Capital- actions en milliers de CHF
Mobilière Suisse Holding SA Bundesgasse 35 3001 Berne	100	200 000

Pas de modification des participations par rapport au 31.12.2013.

Utilisation du bénéfice milliers de CHF	2014	2013
Bénéfice annuel	18 227	16 143
Report de bénéfice	65 468	62 125
Bénéfice résultant du bilan	83 695	78 268

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée des délégués du 12 mai 2015 d'utiliser le bénéfice au bilan de la manière suivante:

Attributions:

Fonds d'excédents	8 000	8 000
Caisses de pension	3 000	3 000
Fonds de donations	1 500	1 500
Fondation du Jubilé	600	300
Attributions	13 100	12 800
Report à compte nouveau	70 595	65 468

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée des délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Mobilière Suisse Société Coopérative comprenant le compte de profits et pertes, le bilan et l'annexe (pages 32 à 35) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous avons réalisé notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Pour évaluer ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des évaluations effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport

sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 30 mars 2015

KPMG SA

Hieronymus T. Dormann
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Jean-Marc Wicki
Expert-réviser agréé



06:49 Mardi
Berne, BE

Prof. Dr. Olivia Romppainen-Martius
Responsable du laboratoire Mobile de climatologie,
Université de Berne



«Nos travaux portent sur la complexité des événements naturels et météorologiques, et principalement sur la probabilité de survenance d'événements extrêmes dans un climat qui évolue rapidement. Grâce à une approche axée sur la pratique, les résultats de nos études peuvent directement être mis à profit dans des projets de prévention, afin de contribuer à limiter les conséquences des catastrophes naturelles. Je souhaite à la Suisse de demain de continuer d'attaquer le mal à la racine et non de se contenter de lutter contre des symptômes.»



08:12

Dimanche
Wildhaus-Alt St. Johann, SG

Jürg Walt

Commandant du service du feu,
Wildhaus-Alt St. Johann



«Le nouveau canal de décharge et les autres dispositifs préventifs ont déjà fait leurs preuves à plusieurs reprises. En cas de crue, les eaux s'écoulent dans ce canal, au lieu de se frayer un passage dans les villages. Toutefois, le risque zéro n'existe pas, car la nature est imprévisible. À l'avenir, nous mettrons en œuvre des mesures de protection adéquates dans les autres zones de danger également, afin de limiter au maximum les éventuels dommages consécutifs. Je suis convaincu qu'en Suisse, nous saurons rester prévoyants et planifier notre action à long terme, afin de conserver le même niveau de sécurité qu'aujourd'hui.»



07:43

Jeudi
Davos, GR

Simona Trefalt

Doctorante au sein du laboratoire Mobile de climatologie, Université de Berne, et de l'unité Radars, satellites et nowcasting, MétéoSuisse



«La nouvelle station radar au sommet du Weissfluh est la cinquième installation de ce type du réseau de MétéoSuisse. Nous disposons ainsi de données encore plus précises pour nos travaux sur les prévisions à court terme de vents violents et de grêle. Nous évaluons plus particulièrement les données sur les rafales de vent provoquées par les orages, qui sont ensuite intégrées dans l'analyse des événements. J'espère que la Suisse de demain poursuivra l'observation et l'analyse de ces évolutions et en tirera les bons enseignements.»

45

Groupe Mobilière

Résultat global	46
Non-vie	48
Vie	52
Placement de la fortune	56
Gestion des marques, publicité et sponsoring	58
Gestion des risques	61

Résultat global

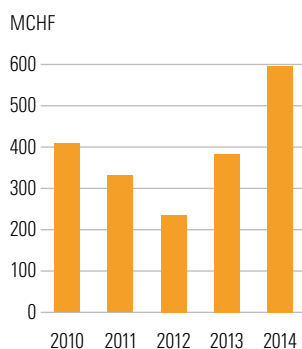
Le Groupe Mobilière clôt l'exercice 2014 sur un excellent résultat et poursuit sa croissance. Le volume de primes non-vie a sensiblement augmenté. Le résultat financier, en forte hausse par rapport à l'exercice précédent, a profité d'un effet spécial.

Comme l'année précédente, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis au niveau de la Mobilière Suisse Holding SA, filiale à 100% de la Mobilière Suisse Société Coopérative. Le commentaire ci-après porte sur les chiffres clés présentés à la page 2 et sur les comptes annuels consolidés (pages 110 à 131).

Résultat global

Pour l'exercice 2014, la Mobilière dégage un bénéfice consolidé de 596,4 millions de CHF (exercice précédent: 383,4 millions de CHF). Le résultat financier est fortement influencé par l'effet spécial provenant de la vente de notre participation dans Nationale Suisse. Dans le cadre de l'offre publique d'acquisition lancée par Helvetia Holding SA sur Nationale Suisse, la Mobilière a vendu la participation qu'elle détenait dans cette dernière. Helvetia nous a versé une partie de la contrevaletur des titres en espèces et le solde sous la forme de nouvelles actions Helvetia. Cette transaction,

Résultat annuel consolidé



y compris la vente des nouvelles actions Helvetia, nous a permis de réaliser un important gain en capital avant impôts de 161,4 millions de CHF.

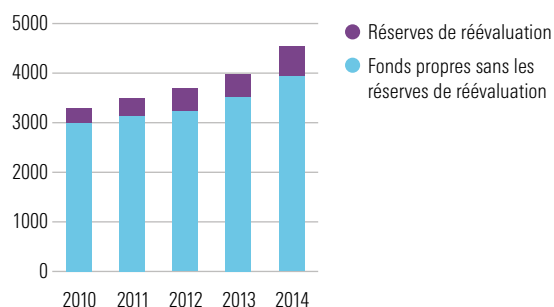
Le secteur non-vie contribue au résultat global à hauteur de 555,0 millions de CHF (exercice précédent: 331,1 millions de CHF) – compte tenu de l'effet spécial provenant de la vente de notre participation dans Nationale Suisse – et le secteur vie à hauteur de 41,4 millions de CHF (exercice précédent: 52,3 millions de CHF).

Fonds propres et bilan

Les fonds propres consolidés ont augmenté de 3,970 à 4,555 milliards de CHF.

Fonds propres consolidés

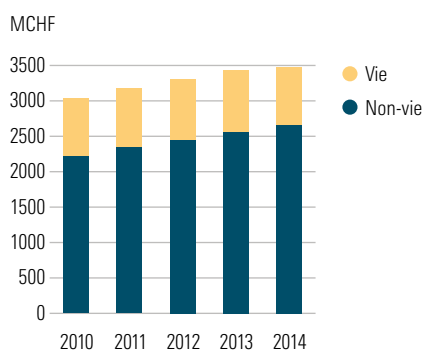
au 31.12., MCHF



Le rendement des fonds propres, compte non tenu de l'effet spécial provenant de la réalisation de notre participation dans Nationale Suisse, est de 10,5% (exercice précédent: 10,0%). Pour toutes les sociétés d'assurances du Groupe, les fonds propres pouvant être pris en compte sont de loin supérieurs aux fonds propres exigés. La solvabilité I du Groupe est de 626%. Calculé sur la base du modèle interne examiné et autorisé par la FINMA pour une durée déterminée, le quotient SST est supérieur à 300%. La somme du bilan se monte à 17,256 milliards de CHF (contre 16,041 milliards de CHF au 31 décembre 2013). Les placements de capitaux représentent 95,6% des actifs (exercice précédent: 96,1%) du Groupe. La majeure partie des placements de capitaux

est constituée de titres à revenu fixe, à hauteur de 8,120 milliards de CHF (exercice précédent: 7,620 milliards de CHF). Ces titres sont portés au bilan selon la méthode de l'amortissement des coûts, sauf en cas d'intention de vente anticipée ou de doute quant à la capacité du débiteur de payer les intérêts ou de rembourser. Les provisions techniques ont, comme d'habitude, été dotées prudemment.

Primes brutes



Affaires techniques non-vie

Dans les affaires non-vie, le volume de primes brutes a augmenté de 2,560 à 2,655 milliards de CHF. Cette croissance de 3,7% est due avant tout à un fort volume d'affaires nouvelles et à un taux de sortie relativement faible par rapport au marché. Le résultat technique se monte à 202,0 millions de CHF (exercice précédent: 207,6 millions de CHF). La charge de sinistres est de 63,3%, en hausse de 0,3 point par rapport à l'exercice précédent. Le taux de frais s'élève à 27,2% (exercice précédent: 27,0%) et le ratio combiné pour compte propre à 91,9% (exercice précédent: 91,4%).

Opérations financières non-vie

Le résultat financier non-vie se chiffre à 403,1 millions de CHF; il est fortement influencé par l'important gain en capital de 161,4 millions de CHF provenant de la vente de notre participation dans Nationale Suisse. Compte non tenu de cet effet spécial, le résultat financier se monte à 241,7 millions de CHF (exercice précédent: 165,5 millions de CHF). Cette augmentation résulte également d'une baisse des amortissements sur placements de capitaux.

Affaires techniques vie

Dans les affaires vie, les primes brutes se montent à 818,4 millions de CHF (exercice précédent: 868,2 millions de CHF). Cette baisse est imputable au recul des affaires de prévoyance professionnelle, tant des contrats à primes annuelles que des contrats à prime unique. Le résultat technique de -144,3 millions de CHF (exercice précédent: -70,2 millions de CHF) inclut les parts aux excédents versées aux assurés, pour un montant de 43,3 millions de CHF. Le taux de frais pour compte propre s'élève à 15,8% (exercice précédent: 14,1%).

Opérations financières vie

Le résultat financier est de 191,5 millions de CHF (exercice précédent: 132,9 millions de CHF). Cette augmentation est due à une diminution des amortissements sur placements de capitaux ainsi qu'à des bénéfices d'aliénation.

Chiffres clés non-vie en millions de CHF	2014	2013	Variation en %
Primes brutes	2 655,2	2 559,7	+ 3,7
Primes acquises pour compte propre	2 492,4	2 405,3	+ 3,6
Charge des sinistres pour compte propre	- 1 578,5	- 1 515,9	- 4,1
Provisions techniques pour compte propre	5 088,0	4 926,8	+ 3,3
– dont provisions pour sinistres	4 188,3	4 040,1	+ 3,7
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	256,7	216,5	+ 18,6
Placements de capitaux	9 226,9	8 597,0	+ 7,3
Résultat technique	202,0	207,6	- 2,7
Résultat financier sans l'effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse	241,7	165,5	+ 46,0
Effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse	161,4	0,0	n.a.
Résultat financier, y c. effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse	403,1	165,5	+ 143,6
Résultat après impôts	555,0	331,1	+ 67,6
Charge de sinistres pour compte propre	63,3%	63,0%	
Taux de frais pour compte propre	27,2%	27,0%	
Taux autres frais techniques	1,4%	1,4%	
(y c. parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance) pour compte propre			
Ratio combiné pour compte propre	91,9%	91,4%	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en pour-cent (%), effet positif sur le résultat (+), effet négatif sur le résultat (-)
n.a.: non applicable

Non-vie

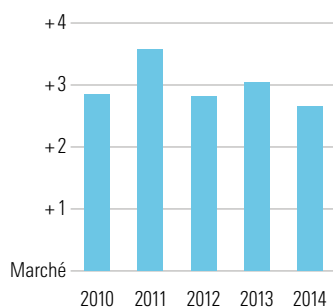
Grâce à notre organisation externe décentralisée et proche des clients et au bon positionnement de nos produits, nous avons de nouveau enregistré en 2014 une forte progression du volume des primes et une croissance nettement supérieure à celle du marché. Nous avons en outre bénéficié d'une sinistralité favorable.

Environnement, positionnement et parts de marché

Par rapport au reste de l'Europe, la situation économique en Suisse a fait preuve d'une relative solidité durant l'exercice sous revue, avec une demande intérieure soutenue compensant le volume modéré des exportations. Grâce à ses produits très compétitifs, la Mobilière a encore conforté sa position sur un marché des assurances de plus en plus concurrentiel et qui ne cesse de croître. Avec une hausse du volume des primes de 3,7% (exercice précédent: 4,6%), nous avons largement dépassé la croissance moyenne du marché non-vie, qui n'a atteint que 1,0%. Ce résultat s'explique surtout par le volume des nouvelles affaires et par notre taux de sortie comparativement peu élevé.

Croissance par rapport au marché

Affaires non-vie, différence en points de pourcentage

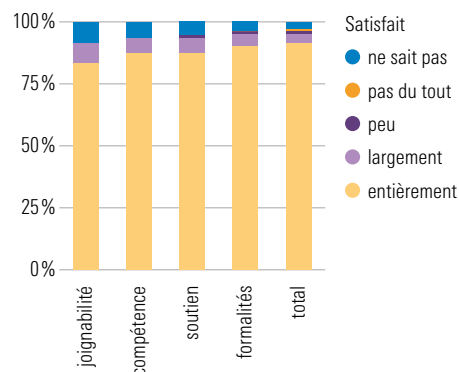


Marché (base: reporting des primes ASA)

Le reporting des primes 2014 de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) montre que nos parts de marché ont encore sensiblement progressé, en particulier dans les branches véhicules à moteur, responsabilité civile et choses. Nous avons ainsi brillamment confirmé notre place sur le podium non-vie suisse, avec une part de marché de 17,7%. Dans l'assurance de choses, nous avons consolidé notre première place en nous assurant une part de marché de 28,7%. Nous faisons également partie du peloton de tête – avec des parts d'au moins 10% – dans tous les autres secteurs, hormis les branches accessoires (bateaux, aéronefs, transport, crédit et cautionnement).

Qualité du service de la Mobilière en cas de sinistre

Etude réalisée par la Mobilière, 65 000 particuliers



Les raisons de notre succès

Adossée à une coopérative, la Mobilière est depuis toujours synonyme de confiance, fiabilité, constance et proximité. C'est sur ces valeurs que reposent la progression continue du volume des primes et notre excellente position sur le marché. Proches des clients, nos 78 agences générales se distinguent par leurs vastes compétences en matière de conclusion de contrats et de règlement des sinistres. Elles disposent de collaborateurs bien formés et motivés, qui assurent un suivi complet et personnalisé des clients sur 160 sites au total. Depuis des années, nous enregistrons

le taux de satisfaction clientèle le plus élevé du marché en matière de règlement des sinistres.

Nos produits présentent un bon rapport prix/prestations, évoluent en permanence et répondent aux attentes des clients, grâce notamment à nos systèmes modernes de développement de produits, de tarification et de gestion des contrats. Ceux-ci nous permettent d'adapter nos tarifs et nos prestations à l'évolution du marché rapidement, efficacement et de manière différenciée. De plus, nous entretenons d'excellentes relations avec nos partenaires de distribution, ce qui nous permet d'étoffer de manière ciblée notre gamme de produits.

Ristournes du fonds d'excédents

Forte de sa base coopérative, la Mobilière privilégie les intérêts de ses clients et partage régulièrement avec eux les fruits de son succès. Jusqu'à fin juin 2014, pas moins de 1,2 million de particuliers titulaires d'une assurance MobiCasa ou objets de valeur ont bénéficié d'une réduction de prime de 20%. De juillet 2014 à juin 2015, c'est au tour de tous les clients MobiPro et MobiCar de profiter d'une réduction de 10%, ce qui représente de nouveau une ristourne d'environ 140 millions de francs au total.

Secteurs d'affaires et produits

Comme lors de l'exercice précédent, ce sont les produits du segment des particuliers et notamment les assurances mobilité qui ont le plus largement contribué à la progression du volume des primes. Les assurances ménage affichent aussi une évolution réjouissante, avec des taux de crois-

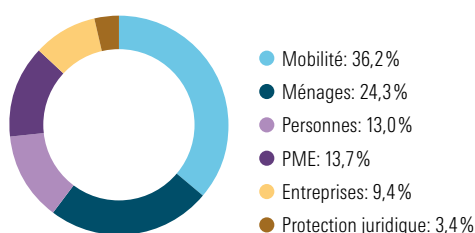
sance à la hauteur de ceux de 2013. La croissance des assurances protection juridique a quant à elle certes légèrement ralenti, mais n'en reste pas moins très élevée. Dans le segment des entreprises, l'essentiel de l'augmentation du volume des primes est à mettre au crédit des assurances entreprises pour PME. Enfin, le volume des primes générées par les produits pour moyennes et grandes entreprises et par les assurances de personnes a également évolué de façon réjouissante.

Innovations et optimisation des processus

Nous voulons non seulement proposer à nos clients des produits et services de premier ordre, offrant un bon rapport prix/prestations, mais encore que ces produits et services continuent à faire référence sur le marché. Nous nous appuyons sur les technologies numériques existantes pour automatiser et accélérer nos processus de back office et projetons de nous en servir également davantage dans nos futures générations de produits, notamment au niveau des interfaces clientèle. Il est possible d'offrir une plus-value substantielle à nos clients, par exemple dans le domaine de la sécurité des véhicules et des bâtiments, en utilisant des systèmes télématiques, ou encore en étoffant notre offre d'applications en communication mobile. Nous vérifions en outre régulièrement le positionnement de nos produits et services sur le marché sur la base des réactions de nos clients et d'études comparatives.

Une autre de nos priorités réside dans le développement d'une gestion et d'un pilotage actuariels basés sur le traitement de données informatiques. Nous utilisons à cette fin les outils les plus modernes, étendons largement nos systèmes d'informations de gestion financière et réalisons des analyses approfondies de données internes et externes (*big data*). De nouveaux indicateurs nous permettent en outre d'effectuer des analyses prédictives et de fixer nos prix en tenant davantage compte du comportement des clients.

Portefeuille par secteur d'affaires



En octobre 2014, nous avons mis à jour le système d'information géographique de la Mobilière (MobiSIG) et largement simplifié son utilisation. MobiSIG associe les cartes des dangers aux données d'assurance et montre quels clients sont exposés à des dangers naturels et dans quelles régions il est particulièrement indiqué de réaliser des projets de prévention. Depuis l'été 2014, le système intègre les cartes radar des chutes de grêle, très précieuses lorsqu'il s'agit de décider, après un orage, s'il y a lieu d'organiser un *drive-in* et, le cas échéant, où. Les nouveaux acquis en relation avec MobiSIG ont déjà été intégrés dans l'application gratuite de la Mobilière (voir aussi à ce sujet les pages 75 et 76).

Le développement de nos produits, de nos systèmes et de notre nouvelle plateforme de sinistres est présenté plus en détail au chapitre «Evolution stratégique des affaires», à partir de la page 11.

Sinistralité

L'exercice 2014 a été marqué par une sinistralité globalement favorable. Le ratio sinistres à primes s'est établi à 63,3% (exercice précédent: 63,0%), à peu près dans la moyenne des dix dernières années. Les sinistres grêle, en particulier, ont nettement diminué par rapport aux années précédentes. Hormis quelques intempéries locales sans grandes conséquences en été et en automne, nous n'avons pas connu d'événements naturels majeurs. Trois gros orages en juillet ont causé des dégâts pour environ 18 millions de francs. Largement financées par la Mobilière, les mesures de prévention mises en œuvre après les graves intempéries de 2005 et 2007 semblent donc produire les effets escomptés, limitant fortement les dommages dus aux inondations: malgré une pluviométrie semblable à celle de 2007, année catastrophique, nous avons enregistré des dommages nettement moins importants. Ceux dus aux fortes pluies persistantes de novembre, au Tessin, n'ont pas dépassé les 6 millions de francs.

Filiales

Mobi24 Call-Service-Center SA fournit des prestations d'assistance et de centre de contact, assis-

tant les clients de la Mobilière et des clients tiers jour et nuit. La nouvelle augmentation des appels, des cas d'assistance et des tâches de soutien en 2014 met en évidence le besoin sans cesse croissant des clients de pouvoir accéder à un service 24 h sur 24. Les services fournis en dehors des heures d'ouverture des agences générales sont continuellement étoffés et proposés sur différents canaux de communication.

Protekta Assurance de protection juridique SA affiche une progression réjouissante de 7,0% de son volume des primes (exercice précédent: 8,9%). Reposant sur une offre de produits adaptée à la demande, avec notamment la prestation complémentaire *JurLine*, cette croissance est de nouveau supérieure à celle du marché. La contribution de la société au résultat global du Groupe est surproportionnée par rapport à sa taille.

XpertCenter SA fournit à la Mobilière, mais aussi à des clients tiers, des prestations dans les domaines suivants: expertises automobiles, commerce d'épaves, recours (actifs et passifs), lutte contre la fraude à l'assurance et règlement des sinistres avec lien d'extranéité. La société fournit aussi des prestations traditionnelles de règlement des sinistres aux clients tiers. Pour mieux exploiter encore le potentiel de réduction des dommages, elle a de nouveau augmenté son effectif en 2014, surtout dans les domaines de l'expertise de véhicules à moteur et de la lutte contre la fraude à l'assurance.

Protekta Conseils-Risques-SA propose des prestations de conseil et d'assistance en gestion des risques, sécurité et prévention. Ses clients sont des sociétés industrielles, commerciales et de services de toute la Suisse. La société fournit ses prestations tant aux clients de la Mobilière qu'à des clients tiers. Il lui incombe en outre de définir les mesures visant à garantir la continuité opérationnelle des processus d'exploitation critiques en cas d'événement interne ou externe ayant une incidence massive et radicale sur l'activité (gestion de la continuité des activités) et de gérer de tels événements extraordinaires.

Chiffres clés vie	2014	2013	Variation
en millions de CHF			en %
Primes brutes	818,4	868,2	- 5,7
– dont primes périodiques (annuelles)	616,3	632,2	- 2,5
– dont primes uniques	202,1	236,0	- 14,4
Primes acquises pour compte propre	812,6	864,5	- 6,0
Prestations d'assurance versées pour compte propre	- 537,6	- 521,6	- 3,1
Participations des assurés aux excédents	- 43,3	- 60,6	+ 28,5
Provisions techniques pour compte propre	4 835,9	4 502,7	+ 7,4
– dont provisions pour sinistres	1 646,0	1 549,9	+ 6,2
– dont réserve mathématique	3 135,3	2 898,3	+ 8,2
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	270,4	291,3	- 7,2
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	956,7	989,1	- 3,3
Placements de capitaux	6 311,1	5 824,2	+ 8,4
Placements pour le compte et au risque de tiers	956,7	989,1	- 3,3
Résultat technique	- 144,3	- 70,2	- 105,6
Résultat financier	191,5	132,9	+ 44,1
Résultat après impôts	41,4	52,3	- 20,8
Taux de frais pour compte propre	15,8%	14,1%	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en pour-cent (%), effet positif sur le résultat (+), effet négatif sur le résultat (-)

Vie

En prévoyance privée, notre croissance dans les affaires à primes périodiques s'est poursuivie au même rythme qu'en 2013. Dans les affaires à composante d'épargne, nous entendons confirmer notre succès en poursuivant l'élargissement de notre gamme de produits novateurs. En prévoyance professionnelle, le volume des primes tant périodiques qu'uniques s'est inscrit à la baisse.

Environnement, positionnement et parts de marché

En 2014, si elle est restée stable à un bon niveau dans notre pays, la conjoncture a continué de stagner dans la zone euro. Pour soutenir l'économie, la Banque centrale européenne (BCE) a donc décidé de poursuivre sa politique monétaire expansive. La Suisse ne pouvant se dissocier de la politique des taux d'intérêt de la BCE, leur remontée semble encore lointaine. Les clients ont un comportement de placement axé prioritairement sur la sécurité, mais n'entendent pas pour autant renoncer à tout rendement. Grâce à la bonne performance du marché suisse des actions, le volume des primes des assurances vie liées à des fonds de placement sans garantie a augmenté. La gestion des fonds est assurée par la Mobilière Asset Management SA. Lancée fin 2013, notre offre d'assurances vie liées à des fonds de placement avec garantie nous a permis de développer régulièrement nos affaires d'assurances d'épargne à primes périodiques, conformément à notre stratégie. Nous sommes en outre toujours leader de l'assurance risque décès, avec une part de marché supérieure à 24%.

Grâce à des campagnes publicitaires axées sur nos solutions de prévoyance, notre notoriété en tant qu'assureur vie s'est nettement accrue durant l'exercice sous revue. Les résultats de l'étude

«Baromètre de l'assurance», réalisée annuellement auprès de plusieurs sociétés d'assurances, confirment que le marché nous perçoit désormais davantage comme étant également un assureur vie. Il ressort en outre d'une étude de marché de la Mobilière que celle-ci est l'assureur auquel se fient le plus les clients qui optent pour une société d'assurances plutôt que pour une banque au moment de conclure une assurance vie.

En prévoyance professionnelle, sur un marché globalement en recul et de plus en plus concurrentiel, nous avons préservé notre position de leader de la réassurance risque d'institutions de prévoyance, avec une part de marché d'environ 30%. De plus, afin de nous ouvrir de nouveaux secteurs de croissance, nous développons actuellement de nouveaux services et solutions taillés sur mesure, destinés aux caisses de pension autonomes et aux fondations collectives.

Les raisons de notre succès

Nos produits pour particuliers séduisent par leur simplicité. En outre, la Mobilière, qui jouit d'une excellente réputation, est bien implantée sur le marché grâce à son organisation décentralisée et son vaste portefeuille de clients non-vie présente un important potentiel de vente croisée. En prévoyance privée, nous disposons depuis plusieurs années d'un excellent réseau de distribution, reposant sur des partenaires de qualité. Enfin, en prévoyance professionnelle, nous affichons depuis des années également une quote-part légale supérieure à la moyenne dans les affaires collectives.

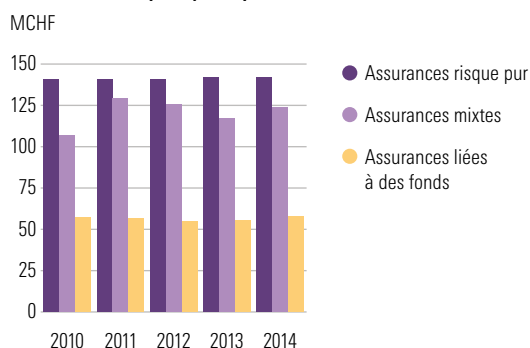
Des excédents pour nos clients

Le résultat technique comprend des participations aux excédents destinées aux assurés pour un montant de 43,3 millions de francs. Dans les affaires collectives soumises à la quote-part légale, 100% des revenus ont été reversés aux institutions de prévoyance sous forme de rentes, de prestations en capital, d'attributions d'excédents et de provisions.

Prévoyance privée

En prévoyance privée, nous avons assis notre position de leader de l'assurance risque décès. Le volume des primes a progressé par rapport à l'exercice précédent, grâce principalement aux affaires à primes périodiques, et nous sommes également parvenus à augmenter nos parts de marché dans l'assurance incapacité de gain et les produits d'épargne à primes périodiques. En ce qui concerne les produits d'épargne, la croissance résulte pour l'essentiel de l'offre d'assurances vie liées à des fonds de placement avec garantie, lancée fin 2013. Ce nouveau produit répond parfaitement aux attentes des clients. L'assurance vie liée à des fonds de placement sans garantie a par contre perdu en attrait. Enfin, les affaires à prime unique accusent un léger recul, imputable à des taux d'intérêt de plus en plus bas.

Primes brutes en prévoyance privée

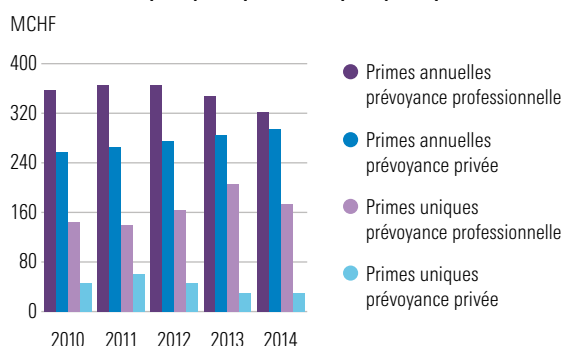


Prévoyance professionnelle

Le volume des primes annuelles a baissé par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique par la stagnation des masses salariales et du nombre d'assurés. Le volume des primes a cependant aussi pâti de la tendance à la baisse des tarifs nets. Relevons en outre que le total des primes uniques d'achat de rentes de vieillesse a reculé par rapport à l'exercice précédent, de sorte que le besoin de renforcement pour nouvelles rentes a diminué.

Le renouvellement des contrats expirant fin 2014 a été un succès et le volume des primes des nouvelles affaires a également évolué positivement. Chez les grands comptes, on observe une tendance à l'autogestion des rentes d'invalidité et décès en cours et, par conséquent, une demande accrue de prestations capitalisées. Enfin, une nouvelle application informatique nous permettra bientôt de mieux répondre aux attentes de nos clients, qui réclament davantage de flexibilité en matière de couverture d'assurance, de prestations complémentaires et de modularité des contrats.

Primes brutes en prévoyance privée et en prévoyance professionnelle



Canaux de distribution

En prévoyance privée, nos agences générales ont conclu un nombre réjouissant de nouvelles affaires et sont, comme lors de l'exercice précédent, à l'origine de l'essentiel de la progression du volume des contrats à primes périodiques. Sur le canal des banques, le durcissement des conditions d'octroi de prêts hypothécaires s'est traduit par un recul de la demande de couvertures contre les risques d'incapacité de gain et de décès. Quant aux institutions de prévoyance, la tendance à la concentration s'est poursuivie durant l'exercice sous revue, faisant ainsi légèrement reculer le nombre d'institutions que nous réassurons.

Produits et innovations

Pour conforter notre position de leader de l'assurance risque décès, nous avons assorti cette assurance, depuis début 2014, d'une participation aux excédents. Nous sommes ainsi parvenus à hisser la Mobilière, pour certaines classes de risque, dans le trio de tête des comparatifs de primes. De nouvelles formes de travail et façons de vivre ont par ailleurs modifié les besoins des clients. Pour en tenir compte, nous avons accru la flexibilité de notre offre dans les affaires à composante d'épargne, lançant par exemple une solution MobiFonds 3a pure pour les clients qui souhaitent séparer l'épargne prévoyance et la couverture du risque. De plus, nombre de clients n'ayant pas un besoin immédiat des fonds libérés à l'échéance d'une assurance constitutive de capital, nous leur proposons désormais une intéressante possibilité de réinvestissement avec rabais de fidélité.

Le 1^{er} mai 2015, dans le cadre du développement de notre gamme de produits de prévoyance privée, nous allons lancer une grande nouveauté: l'assurance épargne avec participation au rendement transparente. Entreprise à base coopérative, la Mobilière est connue pour faire participer ses clients à ses résultats. C'est ce principe qui nous a guidés dans le développement de ce nouveau produit, qui permettra aux clients de participer directement au rendement des placements des affaires vie individuelle de la Mobilière. Le taux d'intérêt de la part d'épargne sera en effet fixé sur la base d'un mécanisme transparent de participation au résultat des placements et les clients bénéficieront, dès le début du contrat, d'un capital garanti, d'une valeur de rachat élevée ainsi que de la prise en charge des éventuels résultats négatifs des placements par la Mobilière.

Prestations

En prévoyance tant privée que professionnelle, nos prestations décès sont en hausse par rapport à 2013. En prévoyance privée, les charges des prestations pour incapacité de gain ont légèrement augmenté. Elles se sont également accrues en prévoyance professionnelle, suite à une nouvelle augmentation du nombre de personnes en incapacité de travail de longue durée.

Placement de la fortune

En 2014, les marchés financiers internationaux ont évolué différemment selon les régions, sans réelles perspectives de reprise des taux d'intérêt. Nous avons réalisé un bon résultat des placements et nous maintenons notre stratégie. Notre résultat financier a par ailleurs profité d'un important gain en capital, résultant de la réalisation de notre participation dans Nationale Suisse.

L'exercice 2014 a été caractérisé par la dépendance des marchés financiers de la politique monétaire des banques nationales. Dans une sorte de guerre monétaire, les principales économies développées ont tenté de dévaluer leur propre monnaie par rapport aux autres devises par des politiques monétaires très expansives, afin de rester concurrentielles. L'économie des Etats-Unis tendant à se reprendre, le dollar s'est sensiblement apprécié vers la fin de l'année et l'on a également observé une appréciation des valeurs réelles, découlant pour l'essentiel de la politique monétaire ultrasouple des instituts d'émission. Dans ce contexte, nous avons obtenu des résultats positifs dans toutes les catégories de placement.

Les craintes liées aux risques conjoncturels et déflationnistes et les interventions des banques centrales ont fait plonger les rendements des obligations et les taux d'intérêt vers de nouveaux abîmes, tout en stimulant de façon inattendue le cours des obligations. En revanche, les actions et les placements immobiliers – surtout les fonds immobiliers et les sociétés immobilières – ont évolué positivement. Sur l'ensemble de l'exercice, malgré la chute des cours en octobre, nos placements en actions affichent une performance de 14,5%.

Nous avons par ailleurs vendu notre participation dans Nationale Suisse suite à l'offre publique d'achat lancée par Helvetia Holding SA. Celle-ci nous a versé une partie de la contrevaletur des titres en espèces et le solde sous la forme de nouvelles actions Helvetia. Cette transaction, y compris la vente des actions Helvetia, nous a permis de dégager un bénéfice net avant impôt de 161,4 millions de CHF.

Résultat et stratégie de placement

L'excellente performance des titres à revenu fixe a largement contribué au bon résultat des placements. En particulier les emprunts à long terme ont bénéficié de la baisse générale des taux d'intérêt, les obligations d'entreprise profitant en outre de la stabilité des spreads de crédit. Les risques politiques ont certes mis les marchés du crédit en ébullition au troisième trimestre 2014, mais nous n'en restons pas moins optimistes à l'égard des emprunts d'entreprise. Vis-à-vis des banques, nous misons toujours sur la prudence, estimant qu'elles ne disposent pas encore de fonds propres suffisants. Puisque nous n'avons pas de placements en Russie, nous ne sommes pas directement concernés par la forte dépréciation du rouble. Nous avons principalement investi dans des obligations d'entreprises de première qualité dans le monde entier, ainsi que dans des lettres de gage suisses. En 2014, nous avons respecté notre allocation cible, mettant en outre à profit la chute des cours sur le marché des actions (en février, octobre et décembre) pour conforter nos positions en Suisse, en Europe et en Asie.

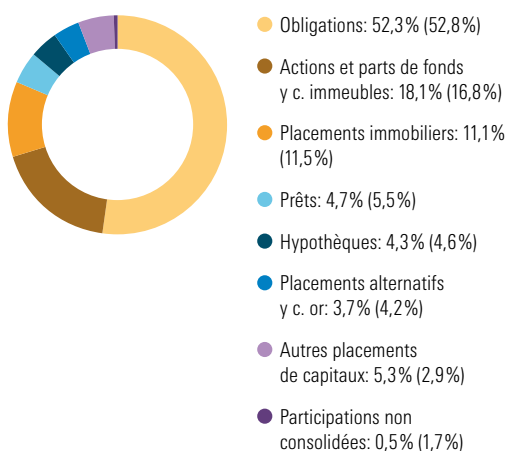
Le résultat financier se monte à 594,6 millions de CHF (exercice précédent: 298,4 millions), dont 161,4 millions issus de la cession de notre participation en Nationale Suisse. Les autres produits des placements ont atteint 476,3 millions de CHF. Le bon résultat des placements s'explique surtout par les produits des titres qui se chiffrent à 190,9 millions de CHF (exercice précédent: 194,3 millions) et par des plus-values sur les ventes (surtout actions, fonds en actions, obligations et placements immobiliers directs) de 139,4 millions au total. Atteignant 29,0 millions de CHF, les produits des revalorisations sur placements ont augmenté par rapport à 2013 (22,6 millions), tandis que les amortissements se sont élevés à 24,7 millions (exercice précédent: 83,0 millions). Les charges des placements ont nettement baissé à 58,8 millions de CHF (exercice précédent: 121,8 millions). Abstraction faite de l'effet spécial provenant de la réalisation de notre participation dans Nationale Suisse, le rendement a atteint 2,9% (exercice précédent: 2,1%) pour une valeur comptable moyenne de 14,980 milliards de CHF. La performance des placements sous gestion était de 6,7% (exercice précédent: 0,2%).

Placements immobiliers

Nos investissements immobiliers s'étoffent avec la réalisation de nos projets de construction et de rénovation. En 2014, de nouveaux immeubles comptant 115 appartements au total se sont achevés à Delémont, Oberuzwil, Tenero et Zoug. Nous avons aussi rénové et modernisé des biens existants et en avons vendu d'autres, qui ne répondaient plus à notre stratégie. La valeur de marché du portefeuille s'est accrue à 1,727 milliard de CHF (exercice précédent: 1,656 milliard). Le cash-flow a atteint 59,9 millions de CHF (exercice précédent: 70,2 millions suite au bon résultat d'une vente) et, compte tenu également de la progression réjouissante de 1,6% (exercice précédent: 1,1%) de la valeur du portefeuille, nous avons de nouveau réalisé une excellente performance de 5,1% (exercice précédent: 5,5%). Atteignant 5,5%, le taux de perte de produits est nettement plus élevé qu'en 2013 (3,9%), ce qui s'explique par le grand nombre de premières locations des deux dernières années. Quelque 200 appartements et 10 000 m² de surfaces administratives ou commerciales sont en cours de construction ou de planification, pour un total d'environ 100 millions de CHF. Le portefeuille immobilier poursuit donc sa croissance.

Répartition du portefeuille au 31.12.2014

Entre parenthèses, pourcentage de l'exercice précédent



Le Groupe Mobilière a en outre effectué un investissement substantiel dans le MobiFonds Swiss Property. En cours de constitution, le portefeuille de ce fonds immobilier de la Mobilière comprend toujours une part importante de projets de construction et de développement offrant de bonnes perspectives de revenus. Son rendement s'est élevé à 0,2% (exercice précédent: -0,1%).

Gestion des marques, publicité et sponsoring

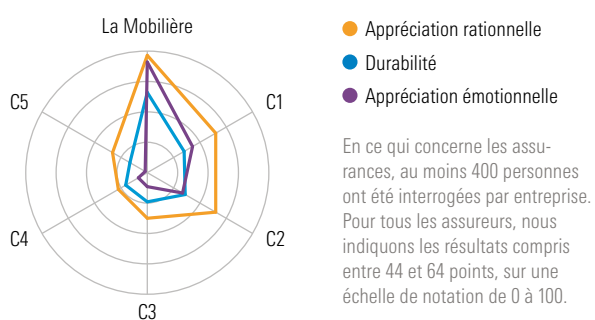
Grâce au respect systématique de sa promesse de marque et à son esprit mutualiste, la Mobilière est clairement réputée pour la confiance qu'elle inspire et perçue comme l'assureur suisse à visage humain.

Réputation de l'entreprise

La réputation d'une entreprise est un facteur clé de son succès. Début 2014, l'institut GfK a réalisé une enquête en ligne auprès de 3500 personnes sur la réputation de 102 entreprises de seize branches. Parmi les assureurs, la Mobilière est la seule qui ait nettement amélioré son classement. Elle décroche une excellente douzième place au classement général. Dans la catégorie des assureurs choses et vie, elle se classe une fois de plus première, obtenant la meilleure note non seulement en réputation globale, mais aussi sur les critères «Appréciation rationnelle», «Appréciation émotionnelle», et «Durabilité».

Réputation par rapport à la concurrence

GfK Business Reflector 2014 (C1 à C5: concurrents)



La branche des assurances charge en outre régulièrement l'institut GfK de réaliser des enquêtes de notoriété des marques. Comme les enquêtes précédentes, celle de 2014 place la Mobilière dans le peloton de tête des assureurs suisses: plus de 96% des sondés en connaissent au moins le nom. Sur le marché, nous sommes réputés surtout en

tant qu'assureur choses, mais notre taux de notoriété d'assureur vie, même s'il n'égale pas encore celui dont nous jouissons dans l'assurance de choses, est en progression constante depuis plusieurs années.

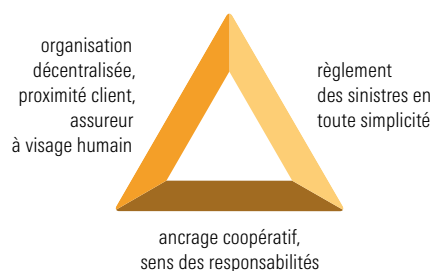
Satisfaction clientèle

Plusieurs études montrent que les clients sont très satisfaits des prestations de la Mobilière. Pour tout complément d'information à ce sujet, veuillez vous référer au chapitre «La durabilité dans l'entreprise», à partir de la page 80.

L'assureur choses inspirant le plus confiance

Grâce à la mise en œuvre cohérente et à la communication efficace de sa promesse de marque, la Mobilière a consolidé sa position de marque inspirant le plus confiance en Suisse. La proximité avec la clientèle, notre organisation décentralisée, la simplicité du règlement des sinistres et notre esprit mutualiste sont des valeurs essentielles à nos yeux, et qui continuent de séduire nos clients. En 2014, la Mobilière a de nouveau décroché le *Most Trusted Brand Award*, restant ainsi l'assureur choses qui inspire la plus grande confiance. Par ailleurs, au classement annuel *Best Swiss Brands 2014* établi annuellement par l'agence Interbrand d'après une étude de la valeur de marque, la valeur de la marque Mobilière a encore progressé. Nous faisons ainsi partie des 50 marques les plus valorisées de Suisse.

La promesse de marque



Campagne publicitaire réussie

Depuis désormais cinq ans, les ristournes – prélevées sur le Fonds d'excédents – que nous accordons à nos clients sont symbolisées par un paquet-cadeau. Les études de marché montrent que cette constance publicitaire est payante: un nombre croissant de clients non seulement savent qu'ils bénéficient d'une participation aux excédents, mais aussi en connaissent le motif, à savoir notre statut de coopérative.

Soigner notre image grâce aux réseaux sociaux

La Mobilière est présente sur différents réseaux sociaux pour diffuser des informations sur l'entreprise en fonction des groupes cibles qu'elle souhaite atteindre. Nous entretenons ainsi un dialogue personnalisé avec nos clients et soignons notre image à la faveur de contributions et discussions thématiques. Cette présence sur les réseaux sociaux nous permet en outre de mieux percevoir le marché et les besoins des clients.

De l'or pour l'émission de télévision de la Mobilière

«*Wer's glaubt*», l'émission de télévision produite par la Mobilière – où il est question de sinistres aussi incroyables qu'énigmatiques – a connu un grand succès en 2014 également. Elle a obtenu l'or au *Goldbach Crossmedia Award* pour la meilleure idée multicanal et l'argent au *Swiss EFFIE Award* pour la campagne la plus efficace, dans la catégorie «Services financiers/assurances». Cette émission pour les jeunes est une plateforme idéale pour présenter l'offre MobiJeunes à son public cible.

Réorientation du sponsoring

Durant l'exercice sous revue, nous avons commencé à mettre en œuvre la nouvelle stratégie de sponsoring élaborée en 2013, inaugurant en particulier, dans le domaine du théâtre et des spectacles, notre engagement auprès de «DAS ZELT». Ses plus de 200 représentations par année nous permettent d'accentuer encore notre présence locale. En 2014, nos réalisations audiovisuelles surprenantes ont été vues par les

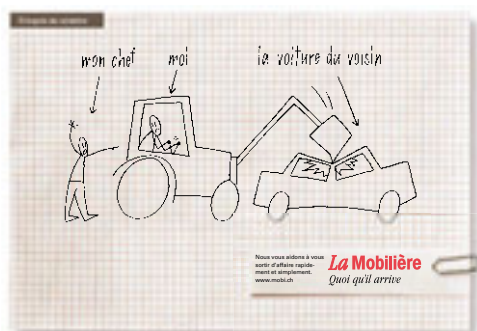
quelque 4000 clients invités par les agences générales ainsi que par 200 000 autres spectateurs.

Le second pilier de notre stratégie de sponsoring, les sports de salle, repose également sur une forte couverture régionale. Plus de 75 agences générales soutiennent directement un ou plusieurs clubs de basketball, handball, volleyball ou uni-hockey de leur région. Plus de 140 clubs sont ainsi en contact direct avec la Mobilière dans toute la Suisse. Grâce au nouveau projet *top scorer*, un élément clé de notre concept de sponsoring, au cours de cette première saison, nous avons versé 400 000 francs au total aux équipes impliquées pour soutenir la relève. Afin de promouvoir la relève et à favoriser le recrutement de jeunes joueurs par les clubs, d'autres mesures sont prévues. Nous avons en outre distribué des tee-shirts «Top scorer en herbe» à plus de 20 000 écoliers, par l'intermédiaire des offices cantonaux du sport. Au premier *Indoor Sports Gala*, début décembre, la Mobilière a récompensé les top scorers de l'année, ainsi qu'une fédération pour son projet de promotion de la relève. Par ailleurs, notre présence locale a aussi été assurée par les activités de sponsoring des agences générales. En 2014, toutes ont bénéficié de moyens supplémentaires pour renforcer leur engagement dans les sports de salle et dans le domaine du théâtre et des spectacles.

Nous continuons aussi à soutenir le zoo de Zurich, qui a inauguré, en juin, son nouveau parc aux éléphants. Nous avons accompagné cet événement par un concours, un croquis de sinistre et diverses mesures publicitaires. Un autre engagement désormais régulier est celui qui nous lie au Paléo Festival de Nyon. De notoriété européenne, cette importante manifestation romande est très appréciée de nos clients, comme en témoigne la forte demande de billets. Nous y tenons un pavillon proposant diverses attractions au public et mettons à la disposition des agences générales un espace *hospitality* attrayant, idéal pour soigner les relations personnelles avec les clients.

Enfin, nous avons également invité nos clients à participer à d'autres manifestations. Les billets pour l'une des plus prisées, à savoir les épreuves de la Coupe du monde de ski, à Adelboden, ont été épuisés en un jour.

Du 17 au 21 septembre 2014 ont eu lieu au centre des expositions de Berne les SwissSkills, ou championnats des métiers. Pour sa toute première édition nationale, la manifestation a attiré près de 160 000 visiteurs. Elle était sponsorisée, entre autres, par la Mobilière, au titre de presenting partner. Nos apprentis ont d'ailleurs fait la démonstration de la qualité du système suisse d'apprentissage, puisqu'ils ont entièrement conçu et réalisé le stand Mobilière. Ce sont aussi les apprentis qui ont eu l'idée d'un concours de croquis de sinistre géants et d'un recueil de biographies d'anciens apprentis aujourd'hui célèbres. À l'occasion de l'inauguration de leur stand d'information, ils ont également tenu une conférence médias agrémentée d'une interview –, sur un ton badin et bon enfant – du CEO Markus Hongler, lui-même ancien apprenti de la Mobilière.



Nouveau canal de communication interne

Tous les deux ans, Markus Hongler, CEO, fait la «tournée des AG», accompagné de Thomas Trachsler, responsable Management du marché. En trois mois, il rend visite à toutes les agences générales pour les informer sur l'actualité de l'entreprise et répondre aux questions des collaborateurs. Pour que tous les collaborateurs – en

particulier ceux des sites de Direction – puissent suivre la tournée, nous avons mis en place en 2014 un nouveau canal de communication: le VLog (vidéoblog) du CEO, accessible depuis la page d'accueil de l'intranet. À la fin de chaque jour de tournée, le CEO mettait en ligne une brève séquence vidéo, dans laquelle il faisait part de ses impressions et partageait ses réflexions. Les collaborateurs avaient alors la possibilité de poser des questions ou d'avancer leurs propres idées et suggestions.

«Plume d'Or» pour le VLog du CEO

Le numérique aussi rapproche, a relevé l'Association suisse de la communication interne (ASCI) en décernant sa «Plume d'Or» de la catégorie médias électroniques au nouveau VLog du CEO. Le jury s'est dit très impressionné par le mode de production. Tournées sur place à l'aide d'un iPad, sans matériel professionnel ni texte défilant sur un prompteur, les vidéos sont enlevées et authentiques. Le jury a été particulièrement frappé par une séquence montrant que l'opérateur vidéo n'est autre que le chauffeur du CEO. Ces éléments surprenants l'ont amené à récompenser le VLog pour sa vivacité, sa proximité et sa simplicité. Le VLog du CEO a également été distingué au niveau européen, obtenant le bronze dans la catégorie médias sociaux lors du «FEIEA Grand Prix», organisé par la *Federation of European Internal Communication Associations*.

Concours vidéo «Mobilike»

Pour beaucoup, c'est un sentiment, pour d'autres un état d'esprit ou même une identité. Mais qu'entend-on exactement par «Mobilike»? Qu'y a-t-il de particulier dans l'ambiance qui règne à la Mobilière et la rend unique? Pour le savoir, nous avons lancé un concours auquel tous les collaborateurs pouvaient participer. Il s'agissait de réaliser des vidéos de 30 secondes au plus, où les collaborateurs expliquaient ou illustraient ce que signifie pour eux «Mobilike». Nous avons reçu 103 vidéos, dont la diversité n'avait d'égale que celle du personnel de l'entreprise. Les collaborateurs ont désigné le vainqueur parmi trois finalistes.

Gestion des risques

La centralisation des processus de gestion des risques permet d'identifier tous les risques essentiels à l'échelle du Groupe Mobilière, et de les recenser, surveiller et limiter systématiquement. Nous ne prenons que des risques calculés, de manière à saisir les chances qu'ils nous offrent.

Politique et stratégie de risque

Dans la politique de risque, le Conseil d'administration définit le rôle, les objectifs et les principes de la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise, ainsi que les compétences en la matière. Les objectifs supérieurs de la Mobilière sont la protection de la base de fonds propres nécessaires pour satisfaire les prétentions de nos clients, l'identification des profils de risque et de rendement et la préservation de la réputation du Groupe.

Pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise et concrétiser la politique de risque, le Conseil d'administration élabore également une stratégie de risque. Celle-ci définit la propension au risque de la Mobilière – dont dépendent ses besoins en capital-risque – et d'autres directives stratégiques de pilotage des risques essentiels. Les risques auxquels la Mobilière est exposée se répartissent en plusieurs catégories: risques d'assurance, de marché, de crédit, de liquidité, de réputation, risques stratégiques et risques opérationnels.

Cadre de référence de la gestion des risques



Gouvernance et responsabilités

Par la mise en place, à l'échelle de l'entreprise, d'une gestion des risques, d'un système de contrôle interne et de fonctions de compliance, le Conseil d'administration assume sa responsabilité suprême. Il arrête les lignes directrices et les concepts de mise en œuvre de la politique de risque. En cela, il est conseillé et assisté par le Comité placements/risques, en particulier, dans le domaine des risques d'assurance, de marché et de crédit, et par le Comité d'audit dans celui des risques opérationnels. Leur application incombe ensuite au Comité de direction. Deux commissions de gestion siégeant trimestriellement sous la conduite du responsable des finances (CFO) préparent les bases décisionnelles à l'intention du Comité de direction: la commission Stratégie ALM pilote les risques d'assurance, de marché et de crédit à l'aide du processus Asset Liability Management, tandis que le comité ORM s'occupe des risques liés aux processus, aux ressources humaines, aux systèmes et aux événements extérieurs. Les risques stratégiques sont traités par le Conseil d'administration, dans le cadre des processus de révision de la stratégie et de contrôle. Les risques de liquidités et de réputation sont gérés directement par le Comité de direction.

En tant que fonctions centrales de contrôle de risques (2^e ligne de défense), l'unité Gestion des risques et le Compliance Office Groupe Mobilière soutiennent le Conseil d'administration et le Comité de direction dans les questions de gestion des risques. Ils mettent à leur disposition les méthodes et instruments de pilotage des processus concernés. Les secteurs du Comité de direction et les fonctions de support sont responsables de la mise en œuvre des processus de gestion des risques et de la gestion des risques dans leurs domaines de compétence respectifs (1^{re} ligne de défense). La révision interne et l'organe de révision externe, qui font partie intégrante du système de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise, font office de troisième ligne de défense et soutiennent le Conseil d'administration et son comité d'audit dans l'exercice de leurs responsabilités en réalisant des contrôles indépendants.

En 2014, nous avons actualisé les responsabilités entre les première et deuxième lignes de défense, pour toutes les catégories de risques, et mis en place des garde-fous appropriés.

Les trois lignes de défense de l'Enterprise Risk Management

1^{re} ligne de défense: preneur de risques	Identifier et gérer les risques de son propre secteur d'attribution et mettre en œuvre les contrôles s'y rapportant
2^e ligne de défense: contrôle des risques	Mettre en œuvre un référentiel transversal de gestion des risques et mettre en œuvre un système de garde-fous (checks and balances) par rapport à la première ligne de défense
3^e ligne de défense: assurance indépendante	Fournir une assurance objective par le contrôle du référentiel de gestion des risques et la réalisation de contrôles et de rapports

Gestion quantitative et qualitative des risques

La gestion des risques consiste, d'une part, à identifier, analyser et évaluer les risques, et sur la base des résultats des analyses et évaluations, à surveiller les risques et à les piloter, et, d'autre part, à établir le reporting s'y rapportant. L'identification des risques fait appel à des méthodes appropriées et à des estimations d'experts. Les risques des différentes catégories sont analysés et évalués à l'aide de modèles quantitatifs et de méthodes qualitatives. Les risques d'assurance, de marché et de crédit sont quantifiés à l'aide d'un modèle de risques interne reposant sur les modèles du Test suisse de solvabilité (SST) développé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Nous déterminons ainsi les besoins en capital-risque, compte tenu de la propension au risque définie par le Conseil d'administration, en utilisant également, outre nos modèles internes, les logiciels *Igloo Professional* et *Prophet ALS*. Les modèles quantitatifs sont complétés par des tests de stress et des analyses de scénarios. Les méthodes de

gestion qualitative des risques nous permettent de nous assurer que toutes les catégories de risques sont couvertes par des processus appropriés, pilotés de manière centralisée, garants d'une gestion, d'une surveillance et d'un reporting systématiques des risques.

Rapports

L'unité Gestion des risques et le Compliance Office Groupe rendent compte en temps utile, dans des rapports ad hoc, de la situation de la Mobilière en matière de risques et veillent à adapter leur communication à leurs divers destinataires. Ils surveillent le respect des prescriptions légales, stratégiques et de politique commerciale et créent la transparence requise en fournissant au management toutes les informations pertinentes sur la situation financière et l'état des risques de la Mobilière.

Risques d'assurance

Par risques d'assurance, nous entendons les risques de subir des pertes économiques lorsque les sinistres et les prestations assurés ne correspondent pas à nos attentes en matière de survenance, de montant ou de calendrier. Nous distinguons les risques d'assurance non-vie et vie. Le tableau ci-dessous présente le volume de primes par branche d'assurance.

Risques d'assurance

Volume de primes par branche

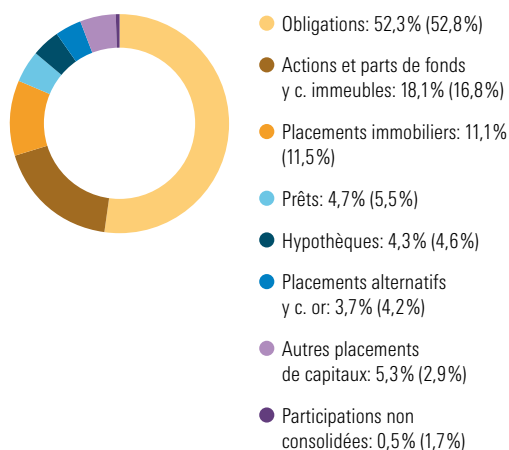
Non-vie	MCHF
Mobilité	954
Ménages	642
Personnes	342
Entreprises	248
PME	362
Protection juridique	90
Vie	MCHF
Primes uniques prévoyance privée	29
Primes uniques prévoyance professionnelle	173
Primes annuelles prévoyance privée	294
Primes annuelles prévoyance professionnelle	322

Risques de marché et de crédit

Les risques de marché correspondent aux risques de pertes économiques résultant de variations des prix du marché (p. ex. actions, devises, spreads de crédit, matières premières ou biens immobiliers) ou des taux d'intérêt. Quant aux risques de crédit, ils désignent les risques de pertes financières liés à la défaillance de contreparties, par exemple lorsqu'un débiteur de l'entreprise n'est plus à même de tenir ses engagements. Dans le bilan de la Mobilière, les risques de marché et de crédit résultent en particulier de l'allocation d'actifs.

Répartition du portefeuille au 31.12.2014

Entre parenthèses, pourcentage de l'exercice précédent



Risques opérationnels et compliance

On entend par risques opérationnels les risques de pertes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des procédures, des personnes ou des systèmes internes ou encore à des événements extérieurs. La gestion systématique de cette catégorie de risques par l'unité Gestion des risques du Groupe garantit que des mesures et des contrôles sont disponibles pour limiter les risques dans les processus métier et empêcher la survenance d'événements susceptibles d'avoir de graves conséquences financières. Les risques liés au reporting financier, à la légis-

lation et à la réglementation (compliance) ainsi qu'à l'exploitation sont gérés dans un système intégré orienté risques et aligné sur les processus métier. Les risques opérationnels essentiels du Groupe Mobilière sont pilotés et surveillés par l'unité Gestion des risques du Groupe et par le Compliance Office Groupe.

Autres catégories de risques

Le *risque de liquidité* désigne l'éventualité qu'en raison des risques liés à ses activités commerciales, d'investissement ou de (re)financement, le Groupe Mobilière ne puisse pas honorer entièrement et dans les délais des engagements de paiement échus. Pour être à même de fournir à tout moment les prestations promises, nous pratiquons un pilotage actif et ciblé de nos liquidités.

Le *risque stratégique* est le risque découlant de la prise de décisions stratégiques opérationnelles erronées ou de l'incapacité à s'adapter aux changements touchant l'environnement de l'entreprise. Afin d'assurer sa pérennité, le Groupe Mobilière s'est doté d'un processus annuel de contrôle systématique de sa stratégie.

Le *risque de réputation* désigne le risque d'une perte d'image et, partant, d'une diminution de la valeur de l'entreprise, résultant de décisions opérationnelles erronées, de comportements professionnels inadéquats, de conflits d'intérêts, de l'inobservation de lois et de règlements ou encore d'une culture de conduite et d'entreprise déficiente. Pour préserver l'excellente réputation de la Mobilière, nous agissons avec professionnalisme et en toute intégrité à tous les niveaux hiérarchiques.

Continuité des activités et gestion des crises

En cas d'événement exceptionnel, la gestion de l'événement et la continuité des activités sont assurées par un dispositif central coordonné de continuité des activités s'appuyant sur une cellule de crise ainsi que sur les organisations de secours locales. Ce dispositif est soutenu au besoin par des spécialistes externes, par exemple en matière d'assistance psychologique ou logistique. Les structures concernées procèdent régulièrement à des exercices d'intervention (cellule de crise, exercices d'urgence) ou d'évacuation d'immeubles.

Fonds propres plusieurs fois supérieurs aux exigences légales

Au mercredi 31 décembre 2014, le Groupe Mobilière remplit les exigences légales (Solvabilité I) à 626%, dépassant ainsi de plusieurs fois lesdites exigences. Des analyses de sensibilité réalisées régulièrement permettent de quantifier les effets de scénarios de très graves crises du marché sur la marge de solvabilité. Ces effets sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Solvabilité I – Analyse de sensibilité

Impact d'événements extrêmes sur la marge de solvabilité

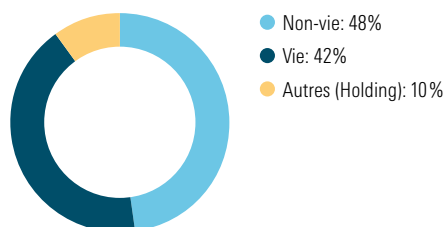
	Marge de solvabilité	Marge de solvabilité après un événement extrême
Solvabilité I à fin 2014	626%	
Perte de valeur de 30% sur		
Actions		544%
Devises		581%
Or		613%
Immeubles (y c. fonds)		518%

Effets fiscaux non pris en compte

Notre capacité de risque mesurée selon le test suisse de solvabilité SST (Solvabilité II) démontre que tant les différentes sociétés du Groupe Mobilière que le Groupe lui-même affichent de confortables taux de couverture. Calculé selon un modèle interne fondé sur les principes du SST, le quotient pour le Groupe est supérieur à 300%. Un système assorti de limites d'intervention nous permet de suivre en permanence l'évolution de la dotation en capital par rapport au capital requis et d'intervenir précocement en cas de risque de sous-couverture. Les contributions aux risques – déterminées conformément aux principes du SST – qui alimentent le capital de solvabilité requis du Groupe, sont présentées dans le graphique ci-dessous.

Solvabilité II – Répartition des risques déterminants pour le capital de solvabilité requis

Etat au 30.6.2014 (chiffres communiqués à la FINMA conformément aux principes SST)



Instruments de couverture

En raison de notre exceptionnelle dotation en fonds propres, nous recourons prioritairement à des instruments destinés non pas à se substituer de manière générale au capital-risque, mais à contenir les effets d'événements extrêmes. Le recours à ces instruments diminue dans le même temps la volatilité des rendements. Sur le plan des risques d'assurance, nous nous couvrons en particulier contre les pertes pouvant résulter de graves événements naturels ou de tremblements de terre. Enfin, nous nous protégeons contre les pertes sur placements par la couverture du risque de change lié aux placements en valeurs nominales. De plus, nous pouvons également recourir à des instruments financiers dérivés.

65

Responsabilité sociétale et entrepreneuriale

Corporate Social Responsibility	66
Engagements sociétaux	74
La durabilité dans l'entreprise	80
La Mobilière en tant qu'employeur	85

Corporate Social Responsibility

Depuis sa fondation en 1826, la Mobilière opère sous la forme d'une coopérative. Solidarité, développement durable et sens des responsabilités sont les valeurs qui gouvernent notre action, dans l'intérêt à la fois de nos clients, de nos collaborateurs, de nos partenaires et de la collectivité.

La Mobilière, engagée pour la Suisse

Son statut de coopérative permet à la Mobilière de mener une action durable tout à fait unique en son genre, ciblant non pas la maximisation des bénéfices, mais le succès de l'entreprise sur le long terme. Nous partageons les fruits de ce succès par des versements d'excédents à nos clients, mais aussi par des engagements sociaux et écologiques. Au terme d'une évaluation approfondie, il fut décidé, au printemps 2013, de créer un département *Corporate Social Responsibility*

Engagements sociétaux de la Mobilière

Coopérative et innovation



● Prévention

- Projets de prévention
- Laboratoire universitaire bernois de recherche sur les conséquences du changement climatique
- Prévention et art

● Art et culture

- Collection d'art
- Expositions
- Intermédiation
- Promotion artistique

● Entreprise et travail

- Forum Mobilière Thoune
- Durabilité à la Mobilière
- Projets locaux au niveau des agences générales

● Habiter et vivre ensemble

- EPFL Urban Design & Sustainable Living
- Laboratoire Mobilière d'analyses de données EPFZ

(CSR), dont la vision et la mission sont formulées en ces termes: «La Mobilière, engagée pour la Suisse» et «Par ses activités de recherche et ses engagements, la Mobilière se positionne comme un faiseur d'opinion crédible sur des thèmes choisis».

La responsabilité sociétale d'entreprise a toujours été une composante essentielle de la culture de notre entreprise depuis sa création. Afin d'en systématiser davantage la conduite et d'inscrire les activités dans un cadre organisationnel et de contenus propice à leur développement futur, nous avons défini quatre thèmes directeurs stratégiques:

- La tradition mutualiste de la Mobilière et les valeurs qui s'y rattachent constituent le fondement de tous nos projets.
- Tant dans sa sphère privée que dans son environnement professionnel, l'être humain est au cœur de notre engagement. Notre travail a pour but de créer des conditions cadres qui renforcent l'initiative personnelle, porteuse d'un avenir placé sous le signe de la durabilité et de la créativité.
- Mener une action sur le thème du développement durable exige des compétences. Nos activités dans les domaines de l'art et de la créativité promeuvent ces compétences.
- Renforcer la promesse de marque de la Mobilière: présence locale, proximité clients, relation personnelle, simplicité du règlement de sinistres, et esprit mutualiste et sens des responsabilités.

Domaines thématiques

À notre statut de coopérative sont associées les valeurs fondamentales que sont la solidarité, le développement durable et le sens des responsabilités. Nous y avons ajouté la créativité. Ces valeurs fondamentales forment un cadre dans lequel s'inscrivent nos projets actuels et futurs.

Parties prenantes

La Mobilière implique ses parties prenantes dans un esprit de partenariat et de responsabilité. Nous collaborons avec les milieux de la recherche, de la politique et de l'économie et entretenons des échanges soutenus avec nos clients. À côté

de nos assurés, nos collaborateurs et la collectivité sont nos principales parties prenantes.

i Plus d'informations dans l'index GRI:
www.mobi.ch/annualreport
 Centre de téléchargements › Index GRI

Perspectives

Notre pratique de la responsabilité sociale et entrepreneuriale se concentre sur des thématiques qui revêtent une haute importance pour nos par-

ties prenantes et sur des thèmes correspondant à leurs valeurs et qui recèlent pour l'avenir des chances et des risques. Notre approche fait appel, en particulier, aux processus de création artistique, et a pour but de renforcer la prise de conscience de la nécessité d'une action durable. Ces thèmes seront affinés en 2015; au besoin, ils seront complétés et validés à l'interne et à l'externe. En outre, nous pourrions définir sur cette base de nouvelles mesures concrètes pour notre action sociale, écologique, culturelle et économique.

Analyse de matérialité

Importance pour les parties prenantes	très haute	<ul style="list-style-type: none"> ■ Produits offrant des bénéfices sociaux et/ou écologiques supplémentaires ■ Fournisseurs locaux ■ Chances et risques des tendances futures ■ Placements durables ● Egalité des chances et diversité 	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Base coopérative ■ Ethique et intégrité ▲ Prévention ■ Satisfaction clientèle ■ Produits fiables ● Développement personnel, formation de base et formation continue ● Modèles de travail compatibles avec la vie de famille ■ Ancrage local ● Collaborateurs engagés ● Environnement de travail équitable ■ Durabilité financière 	
	haute	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Récompenses et prix ▲ Engagement philanthropique 	<ul style="list-style-type: none"> ● Prestations de l'employeur ▲ Recherche au profit de la collectivité ▲ Promouvoir la capacité d'innovation ▲ Recours à l'art pour façonner un avenir durable ■ Gestion des risques ● Evolution du monde du travail 	
	moyenne	<ul style="list-style-type: none"> ■ Répercussions écologiques 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Événementiel et sponsoring ■ Constructions et immeubles 	
		moyenne	haute	très haute
		Importance pour la Mobilière		

- ▲ Engagements sociétaux
- La durabilité dans l'entreprise
- La Mobilière en tant qu'employeur



07:26 Lundi
Zurich, ZH

Dr Irena Pletikosa Cvijikj
Responsable scientifique du laboratoire Mobilière
d'analyse de données, EPFZ



«Le trafic mondial de données devrait quadrupler entre 2013 et 2016. Cette augmentation pose certes des défis en matière d'analyse des données, mais elle offre également des opportunités inédites à différents secteurs économiques. Les entreprises ne seront toutefois pas les seules à en profiter. Les individus et la société bénéficieront, quant à eux, de nouvelles perspectives et de services qui contribuent à la qualité de vie. C'est sur cet aspect du «big data» que portent nos recherches. J'espère, pour la Suisse de demain, que nous pourrons concilier les exigences des différentes parties prenantes et générer de la valeur ajoutée pour la société.»



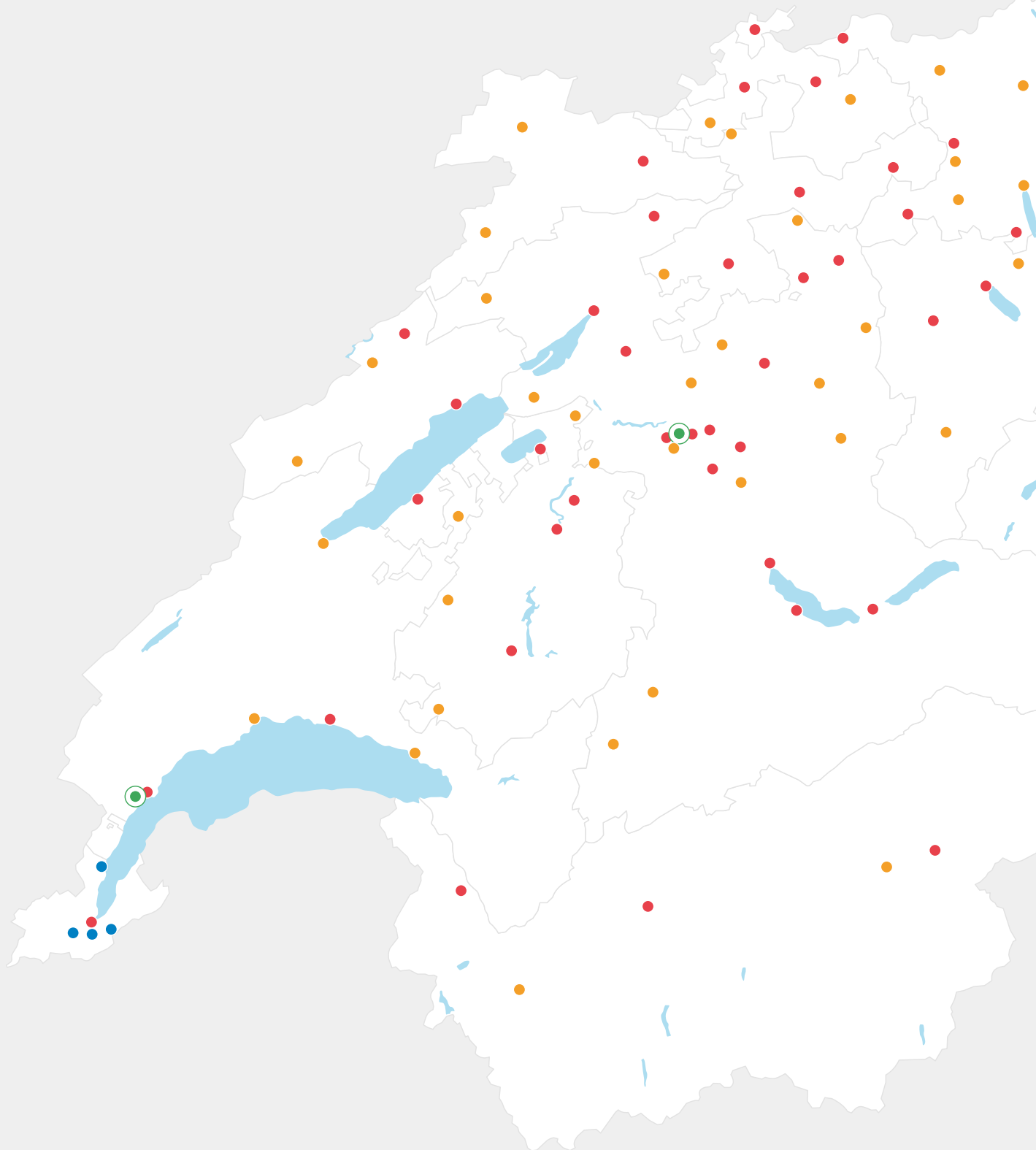
09:02 Samedi
Morgins, VS

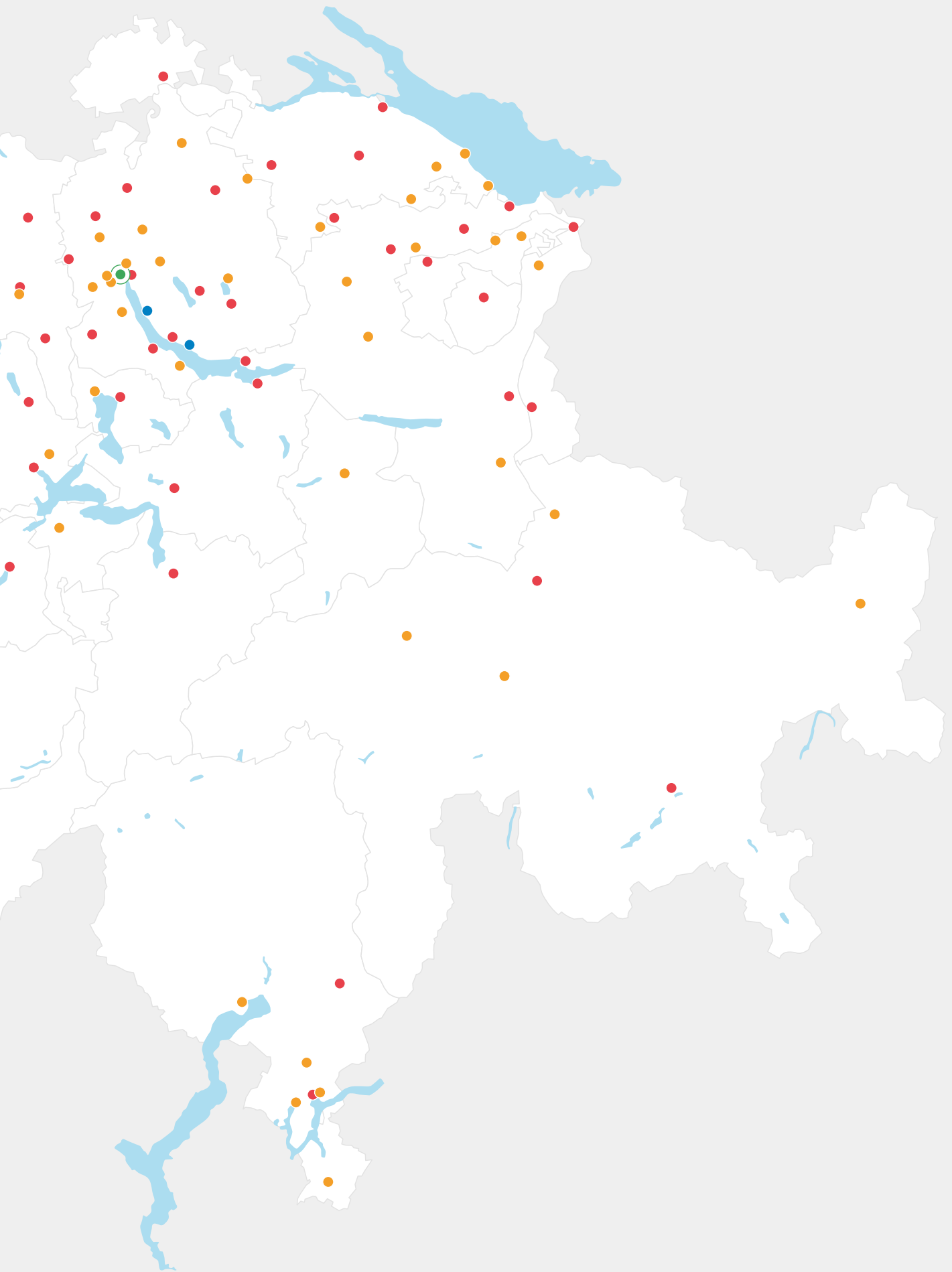
Fabrice Donnet-Monay
Président de la commune de Troistorrents (Morgins)



«Habitant une commune de montagne, je sais que les risques naturels sont bien réels. Le village touristique de Morgins, sur la commune de Troistorrents, est exposé au risque d'avalanche, et le lieu-dit La Cergnat, en particulier, est menacé par les crues du ruisseau et les laves torrentielles. Cependant, la sécurité a pu être sensiblement accrue par la construction de paravalanches et d'un bassin de rétention ainsi que des mesures de reboisement. J'espère, pour la Suisse de demain, que le sens de la solidarité perdurera et que d'autres communes bénéficieront du soutien de la Mobilière.»

- Sites de Direction
- Agences générales
- Agences
- Bureaux de quartier





Engagements sociétaux

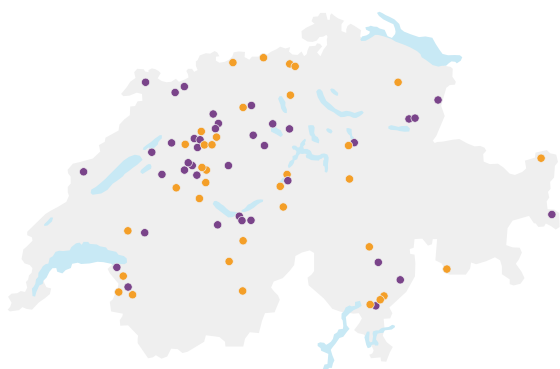
La Mobilière soutient des projets de recherche et des projets de prévention des dangers naturels dans tout le pays, ouvre de nouveaux espaces de dialogue entre art et société, et aide les entreprises suisses à développer leur capacité d'innovation.

Dangers naturels: financement initial de projets de prévention

Notre exposition aux dangers naturels a augmenté. Même s'ils sont couverts financièrement, les dommages naturels ont des conséquences douloureuses pour la population des régions concernées. Lors d'une catastrophe naturelle, la Mobilière offre son assistance et règle les conséquences, mais son rôle ne s'arrête pas là, puisqu'elle s'engage aussi pour la prévention. Les fortes précipitations de juillet 2014 ont entraîné, dans certaines régions, une importante montée des cours d'eau. Le débit de l'Emme, par exemple, a atteint des valeurs qui ne se rencontrent, statistiquement, que tous les trois cents ans. Les pluies incessantes ont provoqué des inondations dans l'Emmental, notamment à Bumbach et Schangnau, dans l'Entlebuch, ainsi que dans certaines régions du Valais et de Suisse orientale, en particulier à Altstätten et à Berneck (SG).

Engagement en faveur de projets de prévention

- Projets terminés
- Projets approuvés



Dans maintes zones exposées, la Mobilière a soutenu des projets de prévention, qui ont fait la preuve de leur utilité lors des intempéries de l'été 2014. Ainsi, à Berthoud, à peine achevés, les dispositifs anti-crue ont déjà permis d'éviter des dégâts considérables. À Willisau, le canal de décharge de la rivière Enziwigger construit dans les années 2007 à 2009 a une fois de plus épargné à la ville d'importants dégâts. Ces deux projets de prévention ont été cofinancés par la Mobilière.

Cet engagement en faveur de la prévention est maintenu: en 2014, nous avons octroyé à treize communes des contributions pour des projets de dispositifs anti-crue. Des mesures telles que les rehaussements de digue, l'aménagement de dépotoirs à alluvions et les corrections de ruisseaux permettront de limiter, voire d'empêcher, les dommages aux infrastructures, aux biens et aux terres agricoles. Dans le village de Freienwil, près de Baden (AG), notre engagement va au-delà de la simple protection contre les crues: la correction du ruisseau permettra de réaménager le centre de la localité et ainsi de mieux mettre en valeur l'espace public. La Mobilière participe à hauteur de 100 000 francs au volet artistique de ce projet et procédera à la sélection des artistes avec les autorités communales. Mettre en lien la prévention et l'art devrait rendre plus visible aux yeux du public la nécessité d'adopter une approche durable.

Notre engagement pour la prévention remonte aux inondations exceptionnelles de 2005, et depuis lors, nous avons soutenu quelque 79 projets, par des contributions au financement partiel ou initial. Fin 2014, cet engagement financier s'élevait à près de 22 millions de CHF. Les projets soutenus par la Mobilière jusqu'ici et leur efficacité feront l'objet d'une étude plus précise en 2015, et les résultats serviront à mieux cibler l'utilisation des moyens de prévention disponibles. Ces projets sont présentés sur notre site Internet:



Plus d'informations sur:

www.mobi.ch › La Mobilière › Engagement & sponsoring ›
Prévention et sécurité › Prévention des dangers naturels

La Mobilière s'engage pour la recherche

Grâce à notre structure décentralisée, nous sommes tous les jours en contact personnel avec des habitants de toutes les régions du pays, et nous connaissons leurs besoins et leurs préoccupations. Dans les domaines des dangers naturels et de l'habitat et du vivre ensemble, nous avons acquis un vaste savoir technique et une expertise dont nous faisons profiter la collectivité. Nous soutenons la recherche sur les risques climatiques et les dangers naturels à l'Université de Berne, la recherche sur l'analyse des données à l'École polytechnique fédérale de Zurich et désormais, la recherche en écologie urbaine et espaces de vie durables à l'École polytechnique fédérale de Lausanne.

La Mobilière est consultée quant à l'attribution des chaires qu'elle finance, mais la décision revient à l'institut concerné. Nous soutenons la recherche non seulement financièrement, mais aussi par la mise à disposition de données et de compétences. La Mobilière peut proposer des thèmes de recherche, mais l'institut conserve toute liberté dans le choix des projets et des méthodes et toute indépendance dans l'interprétation des résultats. En aucun cas, nous ne prescrivons des buts de recherche. La liberté de l'enseignement et de la recherche est en tout temps garantie et réglée contractuellement.

Les partenariats entre entreprises et milieux scientifiques sont optimaux pour la rencontre entre la pratique et la recherche. Les résultats demeurent la propriété de l'institut de recherche, sont publiés dans les revues scientifiques habituelles et accessibles librement. Bien entendu, nous pouvons, nous aussi, faire usage de ces données et les publier. Nous assurons ainsi la transmission du savoir. La protection des données clients est d'une importance primordiale à la Mobilière. C'est pourquoi les données fournies aux chercheurs sont agrégées ou anonymisées.

Recherche sur les risques climatiques et les dangers naturels

À l'automne 2013, nous avons créé le laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels, étendant ainsi notre collaboration avec l'Université de Berne dans le domaine de la recherche sur les conséquences du changement climatique, en particulier dans le domaine des inondations, des tempêtes et de la grêle. Cette étroite collaboration entre chercheurs universitaires et collaborateurs de la Mobilière porte ses fruits: les analyses d'images radar de MétéoSuisse et des données de sinistres de la Mobilière montrent que les dommages de grêle aux véhicules ne se produisent qu'à partir de certains seuils météorologiques déterminés. Ces constatations favorisent une gestion efficace des sinistres. En effet, lors d'un orage de grêle, la Mobilière est informée immédiatement du moment, du lieu et de l'intensité du phénomène, ce qui nous permet d'organiser un *drive-in* avant même que ne nous parviennent les premières déclarations de sinistre.

En 2015, le laboratoire Mobilière, en collaboration avec MétéoSuisse, prévoit de dresser une carte des dangers de grêle sur la base des données radar des dix dernières années et des données de sinistres Mobilière. Elle indiquera quelles régions de Suisse sont statistiquement particulièrement exposées au risque de grêle. Notre collaboration avec le laboratoire Mobilière de l'Université de Berne a pour but, à l'avenir, de pouvoir établir des prévisions de grêle à court terme, qui seront utiles à la collectivité toute entière. En effet, chaque année, en été, la grêle cause des dommages pour plusieurs millions aux cultures, aux véhicules et aux bâtiments.

La grêle est un phénomène extrêmement complexe, encore mal connu, comme l'ont affirmé les chercheurs, météorologues et experts de l'assurance réunis à la première conférence européenne sur la grêle qui s'est tenue à Berne en juin 2014 à l'invitation du laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels. Le film «Sur la piste de la grêle», réalisé conjointement avec l'Université de Berne et MétéoSuisse, fournit de plus amples informations sur l'état actuel et futur de la recherche sur la grêle.

 **Plus d'informations sur:**
www.mobi.ch › La Mobilière › Engagement & sponsoring ›
Prévention et sécurité › Risques naturels et climatologie

Laboratoire Mobilière d'analyse de données: explorer le potentiel du big data

Depuis plusieurs années, le trafic mondial de données augmente de façon exponentielle. Quel usage peut-on faire de ces données en vue d'une réflexion et d'une action orientées vers l'avenir? Quelles informations pouvons-nous retirer de leur analyse? Tels sont les thèmes abordés par le Laboratoire Mobilière d'analyse de données, créé en octobre 2013 à l'initiative de la Mobilière et de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) dans le but d'exploiter le potentiel du *big data* et de l'analyse avancée dans le domaine des assurances et d'en retirer des enseignements utiles à la collectivité. Pendant sa première année d'existence, le laboratoire s'est organisé et a défini deux projets de recherche.

Le projet *Home Safety* est destiné à aider les particuliers à mieux évaluer le risque d'effraction. Les risques futurs sont calculés à l'aide des données d'événements d'effraction antérieurs et évalués sur la base des données de sinistres de la Mobilière. Afin d'affiner la précision des prévisions, les données de la Mobilière sont combinées à des données externes, par exemple des données démographiques ou météorologiques. Les informations obtenues sont enregistrées dans un système informatif accessible sur terminaux mobiles ou sur le Web. Elles peuvent être

précieuses lors de la prise de décisions, par exemple, au moment de louer un nouveau logement. En 2015, il est prévu de réaliser des publications sur le thème du cambriolage, mais aussi des ateliers sur la prévention des effractions et des tests de marché sur des services d'utilité générale.

Le projet *Smart Consumer* a pour objet la tendance actuelle à la numérisation et à la présence omnicanal dans le secteur de l'assurance. On cherche à savoir quels canaux conviennent à quels services. Les résultats des analyses et des études seront présentés dans des publications accessibles à un large public. Pendant l'année sous revue, le laboratoire Mobilière d'analyse des données a réalisé une étude de benchmark sur l'utilisation des réseaux sociaux par les sociétés d'assurance à l'exemple de Facebook, dont le magazine «Schweizer Versicherungen» a rendu compte en juin 2014.

 **Plus d'informations sur:**
www.mobi-lab.ch

Chaire Mobilière en écologie urbaine et espaces de vie durables

En 2014, la Mobilière et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) ont conclu un partenariat en vue de la création d'une chaire en écologie urbaine et espaces de vie durables. La nouvelle chaire sera attribuée à l'automne 2015. Ce nouveau partenariat comble un vide en matière de recherche, en permettant de mieux comprendre et d'améliorer le bien-être dans les villes, notamment par l'étude des répercussions de l'urbanisme de demain sur nos défis écologiques. Elle nous donne la chance de comprendre les interactions entre la qualité de vie et la croissance des villes, et ainsi d'anticiper les problèmes que pourrait soulever à l'avenir la vie en société dans les centres urbains. De plus, la chaire Mobilière de l'EPFL recentre l'intérêt sur des modèles familiaux en mutation et la recherche d'un meilleur équilibre entre hommes et femmes dans le monde du travail.

Sa direction sera attribuée à une scientifique. Avec la chaire Mobilière, nous entendons étudier les grandes questions de demain par une approche scientifique et mettre les enseignements à la disposition de la collectivité.

Forum Mobilière Thoune: soutenir la capacité d'innovation des entreprises suisses

Les besoins des clients évoluent de plus en plus vite. Les nouvelles technologies font naître de nouveaux besoins, et la mondialisation croissante accentue la concurrence internationale. Plus que jamais, pour pouvoir subsister, une entreprise doit être capable d'innover. Certes, la Mobilière n'assure pas le manque de créativité ou de capacité à innover, mais elle peut créer les conditions-cadres qui aideront les entreprises à se développer dans ce domaine. Au Forum Mobilière Thoune, dans le cadre historique du château de Thoune, nous avons créé un espace inédit, dans lequel les entreprises trouveront les conditions idéales pour réfléchir à leur avenir.

Pour pouvoir imaginer de nouvelles solutions et évoluer, il est indispensable de remettre en question ses structures et ses champs d'action, de sortir des sentiers battus et de son environnement habituel, car pour stimuler l'innovation, il faut de nouveaux outils.

Notre concept d'atelier se fonde sur la méthode dite du *design thinking*, un processus d'innovation qui a vu le jour à l'université de Stanford, en Californie, au cœur de la Silicon Valley. Ce processus s'appuie sur des retours d'informations de l'utilisateur final, et par un cycle permanent alternant le prototypage et le test de solutions possibles, il permet de développer rapidement de nouveaux produits, de nouveaux services ou de nouvelles idées commerciales. Un grand nombre d'entreprises et de *start-ups* de la Silicon Valley y recourent. En collaboration avec l'université norvégienne de sciences et de technologies de Trondheim (NTNU) et l'EPFZ, nous entendons développer cette méthode et l'adapter aux besoins spécifiques des entreprises suisses. À Thoune, nous avons créé des espaces inédits, qui sou-

tiennent les différentes phases de la création d'idées. Dans la salle «New York», par exemple, les participants sont constamment en mouvement, soit pour des tests, soit pour des présentations, ce qui génère de nouvelles inspirations en permanence. En outre, l'atelier offre tous les outils nécessaires au prototypage.

Fin juin 2014, lors de l'inauguration officielle du château, quelque 5000 visiteurs, parmi lesquels de nombreux représentants des milieux politiques et économiques et de nos agences générales, ont eu l'occasion de découvrir le Forum Mobilière Thoune et notre nouvelle offre. Bien que la question de l'intégration de notre concept visionnaire d'aménagement des locaux et de notre méthode dans le cadre historique du château de Thoune n'ait pas été complètement résolue, nous sommes parvenus à organiser non moins de neuf ateliers pendant la phase pilote.

Le Forum Mobilière Thoune est une contribution tout à fait inédite au renforcement des PME et à la capacité d'innover en Suisse, deux composantes essentielles du succès de l'économie de notre pays. En outre, par nos partenariats avec des hautes écoles, nous soutenons aussi la transmission du savoir entre l'économie et la recherche. L'un des thèmes de recherche porte sur la question de savoir comment les idées qui ont vu le jour lors des ateliers peuvent influencer durablement sur les processus d'innovation des entreprises.

Promotion. Médiation. Intégration. L'engagement de la Mobilière en faveur de l'art

De par sa tradition mutualiste, la Mobilière est fidèle à des valeurs telles que le développement durable et la solidarité, qu'elle perpétue selon une approche responsable et prospective. Le soutien de l'art et de la culture – par la promotion, la médiation et l'intégration – y joue un rôle essentiel et constitue un élément important de notre engagement sociétal. En effet, nous voyons dans les processus artistiques des dynamiques de développement personnel et d'encouragement de la prise de conscience pour le développement durable.

L'art possède un potentiel de communication qui va au-delà des générations et des statuts sociaux et nous l'intégrons activement dans notre culture d'entreprise. En tant qu'entreprise responsable, la Mobilière, en s'intéressant à l'art, peut créer de nouveaux paradigmes pour un engagement sociétal adapté aux défis du futur – tant pour ses collaborateurs que pour les clients et la collectivité.

Notre collection d'art

Depuis les années 1970, l'enrichissement et la gestion de la collection d'art de la Mobilière, dont l'origine remonte aux années 1930, sont au cœur de notre travail sur les processus artistiques. La collection compte plus d'un millier d'œuvres, dont une partie est exposée en permanence sur les sites de direction de Berne et de Nyon. Notre concept fait la part belle au développement durable, sous ses multiples aspects. D'une part, à travers une approche vivante et inspiratrice de présentation des nouvelles acquisitions, minutieusement choisies, de l'autre, par une gestion professionnelle du fonds existant. Nous veillons ainsi à préserver les fondements historiques de l'enrichissement permanent de la collection et à en conserver la traçabilité pour les générations futures. En outre, nous conseillons les collaborateurs quant à l'utilisation active de la collection et au choix des œuvres qui orneront leurs bureaux. Pour 2015, nous prévoyons un nouvel inventaire de la collection, conforme aux standards actuels, la mise en ligne des œuvres et un nouveau concept de communication.

Depuis avril 2013, nous achetons également des œuvres d'artistes étrangers. La collection reflète ainsi une identité suisse attachée à ses racines, mais ouverte à l'enrichissement que procurent les échanges avec d'autres cultures.

Nos expositions

La Mobilière entend offrir à l'art de nouvelles possibilités de déployer son pouvoir catalyseur et mettre ce pouvoir à profit dans d'autres processus. Chaque année, nous organisons au siège principal de Berne deux expositions, également accessibles au public, sur le thème de l'art et du développement durable. Ces expositions confèrent une image concrète à des thèmes abstraits tels que le développement durable, la solidarité ou l'individualité, qui acquièrent ainsi tangibilité et compréhensibilité. En outre, à travers nos expositions, nous entendons ouvrir pour nos collaborateurs et nos invités un champ de réflexion et d'action créatives et étendre ce champ à l'infini. En 2014, nous avons monté l'exposition «Nouvelles œuvres – Nouvelles perspectives».

Par des visites guidées, nous voulons donner aux collaborateurs la possibilité d'étendre leur champ de vision, éveiller leur curiosité pour la nouveauté, renforcer leur sens critique et leur pouvoir de décision, et par là, leur fournir des pistes de réflexion consciente qu'ils pourront mettre à profit tant dans leur vie professionnelle que dans leur vie privée. Le dialogue avec l'art doit nous permettre de concrétiser les thèmes du développement durable et de la responsabilité dans une optique prospective. La forte participation de collaborateurs et d'invités aux visites guidées, aux activités et aux vernissages témoigne de la résonance positive que notre approche éveille en eux.

 Plus d'informations sur:
www.mobiart.ch

Notre prix artistique

Décerné chaque année à de jeunes artistes suisses depuis 1996, le «Prix Mobilière» est la plus ancienne récompense artistique remise par une compagnie d'assurance. Il est doté d'une somme de CHF 15 000 et comporte, en outre, l'achat d'une œuvre du lauréat. Il récompense en priorité de jeunes artistes dont le travail, à travers les thèmes choisis, s'inscrit dans une démarche sociétale et contribue à une meilleure compréhens-

sion de notre temps. C'est pourquoi notre stratégie d'attribution se fonde sur un vaste réseau de relations, afin que nous puissions atteindre les diverses parties prenantes. Le lauréat est désigné à partir d'une liste de nominés établie par sept médiateurs d'art de renom. En 2014, le Prix Mobilière a été décerné à l'artiste liechtensteinoise Anna Hilti (née en 1980). En outre, pour la première fois dans l'histoire de la Mobilière, les collaborateurs ont pu désigner le lauréat de «Notre Prix Mobilière».

Fondation du Jubilé

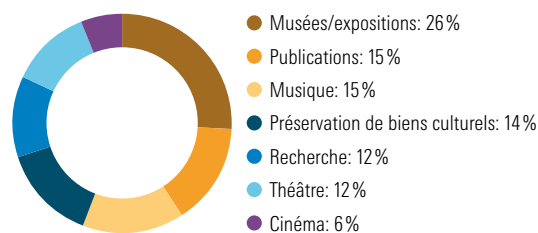
Créée en 1976, La Fondation du Jubilé a pour but de promouvoir les sciences et la recherche, ainsi que les arts (expositions, théâtre, films, concerts, etc.) et d'autres activités culturelles, telles que la rénovation de bâtiments de grande valeur historique. La Fondation du Jubilé soutient exclusivement des projets en Suisse.

Son budget se compose, d'une part, du revenu des titres détenus par le Fonds de la Fondation, et d'autre part, d'un versement provenant du résultat d'exploitation de la Mobilière Suisse Société Coopérative. Chaque année, la Fondation du Jubilé soutient entre 20 et 30 projets, auxquels elle octroie, au total, près de CHF 400 000. Les contributions varient entre CHF 5000 et CHF 40 000. Pendant l'année sous revue, le Conseil de fondation a retenu, parmi quelque 350 demandes, 34 projets auxquels il a octroyé, au total, CHF 420 000. Lors de la sélection des projets, nous veillons à traiter des demandes provenant de différents cantons et secteurs.

Pour 2015, le Conseil de fondation ambitionne de recueillir un plus grand nombre de demandes provenant des milieux de la recherche. Nous avons en effet l'intention de positionner davantage la Fondation du Jubilé auprès des jeunes scientifiques comme contributeur financier potentiel de projets de recherche de plus petite envergure. À l'avenir, nous limiterons le nombre de demandes, afin de pouvoir consacrer davantage de moyens à des projets porteurs d'une réelle contribution sociétale durable. De plus, nous souhaitons améliorer la communication des buts de la Fondation et de la procédure de demande de soutien sur des plateformes internes et externes. Celle-ci sera d'ailleurs simplifiée et numérisée.

Promotion des sciences, de la recherche et des arts

Dons de la Fondation du jubilé en 2014



Fonds de donations

La Coopérative apporte son soutien, par le Fonds de donations, à une multitude d'activités sociales, culturelles et d'utilité publique dans toute la Suisse. En 2014, nous avons retenu environ 200 demandes sur les près de 400 demandes reçues, et versé en tout la somme de 1,4 million francs.

La durabilité dans l'entreprise

De par notre esprit mutualiste, nous sommes tenus d'agir de manière responsable et durable dans notre cœur de métier, dans l'exploitation de notre organisation et dans l'utilisation des ressources. Nous entendons rester fidèles aux principes et aux valeurs qui ont fait notre succès et continuer de nous développer.

Ethique et intégrité

Les valeurs de notre Charte – fiable, compétent, performant, prévoyant et communicatif – jouent un grand rôle dans notre perception de l'entreprise et, partant, dans nos relations avec toutes les parties prenantes. Elaborée en 2005 par le Comité de direction, la Charte de la Mobilière a été approuvée par le Conseil d'administration avant d'être transmise aux collaborateurs par les responsables hiérarchiques. En 2014, nous avons remanié la Charte. Elle est disponible en ligne en français, allemand et italien.

 Plus d'informations sur:
www.mobi.ch › La Mobilière › A propos › Portrait › Charte

Code de conduite

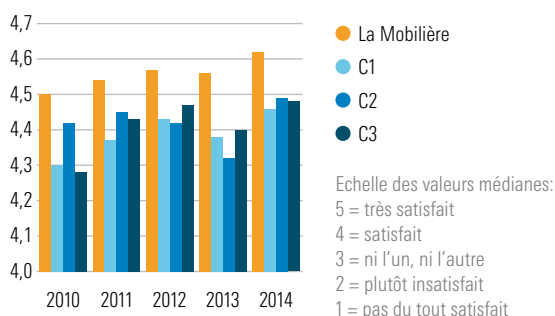
Valable pour l'ensemble de la Mobilière, le Code de conduite sert de référence pour la conduite de nos affaires. Il ne règle pas tous les cas de figure possibles et imaginables, mais vise à sensibiliser les collaborateurs du Groupe Mobilière aux dispositions légales en vigueur et à recueillir leur adhésion aux principes fondamentaux d'éthique professionnelle, car l'intégrité est la condition sine qua non pour créer confiance, sécurité et transparence. L'entrée en vigueur du Code de conduite en 2008 a donné lieu à une formation générale pour tous les collaborateurs, suivie d'une remise à niveau en 2012. En outre, tout nouveau collaborateur est tenu de prendre connaissance du Code.

Satisfaction clientèle

Nous privilégions les intérêts de nos clients. D'une importance capitale pour nous, leur confiance est l'un de nos principaux facteurs de succès, car seuls des clients satisfaits n'hésitent pas à nous recommander. Notre réseau d'agences générales réparties dans toute la Suisse nous permet d'offrir un conseil compétent et personnalisé non seulement lors de la conclusion d'une assurance, mais aussi en cas de sinistre. C'est précisément en cas de sinistre que nous mesurons si nos prestations sont à la hauteur des attentes des clients. Depuis 1997, nous évaluons régulièrement la qualité du service en cas de sinistre (QSS) au moyen d'un formulaire remis aux lésés. D'après les résultats obtenus auprès de particuliers, 93% des clients se disent satisfaits, voire très satisfaits. Nous enregistrons une augmentation constante de la satisfaction quant à la qualité de service lors du règlement de sinistres par la Mobilière, ce qui nous réjouit. Afin de maintenir ce haut niveau de qualité et de continuer à nous améliorer, nous discutons chaque année des résultats avec les agents généraux. Au besoin, ils prennent des mesures ciblées, par exemple en contactant directement les clients.

Satisfaction clientèle par rapport à la concurrence

GfK baromètre des assurances (C1–C3: concurrents)

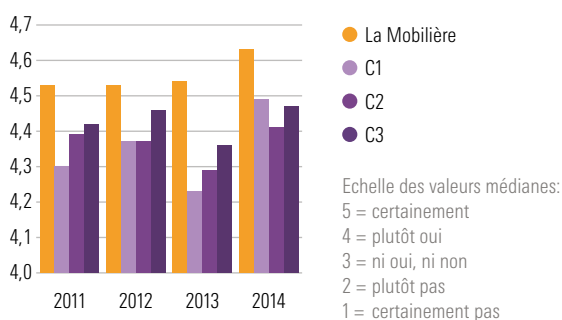


La qualité du service est un facteur essentiel du haut taux de satisfaction clientèle et de la recommandation de la Mobilière auprès de tiers. Par des études de «benchmark», nous pouvons nous comparer à la concurrence. Parmi ces études, le baromètre de l'assurance et le *Swiss Insurance Cockpit*

réalisent chaque trimestre des enquêtes en ligne ou personnelles. Leurs résultats sont comparables et montrent que, avec des notes de respectivement 4,62 et 4,63 sur une échelle de 5, les taux de satisfaction et de propension à recommander des clients de la Mobilière sont élevés.

Propension des clients à recommander la Mobilière par rapport à la concurrence

GfK baromètre des assurances (C1–C3: concurrents)



Présence et engagement sur place

Sur près de 160 sites en Suisse, nos 78 agences générales non seulement offrent un suivi personnalisé lors de la conclusion d'une assurance, mais elles règlent également plus de 90% des sinistres sur place, rapidement et simplement. Dans la mesure du possible, elles font appel à des entreprises et partenaires locaux. Notre proximité clients est un avantage de taille qui nous permet de proposer rapidement des solutions et de contribuer à la création de valeur à l'échelle régionale. Grâce à notre organisation décentralisée, nous pouvons offrir des places d'apprentissage et de travail qualifiées dans toute la Suisse. Pour en savoir davantage à ce sujet, lisez le chapitre «La Mobilière en tant qu'employeur», aux pages 85 à 91.

En 2015, nous envisageons en outre d'encourager l'action durable à l'échelle régionale, en permettant à nos agences générales de soutenir activement, dans leur environnement immédiat, des projets durables en adéquation avec l'engagement de la Coopérative.

Incitatifs pour une utilisation responsable des ressources et prévention des sinistres

Afin que nos clients puissent compter sur nous, nous misons sur des produits fiables. De plus, nous encourageons l'utilisation responsable des ressources par des incitatifs liés aux produits, par exemple en offrant des rabais aux propriétaires de véhicules écologiques ou plusieurs variantes de franchises aux clients qui font réparer leur pare-brise au lieu de le faire changer en cas de bris de glaces. En outre, nous soutenons la plateforme *sharoo*, un site de partage de véhicules privés entre particuliers, en offrant une assurance casco complète aux propriétaires des véhicules. Nos solutions d'assurance pour installations photovoltaïques couvrent les dommages depuis la livraison jusqu'à la mise en service, en passant par le montage et les pertes de revenus. Nous conseillons nos clients en matière de prévention, notamment en ce qui concerne les dispositifs anti-incendie et anti-inondations. En cas de sinistre, nos clients bénéficient non seulement d'une indemnisation financière, mais aussi du conseil de nos spécialistes afin d'éviter des dommages consécutifs. De plus, nos conseillers leur fournissent rapidement des solutions de remplacement et apportent leur aide pour le Case management ou a gestion des absences.

Avec «Urgences Mobilière», nos clients peuvent nous demander de l'aide à tout moment et partout dans le monde en cas de sinistre. Cette application dispose également d'une fonction d'alerte météo. Réalisé en collaboration avec MétéoSuisse, ce service informe gratuitement de l'imminence d'un événement naturel dans l'une des 158 régions de Suisse sélectionnées. La Mobilière est en outre le seul prestataire à avertir du risque de grêle. Disponible gratuitement sur iPhones et smartphones

Android, l'application «Urgences Mobilière» a déjà été téléchargée plus de 140 000 fois.

Gestion des achats

En qualité de prestataire de services, nous achetons moins de biens que les entreprises de production. Nos achats comprennent les prestations de conseil externes pour l'exploitation des bureaux et l'équipement d'immeubles. Ils sont centralisés au sein de trois services: Acquisition TI, AMAG Facility Management et Management du marché. Cette répartition répond à la nature des besoins en matière d'achats de ces trois secteurs, qui disposent à cet effet des connaissances requises. Les procédures d'achat sont régies par des directives et des instructions spécifiques.

En 2014, nous avons enregistré un volume d'achats de 138 millions de CHF, dont 63% réalisés par l'unité Acquisition TI. Avec une part de 25%, le service des achats du Management du marché arrive en deuxième position. Ce service est chargé de l'achat d'articles publicitaires, de matériel de bureau, d'imprimés ainsi que des acquisitions en lien avec l'événementiel, un domaine où nous privilégions les entreprises locales, en particulier pour les mandats d'impression. Nous veillons au strict respect du Code de conduite et nous entretenons avec nos fournisseurs des relations de partenariat. Nombre d'entre eux sont également clients de la Mobilière.

Chances et risques des tendances futures

Le secteur Développement de l'entreprise réalise chaque année une analyse contextuelle systématique, afin de mieux évaluer les chances et les risques des tendances futures. Les résultats obtenus orientent nos choix d'innovation et nous permettent de répondre aux tendances sélectionnées en matière de développement durable par nos partenariats avec des instituts de recherche dans le but d'en retirer des enseignements pour la collectivité et la Mobilière.

Pour de plus amples informations, nous vous renvoyons à nos engagements en matière de

recherche en page 75 et au chapitre «Gestion des risques» en page 61.

Gestion des placements

La solvabilité du Groupe Mobilière doit être garantie par sa capacité d'autofinancement. Notre politique de placement est en adéquation avec les engagements découlant des activités d'assurance et vise un rendement stable et durable aussi bien pour nos clients que pour notre entreprise. En ce sens, nous privilégions la sécurité avant la rentabilité.

Les placements du Groupe Mobilière sont gérés par Mobilière Suisse Asset Management SA, une filiale de la Mobilière Suisse Holding SA. Ayant obtenu la licence de direction de fonds le 1^{er} janvier 2013, Mobilière Suisse Asset Management SA est depuis lors soumise à la surveillance individuelle de la FINMA dans tous ses secteurs d'activités. Cette réglementation renforcée lui impose une gestion des risques en temps réel, le controlling et le reporting détaillés des placements, ainsi que des contrôles approfondis de conformité. Le Groupe Mobilière intègre ainsi activement les exigences réglementaires toujours plus nombreuses en matière de gestion des placements de capitaux.

Placements financiers

Notre processus décisionnel en matière de placement a fait ses preuves de longue date. Il comporte, selon le cas, trois ou quatre niveaux et est soumis à un règlement de placement global contraignant et à des comités de pilotage.

Nos décisions de placement sont liées à des objectifs de rentabilité et de gestion des risques. Afin d'assurer la rentabilité des placements destinés à couvrir les engagements à long terme envers les clients, la plus grande partie du volume de placement de la Mobilière est investie dans des valeurs nominales. Fondée sur une forte capitalisation, la capacité de risque de la Mobilière lui permet également d'effectuer un investissement substantiel dans des valeurs réelles. Nous opérons principalement des investissements directs et évitons

les risques de concentrations ainsi que les montages financiers complexes et opaques. Depuis des années, l'exercice actif du droit de vote pour les actions suisses fait partie intégrante du processus de placement. Nous conservons l'or pour des raisons de diversification et à des fins de couverture pour les temps de crise.

Actuellement, les placements alternatifs représentent environ 2% de notre volume d'investissement. La Suisse présente un important besoin de financement pour les énergies renouvelables et les infrastructures énergétiques. La Mobilière détient une participation financière directe de 10% dans l'UBS Fonds «Clean Energy Infrastructure Switzerland» et apporte ainsi une contribution durable au développement d'entreprises suisses actives dans le secteur des énergies renouvelables (hydraulique, éolienne et solaire). Parallèlement à l'engagement financier de la Mobilière, la gestion de ce fonds recourt en particulier au savoir-faire actuariel du Groupe Mobilière, un avantage de taille pour l'évaluation des investissements, le fonds lui-même et les entreprises qu'il finance.

Placements immobiliers et constructions écorespectueuses

Avec environ 150 immeubles et plus de 3200 locataires, le Groupe Mobilière figure parmi les principaux propriétaires privés d'immeubles et de biens-fonds de Suisse. En mars 2013 a été créé le MobiFonds «Swiss Property», un fonds de placement immobilier qui offre aux investisseurs institutionnels la possibilité d'investir, avec la Mobilière, dans un portefeuille immobilier suisse et de haute qualité, privilégiant les constructions récentes.

Dans ce domaine, le standard Minergie et les énergies renouvelables revêtent pour nous une haute importance. Nous misons sur l'évaluation intégrée des aspects d'utilisabilité et d'exploitabilité à long terme, du rapport prix/prestations, et d'un examen minutieux des données du marché régional. Par nos choix urbanistiques et architecturaux ainsi que la mixité des groupes d'utilisateurs, nous tenons compte des besoins de la société actuelle. Le

fonds compte désormais cinq projets de résidence seniors pour un montant total d'environ 145 millions de CHF. Trois d'entre eux font partie de projets de développement de quartier à Berne (WankdorfCity II), Bulle et Dübendorf. Au total, Mobilière Suisse Asset Management SA gère des immeubles pour une valeur de plus de 2,5 milliards de CHF.

Dans les investissements immobiliers directs, tant à l'achat que lors de la construction et dans l'exploitation des immeubles, nous accordons une grande importance au développement durable et tenons compte des composantes écologique, sociale et économique. Nous choisissons des appareils électroménagers offrant le meilleur rendement énergétique, ainsi que des technologies et des matériaux écorespectueux. Si possible, nous faisons appel aux énergies renouvelables ou à des énergies alternatives. Les contrôles fonctionnels des installations de chauffage, de ventilation et de production d'eau chaude effectués par des spécialistes et les propositions d'optimisation de ces derniers permettent des économies d'énergie dont nos locataires profitent aussi.

De plus, nous collaborons avec des associations professionnelles, nous assurons une veille technologique et mettons en pratique le savoir acquis dans la gestion des immeubles. En 2013, le Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) officiel a été délivré pour le portefeuille immobilier du Groupe Mobilière. Ces informations nous servent à déterminer les possibilités de gain d'efficacité énergétiques dans nos immeubles et à mettre en place des mesures concrètes.

Affirmation de la conscience écologique

La charge écologique liée à l'exploitation de nos sites de Direction résulte principalement de la consommation électrique et du chauffage. Sur le site de Direction de Berne, nous sommes parvenus à réduire continuellement la consommation énergétique par collaborateur, bien que depuis 2005 les locaux soient ventilés en été et que les effectifs aient sensiblement augmenté. Ce recul s'explique surtout par une concentration des postes de travail dans des bureaux collectifs et une gestion optimi-

sée des surfaces au siège principal de la Mobilière. En outre, l'hiver 2014 ayant été particulièrement doux, les besoins en chauffage ont nettement reculé.

Sur les sites de Direction de Berne et de Zurich, le chauffage est intégralement fourni par une centrale à distance, une solution durable, notamment eu égard à l'optimisation énergétique et à la diminution des rejets de CO₂ par les fournisseurs d'énergie. Le site de Direction de Nyon est chauffé au gaz naturel, moins polluant.

Nous procédons chaque année à un bilan énergétique complet et nous documentons l'affectation des ressources et l'évolution des émissions, afin de vérifier les effets des mesures prises. En outre, des consignes organisationnelles (tri des déchets, recyclage PET, véhicules de société à faible consommation) incitent nos collaborateurs, dans leur travail quotidien, à adopter un comportement respectueux des ressources naturelles. De plus, nos sites de Direction sont aisément accessibles par les transports publics; nous encourageons par ailleurs nos collaborateurs à les utiliser pour leurs déplacements professionnels et pour se rendre au travail.

Les travaux de modernisation du bâtiment de Direction sis Monbijoustrasse 68, à Berne, ont commencé en juillet 2013 et devraient s'achever vers la fin de l'année 2015. La nouveauté la plus remarquable concerne la façade: elle sera habillée de lames de verre, servant à la fois de protection solaire et d'installation photovoltaïque. La mise en service partielle de ce bâtiment à l'été 2014 a permis à déjà près de 250 collaborateurs de s'installer dans leurs bureaux paysagers modernes. L'amélioration énergétique de l'enveloppe et de l'infrastructure technique du bâtiment, le remplacement complet du système d'éclairage par des diodes ainsi qu'une meilleure exploitation de l'espace auront un impact positif sur l'efficacité énergétique du bâtiment.

En outre, ce bâtiment abrite un convertisseur de chaleur à haute température en chaleur à moyenne température, destinée à couvrir la demande croissante en chauffage de proximité et chauffage à distance écologiques et durables dans les nouvelles zones de desserte de Bürenpark et Monbijou. Les travaux de construction ont commencé en mai et ont pu être achevés en septembre 2014. La réalisation et l'exploitation de l'installation sont assurées par Wärmeverbund Marzili Bern AG.

Indicateurs de gestion environnementale

basés sur les données des trois sites de Direction

	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de collaborateurs ¹	1 764	1 870	2 015	2 031	2 073
Consommation électrique en kWh ²	6 741 558	6 846 484 ⁵	6 683 157	6 413 885	6 218 380
Consommation de chaleur à distance, en kWh	3 334 965	2 812 209	3 623 055	3 496 119	2 637 015
Consommation de gaz naturel, en kWh	1 650 189	1 461 584 ⁵	1 417 726	1 265 482	1 368 698
Consommation de mazout, en kWh ³	0	0	0	0	0
Consommation énergétique totale, en kWh	11 726 712	11 120 277 ⁵	11 723 938	11 175 486	10 224 093
Consommation énergétique par collaborateur, en kWh	6 648	5 947 ⁵	5 818	5 502	4 932
Consommation de papier, en tonnes ⁴	249	240	242	273	208
Déchets, en tonnes	370	348	315	385 ⁶	421 ⁶

¹ y c. auxiliaires, stagiaires et apprentis

² y c. centre de calcul, centre d'impression, garage, service traiteur à Berne et à Nyon

³ sans les véhicules de société

⁴ y c. traitement des documents clients; externalisation de l'expédition des documents à partir de 2014

⁵ excepté le site de Zurich (immeuble vendu au 15 juillet 2011)

⁶ y c. élimination des déchets spéciaux (modernisation du bâtiment de la Direction de Berne, fermeture du site d'exploitation)

La Mobilière en tant qu'employeur

Pour pouvoir réagir rapidement aux changements, nous scrutons l'avenir en permanence, à la recherche des défis qu'il nous réserve. Nous nous développons ainsi continuellement, nous employant à rester l'assureur suisse à visage humain.

Les besoins de la société évoluent en permanence, la numérisation ayant en outre pour effet de nettement accélérer cette évolution. Le Comité de direction a donc chargé une équipe aux rangs adéquatement garnis d'examiner, dans quatre sous-projets, quels seront les effets de la numérisation sur les interactions avec la clientèle et sur les processus de travail. Pour tenir compte de ces changements et les devancer, la Mobilière développe également son environnement de travail et sa culture du travail, car un environnement moderne et une culture stimulante améliorent les performances et l'engagement individuel des collaborateurs.

Principes généraux

Nous faisons preuve de respect et de considération envers nos collaborateurs. Ce principe inscrit dans notre Charte est vécu au quotidien, ce que les collaborateurs apprécient beaucoup, comme en témoigne l'enquête de satisfaction.

Nous faisons confiance à nos collaborateurs, leur laissant une grande liberté et leur confiant des responsabilités, et attendons en retour de l'engagement et des résultats. De leur côté, les collaborateurs apprécient beaucoup cette confiance que leur témoignent leurs supérieurs. Ils fixent leurs objectifs conjointement avec ces derniers dans des conventions ad hoc, mais les moyens de les réaliser sont laissés à leur libre choix.

Ils sont ensuite évalués compte tenu des résultats obtenus et des objectifs atteints. Il ressort aussi de l'enquête qu'ils disposent de la marge de manœuvre nécessaire pour agir et prendre leurs décisions sous leur propre responsabilité, qu'ils jugent assumer pleinement. Leurs tâches intéressantes et les défis passionnants qu'ils doivent relever influencent positivement leurs performances à long terme, de même que celles de la Mobilière dans son ensemble.

Esprit d'entreprise, réseautage et approche globale, tels sont les principes qui régissent notre réflexion et notre action. Notre modèle d'affaires – avec ses 78 agences générales et une forte présence locale – favorise l'entrepreneuriat. Il nous permet d'offrir nos compétences ainsi que des postes de formation et des emplois qualifiés jusque dans les régions périphériques. En 2014, pas moins de 101 collaborateurs ont changé de poste sur les sites de Direction de Berne, Nyon et Zurich ou entre agences générales et Direction.

Des projets prônent et encouragent la collaboration intersectorielle à l'échelle de l'entreprise. Le réseautage au sein du Groupe est également favorisé par diverses manifestations, comme le Mobiliar Leaders Meeting, où agents généraux et membres de la Direction peuvent chaque année échanger leurs idées, ou la tournée des agences générales, que le CEO effectue tous les deux ans en compagnie du responsable Management du marché et de collaborateurs des sites de Direction. Les infrastructures telles que le restaurant du personnel, la cafétéria et le club de loisirs facilitent aussi le réseautage interne, y compris intersectoriel.

Enfin, nos collaborateurs ont de bonnes idées et contribuent à accroître la capacité d'innovation de la Mobilière. En 2014, ils ont glissé dans notre InnoBox 466 propositions, dont 41 ont été mises en œuvre. Chaque année, les meilleures idées sont distinguées au Mobiliar Leaders Meeting.

Des collaborateurs très satisfaits

L'engagement de nos collaborateurs est la clé de notre succès. Forts de nos compétences, nous créons ensemble de la valeur ajoutée pour nos clients. Une longue tradition fait de nous un partenaire réputé fiable, ce dont nous sommes fiers. L'engagement des collaborateurs de la Mobilière dans leur travail est supérieur à la moyenne. Comme le montrent les résultats de l'enquête de satisfaction, en 2014 l'indicateur global de satisfaction s'est maintenu au niveau élevé atteint les années précédentes. Le taux de réponse a atteint 73%. Les éléments les mieux notés restent l'identification à l'entreprise, l'engagement pour la Mobilière en tant qu'employeur, les qualités de conduite des supérieurs directs et la disposition à la performance et au changement. Les moins bien notés sont l'information et la communication, aussi bien dans les unités d'organisation qu'entre elles. Nous allons donc comparer les valeurs concernant l'ensemble de l'entreprise avec celles de chacun des secteurs du Comité de direction, analyser les écarts et prendre les mesures nécessaires. En 2014, sur «Kununu», le portail Internet d'évaluation des employeurs, 89,0% des collaborateurs – actifs ou ex-collaborateurs de la Mobilière – ont qualifié cette dernière: de très bon ou bon employeur. De toutes les entrées de personnel enregistrées durant l'exercice sous revue, 8,0% résultent de l'intermédiation de collaborateurs et 15,7% sont des ex-collaborateurs qui sont revenus chez nous.

La Mobilière en tant qu'employeur

En 2014, le magazine «Bilan» a élu la Mobilière meilleur employeur de Suisse romande, parmi 83 entreprises au total. De plus, dans le cadre de l'enquête *Universum Swiss Student Survey 2*, quelque 11 000 étudiants de différentes filières ont de nouveau désigné les employeurs les plus appréciés de Suisse. Avec son 73^e rang, la Mobilière figure toujours parmi les 100 employeurs les plus attrayants du pays dans le domaine de l'économie.

Répartition de l'effectif selon l'âge et le sexe en 2014

Age	< 30		30–50		> 50	
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
Collaborateurs des agences générales	533		1172		511	
Femmes	303	56,8	379	32,3	148	29,0
Hommes	230	43,2	793	67,7	363	71,0
Collaborateurs des sites de Direction	225		858		330	
Femmes	124	55,1	419	48,8	143	43,3
Hommes	101	44,9	439	51,2	187	56,7
Cadres des sites de Direction	4		436		194	
Femmes	0	0,0	118	27,1	21	10,8
Hommes	4	100,0	318	72,9	173	89,2
Responsables de Fonction support/ membres de la Direction	0		34		39	
Femmes	0	0,0	4	11,8	3	7,7
Hommes	0	0,0	30	88,2	36	92,3
Comité de direction	0		5		4	
Femmes	0	0,0	2	40,0	0	0,0
Hommes	0	0,0	3	60,0	4	100,0
Conseil d'administration de la Coopérative	0		1		25	
Femmes	0	0,0	0	0,0	7	28,0
Hommes	0	0,0	1	100,0	18	72,0
Conseil d'administration Holding SA	0		1		6	
Femmes	0	0,0	0	0,0	1	16,7
Hommes	0	0,0	1	100,0	5	83,3

La Mobilière encourage la diversité et les séjours à l'étranger

Nous considérons la diversité sous toutes ses formes – mentalité, origine, sexe, âge, expérience à l'étranger – comme un facteur de succès et tirons profit des nombreux potentiels qu'elle recèle. Nos collaborateurs proviennent de 28 nations. Pour qu'ils acquièrent de l'expérience à l'étranger et connaissent les marchés et les cultures d'autres pays, ainsi que pour favoriser les échanges en général, la Mobilière leur offre la possibilité de travailler dans des entreprises partenaires membres d'Eurapco. En 2014, plusieurs ont saisi cette occasion et effectué des stages d'une durée d'une semaine à quatre mois en France ou en Allemagne. Leur nombre est appelé à augmenter ces prochaines années. Toujours à la faveur de notre collaboration avec Eurapco, nous proposons également des programmes internationaux de formation continue en conduite et en management. Enfin, nous veillons à l'égalité des chances entre femmes et hommes. Les résultats de l'enquête de satisfaction montrent que nos collaborateurs jugent bonnes les possibilités de développement aussi bien des premières que des seconds.

La Mobilière fait participer ses collaborateurs à son succès

Notre base coopérative nous permet de pratiquer une politique du personnel tournée vers l'avenir, durable, équitable et compatible avec la vie de famille. De plus, nous faisons participer les collaborateurs au succès de l'entreprise. Au printemps 2014, une participation au résultat équivalant à un demi-salaire mensuel a été versée aux collaborateurs qui ne perçoivent pas de bonus. Il s'agissait ainsi d'honorer leur engagement individuel et leur contribution à la réalisation des objectifs communs (voir aussi le chapitre «Partager les fruits de notre succès», page 9). Les prestations des cadres sont évaluées selon un système orienté valeurs, assorti d'un bonus versé à titre de participation au résultat.

Les composantes du bonus sont le degré de réalisation des objectifs quantitatifs de l'entreprise, des objectifs de création de valeur et des objectifs individuels. Les projets réussis et les prestations particulières individuelles ou d'équipe sont récompensées par des primes de projet ou des primes spontanées, ou encore par des congés supplémentaires.

Nous proposons des rémunérations appropriées et concurrentielles. Dans l'enquête de satisfaction, les salaires sont jugés satisfaisants et les prestations salariales accessoires bonnes. Nous évaluons les fonctions selon une approche systématique indépendante du sexe et les classons dans un système de fonctions. Lors de la revue annuelle des salaires, nous accordons des augmentations individuelles, compte tenu de la conformité de l'exécution des tâches avec la description de la fonction, du développement personnel, du comportement et des fourchettes salariales internes. La Mobilière observe le principe de l'égalité des sexes et veille à l'équité interne des rémunérations. Les différences salariales entre hommes et femmes sont minimales et se situent nettement sous le seuil de tolérance de 5% fixé par la Confédération. La Mobilière participe en outre annuellement à des analyses comparatives des salaires: la majorité de ses fonctions se situent dans une fourchette de $\pm 10\%$ par rapport à la médiane du marché.

Planification des besoins en personnel et du développement personnel

Nous développons en permanence aussi bien notre organisation que les compétences de nos collaborateurs. La planification stratégique des besoins en personnel et du développement personnel est à la base de nos décisions en matière de recrutement, de développement et de relève. Nous nous assurons ainsi de toujours disposer à temps des compétences nécessaires, en dépit d'un marché du travail de plus en plus tendu. Le marché et l'évolution des affaires exigent en effet que nous adaptions sans cesse notre organisation et nos équipes à de nouvelles conditions. Le secteur Ressources humaines soutient en outre

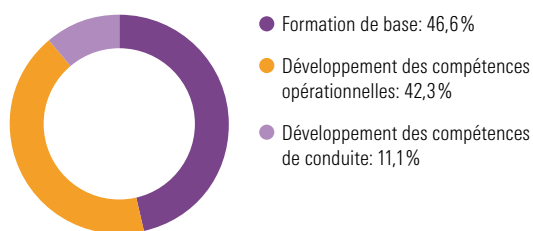
les cadres avec un programme professionnel de gestion du changement, dont la fréquentation va croissant.

Pour perpétuer notre succès, nous demandons à nos collaborateurs de se développer leur vie durant et les aidons à le faire: la Mobilière propose de nombreuses formations continues pour dirigeants ou spécialistes. En 2014, 3,3% des charges de personnel ont été investies dans le développement et la formation des collaborateurs, qui ont participé à 3,1 jours de formation interne en moyenne.

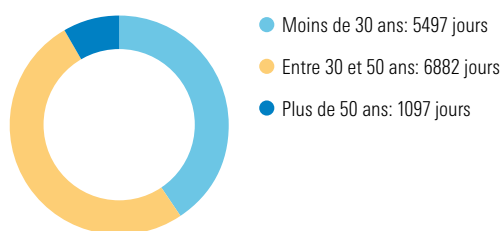
potentiel et de conseil en gestion de carrière, pour eux-mêmes ou pour leurs collaborateurs. Les spécialistes sans fonction de conduite bénéficient aussi d'un programme de développement similaire. Le but est de développer leurs compétences méthodologiques, sociales et personnelles afin qu'ils soient à même de remplir activement les rôles et les tâches inhérents à leur fonction de spécialiste.

Formation de base et formation continue en 2014

Journées de cours par catégorie



Journées de cours selon l'âge des participants



Carrière de dirigeant ou de spécialiste

En ce qui concerne le développement des aptitudes de conduite, nous soutenons les cadres dirigeants au moyen d'ateliers, de projets et de coachings. On y traite des divers aspects de la conduite, tels que la conduite de collaborateurs et d'équipes, la gestion du changement et l'efficacité de la conduite. Les cadres dirigeants peuvent en outre faire appel à des services d'analyse de

Promotion des apprentis et de la relève

L'engagement de la Mobilière pour une formation axée sur la pratique tant des apprentis que de la relève est supérieur à la moyenne. Nous proposons des places de formation dans toute la Suisse. En 2014, les agences générales et les sites de Direction ont formé 325 apprentis et collaborateurs de la relève, en tant qu'employés de commerce, informaticiens, agents d'exploitation, éducateurs de l'enfance et assistants en assurance AFA. Le taux d'engagement de ces personnes a atteint 62,7%, couvrant ainsi 13,7% de nos besoins. Nous proposons en outre des postes à temps partiel aux nouveaux diplômés désireux de continuer à se former en cours d'emploi.

Depuis 2009, nous sélectionnons les candidats potentiels à des postes de relève et de développement dans notre cœur de métier et les préparons à leur future fonction par une formation pratique. En 2014, nous avons proposé 122 postes de ce type dans l'ensemble du Groupe. Chaque année, nous permettons en outre à des titulaires d'une maturité souhaitant accéder à la branche de l'assurance de le faire en suivant une formation de dix-huit mois. Fortement axée sur la pratique, la formation continue de spécialiste en assurance avec brevet fédéral est elle aussi destinée à des personnes désireuses de se reconverter. Enfin, nous proposons des postes d'entrée de carrière permettant aux jeunes diplômés des hautes écoles de mettre immédiatement le pied à l'étrier.

Des apprentis responsables

La Mobilière organise annuellement une semaine de l'environnement à l'intention des apprentis de première année. En juin 2014, quelque 24 apprentis ont ainsi relevé leurs manches pour assainir le chemin pédestre entre le Glaspas et le Carnusbach, dans le parc naturel Beverin, aux Grisons. Le premier Championnat suisse des métiers SwissSkills s'est par ailleurs déroulé à Berne, en automne, et ce sont les apprentis qui ont entièrement conçu, développé et réalisé les éléments marquant la présence de la Mobilière lors de cet événement, avec entre autres un croquis de sinistre géant et une brochure présentant des histoires à succès du monde de l'apprentissage (voir aussi le chapitre «Gestion des marques, publicité et sponsoring», à partir de la page 58).

La formation continue en 2014: apprentis et assistants d'assurance AFA

	2014		2013	
	Nombre	en %	Nombre	en %
Total	325		312	
Femmes	200	61,5	177	56,7
Hommes	125	38,5	135	43,3
Taux de réussite à l'examen final	102	98,1	85	91,4
Taux d'engagement	64	62,7	61	71,8

Programme de mentorat et gestion des talents

Le programme de mentorat d'un an réalisé à titre de pilote en 2013 avec onze participants a été reconduit en 2014 avec quatorze participants. Le but est d'identifier les collaborateurs performants à fort potentiel et de les soutenir dans leur développement personnel à la faveur d'un mentorat assuré par les membres du Comité de direction. Les trois quarts des participants au pilote de 2013 ont vu leur carrière progresser dans l'année qui a suivi. À moyen terme, le programme doit contribuer à augmenter la part des femmes dans les rangs des cadres.

Nous mettons également en valeur le potentiel de nos collaborateurs en les promouvant à l'interne. Le processus de gestion des talents permet de découvrir leurs aptitudes et leurs talents, de les développer, de les mettre à contribution de manière optimale et d'assurer la relève dans les positions clés. Le processus comporte trois étapes: identification, planification de la relève et développement.

Formation interne par des spécialistes maison

Nous proposons des cours visant spécifiquement à développer, d'une part, les compétences en matière de conclusion de contrats et de règlement des sinistres dans les agences générales et, d'autre part, le professionnalisme des secteurs spécialisés de la Direction. Les formateurs étant les spécialistes internes des agences générales et des secteurs spécialisés, les participants profitent directement de leur expertise, de leur connaissance du terrain et de leur expérience. Nous soutenons en outre le développement des métiers de l'assurance par notre engagement au sein de l'Association pour la formation professionnelle en assurance (AFA).

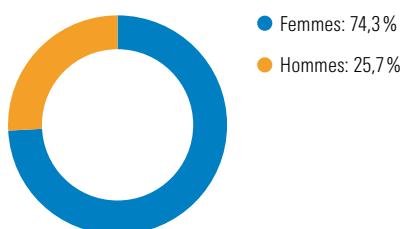
Le professionnalisme de notre processus de sélection et notre concept global de formation sont garants de la qualité du service externe. Tout futur conseiller en assurances et en prévoyance doit suivre une formation interne d'une durée d'un an et demi, entièrement financée par la Mobilière. Il doit ensuite passer l'examen d'intermédiaire d'assurances AFA, après quoi la Mobilière l'inscrit au registre fédéral des intermédiaires de la FINMA.

Aspects sociaux

Nous soutenons autant que possible des modèles de temps de travail flexibles et compatibles avec la vie de famille tels que le télétravail, le temps partiel et l'horaire mobile, ou encore le congé non payé. L'emploi partagé (*job sharing*) et la direction partagée (*top sharing*) sont également proposés et utilisés à la Mobilière. Dans l'enquête de satisfaction, les collaborateurs qualifient cette réglementation du temps de travail adaptée aux besoins de très bonne.

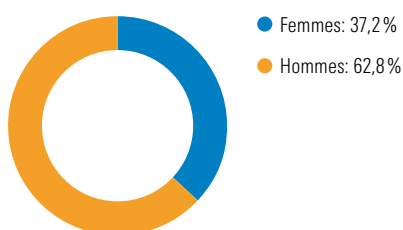
Taux d'occupation en 2014

28,2% des collaborateurs travaillent à temps partiel.



Travail à domicile 2014

6,1% des collaborateurs travaillent régulièrement à domicile. La durée maximale du travail à domicile régulier est de 2 jours ouvrables par semaine.



uniquement pour les sites de Direction

Offrant 52 places au total, nos crèches d'entreprise, à Berne et à Nyon, connaissent un grand succès et facilitent l'exercice d'une activité professionnelle par les parents. Selon le nombre d'années de service, la Mobilière accorde un congé de maternité de seize à vingt semaines. Les pères bénéficient quant à eux de dix à quinze jours de congé, à prendre en bloc ou séparément.

Le taux de retour des mères après un congé de maternité (relevé uniquement sur les sites de Direction) est de 88,6%.

Grâce à notre coopération avec servicefamille, un partenaire externe, nos collaborateurs peuvent bénéficier de conseils gratuits et de divers services utiles dans le cadre familial. Et s'ils sont dans une situation difficile ou ont des problèmes personnels, ils peuvent s'adresser non seulement à des interlocuteurs internes, mais aussi, gratuitement, à un service social externe. Nous sommes par ailleurs ouverts au fait que nos collaborateurs exercent des charges publiques ou politiques ou s'engagent socialement. Enfin, ils bénéficient tous d'un rabais collaborateur sur nos produits d'assurance et nos hypothèques, ainsi que d'autres avantages.

Congés de maternité et de paternité en 2014

	2014	2013
Total des collaborateurs ayant bénéficié d'un congé de maternité	35	37
Total des collaborateurs ayant bénéficié d'un congé de paternité	51	43
Taux de retour des femmes revenues dans l'entreprise au terme de leur congé de maternité	88,6%	89,2%
Taux de rétention des femmes revenues dans l'entreprise au terme de leur congé de maternité et qui étaient encore employées 12 mois après leur retour	94,0%	96,2%

uniquement pour les sites de Direction

Programme de promotion de la santé

Notre programme de gestion de la santé en entreprise contribue à préserver la santé et les performances des collaborateurs sur le long terme. Fondé sur une approche globale, il tient compte des aspects suivants: conduite, gestion des ressources et du stress, organisation du travail et aménagement des postes de travail, habitudes alimentaires, activité et condition physiques. Le taux d'absentéisme par suite de maladie est très bas, puisqu'il n'atteint que 5,9 jours (par équivalent plein temps). Nous accompagnons en outre nos collaborateurs en cas d'absence de longue

durée pour cause de maladie et, grâce au recours au case management, leur permettons de reprendre plus rapidement leur travail. Enfin, nous soutenons ceux qui ont perdu leur employabilité sans faute de leur part, jusqu'à ce que leur subsistance soit assurée.

Commission du personnel

La Commission du personnel défend les intérêts des collaborateurs devant le Comité de direction, compte tenu de l'intérêt général de l'entreprise. En 2014, on lui a soumis 16 nouvelles demandes, dont 14 ont connu été traitées.

Prestations de prévoyance attrayantes

Le Groupe Mobilière a confié la prévoyance professionnelle vieillesse (LPP) de ses collaborateurs à trois caisses de pension, dont les finances sont très saines. Les risques décès et invalidité sont réassurés auprès de la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA. Une institution de prévoyance couvre les employés de la Direction et des agences générales, l'employeur prenant en charge les cotisations d'épargne et de risque à hauteur de 60%. Il existe en outre une caisse de pension des agents généraux, dont le financement est paritaire, et une institution pour les membres du Comité de direction et de la Direction, pour laquelle l'employeur prend en charge les cotisations d'épargne et de risque à hauteur de 75%. Ces deux institutions opèrent uniquement dans le domaine surobligatoire facultatif.

En cas de départ à la retraite anticipé, l'employeur prend à sa charge les frais liés aux rentes AVS transitoires. En outre, la Mobilière prend à sa charge les frais d'exécution, hormis les honoraires (organe de révision, expert de la caisse de pension) et redevances externes. Toutes les institutions de prévoyance de la Mobilière présentent une situation financière très saine. Elles appliquent un taux d'intérêt technique de 2,25%, portent leurs engagements en matière de rentes au bilan en fonction de tables de génération et présentent, au 31 décembre 2014, une réserve de fluctuation de valeur financée à 100%.

Les trois caisses de pension servent de généreuses prestations de risque et proposent des modèles de retraite flexibles. À partir de 58 ans révolus et jusqu'à 65 ans révolus, les assurés peuvent fixer leur départ à la retraite à la fin de n'importe quel mois. Ils peuvent aussi, moyennant l'accord de l'employeur, prolonger leurs rapports de travail et reporter leur retraite jusqu'à l'âge de 70 ans révolus au plus tard. Les règlements des caisses de pension permettent en outre de prendre une retraite partielle progressive en un maximum de cinq paliers de 20% chacun. Le versement des prestations de vieillesse est également flexible, en ceci que le bénéficiaire peut percevoir 100% de son avoir de vieillesse sous forme de rente viagère ou de versement unique en capital, ou encore en combinant ces deux formes.

Enfin, la Mobilière accompagne ses collaborateurs en vue de leur départ à la retraite, en leur proposant un cours préparatoire de cinq jours, auquel peut également participer leur partenaire. Cette offre est complétée par des entretiens de conseil individuels sur les prestations de retraite avec des collaborateurs des caisses de pension.



Pour de plus amples informations:

www.mobi.ch/annualreport › Centre de téléchargements ›
La Mobilière en tant qu'employeur ou
Les collaborateurs de la Mobilière en chiffres

93

Gouvernance d'entreprise

Conseil d'administration Holding SA	94
Comité de direction	96
Direction	98
Structure de direction	99
Gestion et contrôle de l'entreprise	100
Rémunérations	106

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA¹

(état au 1^{er} janvier 2015)

			Année de naissance	Début du mandat	Fin du mandat
Président	Urs Berger, Therwil	●	1951	2011	2016
Vice-président	Rudolf Stämpfli, Berne		1955	2008	2016
Membres	Elgar Fleisch, St-Gall		1968	2013	2017
	Peter Kappeler, Walchwil	●	1947	2003	2017
	Irene Kaufmann, Zurich	■	1955	2014	2017
	Luc Meylan, Neuchâtel	●■	1947	2001	2016
	Fulvio Pelli, Lugano	■	1951	2001	2016

Comité placements/risques

● Président ● Membre

Comité d'audit

■ Président ■ Membre

¹ La composition des Conseils d'administration de la Mobilière Suisse Société d'assurances SA et de la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA est identique. Tous les membres du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA sont citoyens suisses. Elgar Fleisch possède en outre la citoyenneté autrichienne.

Urs Berger a étudié l'économie à la Haute Ecole de St-Gall pendant huit semestres, notamment dans les domaines «assurances» et «gestion des risques». Dès 1978, il travaille dans une entreprise de courtage en assurances; de 1981 à 1993, il occupe divers postes importants, notamment celui de responsable du conseil aux entreprises industrielles, auprès de Zurich Assurances. En 1993, il entre à la Bâloise Assurances, et est nommé, en 1999, président de la direction de la Bâloise Suisse et membre de la direction du groupe. Entré à la Mobilière début 2003, Urs Berger en devient le CEO à partir de mai, fonction qu'il exercera jusqu'au 26 mai 2011, date de son élection à la présidence du Conseil d'administration. De 2003 à 2011, Urs Berger a siégé au conseil d'administration de European Alliance Partners Company AG (Eurapco), qu'il a présidé à partir de 2009. Il est également membre du conseil d'administration de van Baerle AG, depuis 2007, et de BERNEXPO Holding AG, depuis 2009. De 2010 au milieu de l'année 2013, il a été membre du conseil de surveillance de Gothaer Allgemeine Versicherung AG, à Cologne. En juin 2013, Urs Berger a été nommé membre du conseil de surveillance et président du comité d'audit de Gothaer Versicherungsbank

VVaG et membre du conseil de surveillance de Gothaer Finanzholding AG. Depuis 2011, il est président du conseil d'administration de Emch & Berger AG et membre du conseil d'administration de Hotel Bellevue-Palace Immobilien AG à Berne. En janvier 2014, il a été élu au conseil de banque de la Banque cantonale de Bâle et en avril 2014, au conseil d'administration de Swiss Tertianum International AG. Depuis juin 2011, Urs Berger est président de l'Association Suisse d'Assurances et depuis septembre 2012, membre du Comité directeur d'economiesuisse.

Rudolf Stämpfli, docteur ès sciences économiques HES St-Gall et docteur honoris causa de l'Université de Berne, est président du conseil d'administration et copropriétaire du Groupe Stämpfli SA à Berne depuis 1988. De 2003 jusqu'au milieu de l'année 2011, il a été président de l'Union patronale suisse. R. Stämpfli est membre de divers conseils d'administration, notamment ceux de BLS SA depuis 2006 (président depuis 2009) et de la BEKB/BCBE depuis 2008. Il est membre du Petit Conseil et, depuis 2011, vice-président de la commune bourgeoise de Berne.

Elgar Fleisch, docteur ès sciences économiques et sociales, a étudié l'informatique de gestion à l'Université de Vienne et a rédigé une thèse sur l'intelligence artificielle. Il a ensuite présenté sa thèse d'habilitation à l'Institut d'informatique de gestion de l'Université de St-Gall (HSE). Professeur titulaire en gestion de l'information et de la technologie de l'Université de Saint-Gall depuis 2002, dont il dirige également l'Institut de gestion de la technologie. Depuis 2004, il est aussi professeur en gestion de l'information à l'EPFZ. Elgar Fleisch est cofondateur et membre du conseil d'administration de plusieurs entreprises spin-off de la HSG et de l'EPFZ. Il exerce en outre différents mandats dans des entreprises informatiques.

Peter Kappeler est ingénieur diplômé de l'EPFZ de Zurich et titulaire d'un MBA INSEAD. Il a exercé des fonctions dirigeantes dans le secteur bancaire et dans l'industrie. De 1992 à mai 2003, il a été responsable opérationnel de la Banque Cantonale Bernoise BEKB/BCBE, puis président de son conseil d'administration jusqu'en mai 2008. Peter Kappeler est entrepreneur et actif dans diverses PME. Il est membre de divers conseils d'administration, notamment de ceux de Cendres & Métaux SA, depuis 2001, et de Givaudan, depuis 2005.

Irene Kaufmann, docteur en économie publique de l'Université de Zurich. Elle a travaillé pendant plus de vingt ans (jusqu'en 2008) auprès du cabinet Nabholz Beratung et dirigé des projets et des mandats dans des administrations publiques et des entreprises. Entre 1980 et 2002, Irene Kaufmann a fourni en outre des prestations de révision et de conseil à des entreprises privées pour le compte de Dr. Nabholz Treuhand AG. Depuis 2000,

elle est vice-présidente de Coop Société coopérative (Groupe Coop Société Coopérative depuis mai 2013), dont elle a été la présidente de 2009 à 2011. En outre, elle siège au conseil d'administration de différentes sociétés du Groupe Coop Société Coopérative, notamment Transgourmet Holding AG et Dipl. Ing. Fust SA. Irene Kaufmann est également vice-présidente du conseil d'administration de la Banque Coop AG et exerce des mandats dans divers instituts de formation.

Luc Meylan, licencié en droit, avocat et notaire, médiateur FSA, a fondé sa propre étude en 1974 à Neuchâtel. Il est l'un des fondateurs d'Athemis, qu'il dirige avec huit associés. Athemis joue un rôle important dans la vie économique de l'Arc jurassien, en particulier dans les cantons de Neuchâtel et du Jura, ainsi que dans le Jura bernois. Parallèlement à son activité professionnelle, qu'il exerce pour une clientèle privée et de PME, Luc Meylan est membre de plusieurs conseils d'administration.

Fulvio Pelli, docteur en droit, avocat et notaire, est associé d'une étude d'avocats à Lugano. En 2004, il a été élu président de la Banque Cantonale du Tessin. De 2000 à 2005, il siège au conseil d'administration de la Nouvelle Compagnie de Réassurance. Depuis 2013, il est membre du conseil d'administration de Genolier Swiss Medical Network SA (groupe AEVIS) et président du conseil d'administration des cliniques privées Salus Medica Clinic SA et Ars Medica Clinica SA. Fulvio Pelli a été conseiller national de 1995 à 2014 et président du PLR. Les Libéraux-Radicux (Suisse) de 2005 à 2012.

		depuis	pour
Secrétaire du Conseil d'administration	Andreas Dolf, avocat, Herzogenbuchsee		
Révision interne	Stephan Eggenberg, Gentilino		
Organe de révision	KPMG SA, Zurich	2010	2014
Chef réviseur	Hieronymus T. Dormann, Zurich	2010	

Comité de direction

(état au 1^{er} janvier 2015)

		Année de naissance	Membre depuis
CEO	Markus Hongler, Zurich	1957	2011
Responsable Finances	Peter Brawand, Therwil	1965	2004
Responsable Assurances	Bruno Kuhn, Stettlen	1957	2003
Responsable Prévoyance	Michèle Bergkvist-Rodoni, Borex	1969	2012
Responsable Asset Management	Sven Rump, Uetikon am See	1958	2014
Responsable Management du marché	Thomas Trachsler, Ersigen	1965	2010
Responsable Ressources humaines	Nathalie Bourquenoud, Fribourg	1970	2014
Responsable TI	Rolf Trüeb, Rizenbach	1955	2011
Responsable Développement de l'entreprise	Michel Gicot, Belmont-sur-Lausanne	1971	2013

Tous les membres du Comité de direction sont citoyens suisses.

Markus Hongler a accompli sa formation de base en assurances à l'agence générale de la Mobilière à Lucerne. Après un passage de quatre ans à la Genevoise, à Genève, il entre à Zurich Financial Services en 1983, pour une carrière qui l'amènera à diverses fonctions dirigeantes en Suisse et à l'étranger. De 1997 à 2000, il est membre du directoire de Zurich Suisse, puis, de 2001 à 2006, responsable du secteur Affaires industrielles Europe. Ensuite, il dirige trois années durant la division Suisse de la Zurich en qualité de CEO puis, en dernier, le pôle assurances non-vie Europe. Markus Hongler est le CEO de la Mobilière depuis le 26 mai 2011. En outre, il siège aux conseils d'administration d'Eurapco SA (Zurich) et d'AMICE (Bruxelles) depuis 2011, et au conseil de fondation de Lucerne Festival depuis 2012.

Peter Brawand est licencié en sciences économiques de la Haute Ecole de St-Gall et expert comptable diplômé. À partir de 1989, il a exercé diverses fonctions chez Revisuisse Price Waterhouse SA, dont, en dernier lieu, celle de chef mandataire en conseil et contrôle de gestion. De 1994 à 1996, il a été responsable «Finances et administration» de Coop Compagnie d'Assurances. En 1997, il rejoint la Bâloise Assurances.

Membre du comité de direction Suisse à partir de 1998, il a occupé en dernier lieu le poste de responsable comptabilité et controlling. Depuis le 1^{er} juin 2004, Peter Brawand est responsable «Finances» du Groupe Mobilière.

Bruno Kuhn est avocat. Il a débuté sa carrière en 1985 à la Société de Banque Suisse, au département des finances. De 1986 à 1987, il a exercé la fonction de chef mandataire auprès d'une agence bernoise de relations publiques. Il entre à la Mobilière en 1987, est promu à la tête du département «Produits» en 1999 et dirige depuis le 16 juin 2003 le secteur du Comité de direction «Assurances». De 1998 à 2006, il a siégé au conseil d'administration et au conseil de fondation de Sanitas, dont une année en qualité de président. Jusqu'en 2013, il était également membre du Conseil d'administration de SVV Solution SA.

Michèle Bergkvist-Rodoni est docteur en sciences actuarielles. Après une formation post-grade aux Etats-Unis, elle travaille comme actuaire à La Suisse de 1991 à 2005, et siège à la direction de 2003 à 2005. En 2006, elle entre à Swiss Life, au département «Finances et Business Development» de sa division internationale. En 2009, elle

rejoint Aviva, à Paris, comme directrice des programmes Solvency II pour l'Europe. Depuis le 1^{er} juin 2012, Michèle Bergkvist-Rodoni est responsable Prévoyance du Groupe Mobilière.

Sven Rump, ingénieur mécanicien EPF, a d'abord travaillé chez BBC Brown Boveri. Après avoir décroché un diplôme postgrade aux Etats-Unis, il se spécialise dans la gestion d'actifs, en particulier auprès de Bank Vontobel Asset Management Ltd. de 1990 à 1999, dont il était en dernier First Vice President/Head of Fixed Income. De 1999 à 2002, il travaille à Zurich Assurance, puis, de 2002 à 2014, à la Deutsche Bank, où il s'occupe principalement de la gestion d'actifs pour le compte de compagnies d'assurance en Suisse et à l'étranger. Il a été, entre autres, CEO de Deutsche Asset Management Schweiz AG et responsable du portefeuille global de gestion des risques auprès de Deutsche Asset & Wealth Management. Sven Rump est également titulaire du diplôme de Chartered Financial Analyst du CFA Institute et d'un MBA en finances de l'UCLA Graduate School of Management à Los Angeles. Depuis le 1^{er} décembre 2014, il est responsable Asset Management du Groupe Mobilière.

Thomas Trachsler, diplômé en économie d'entreprise HES et EMBA-HSG, est entré à la Mobilière en 1986. Après avoir exercé diverses fonctions au siège principal, il passe à la distribution en 1996, en tant que chef de vente de l'agence générale de Zurich. En 1998, il reprend la direction de l'agence générale de Saanenland-Obersimmental, puis, à partir de 2004, de celle de Berthoud. Depuis le 1^{er} janvier 2010, il est responsable «Management du marché» du Groupe Mobilière. Il est également membre du conseil d'administration de Youtility SA depuis 2011.

Nathalie Bourquenoud est titulaire du diplôme fédéral de comptabilité, du diplôme postgrade d'exécutive MBA en integrated management de la Haute Ecole de Gestion, Fribourg & Berne, et de l'Advanced Executive Program du Swiss Finance Institute. De 1991 à 1994, elle a travaillé comme comptable pour diverses fiduciaires. Entre 1995 et

2004, elle a occupé divers postes auprès de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, dont celui de directrice de la banque du Haut-Lac à Courtepin jusqu'en 2002, puis de responsable de projets stratégiques au siège principal à St-Gall. En 2005, elle rejoint la Poste suisse, au poste de directrice Finances & Controlling et siège à la direction de PosteColis. En 2006, elle prend la tête des ressources humaines et de la logistique et entre à la direction de Postfinance. Depuis le 1^{er} octobre 2014, Nathalie Bourquenoud est responsable Ressources humaines du Groupe Mobilière.

Rolf Trüeb, ingénieur en électricité EPF et titulaire d'un master en management international de la London Business School, a exercé diverses fonctions dans le secteur informatique auprès de différentes entreprises de télécommunications à partir de 1982. En 1989, il entre chez Swisscom, dont il prendra la direction du Développement des applications informatiques en 1991. De 1998 à 2003, il dirige le centre de profit Informatique d'Ascom. En 2003, il entre à la Mobilière, au poste de responsable du Développement des applications. Depuis le 1^{er} avril 2011, il dirige le secteur du Comité de direction «Informatique». Rolf Trüeb est également membre du conseil d'administration de IMS Informatik und Management Service SA depuis 1996.

Michel Gicot, licencié en sciences économiques, a travaillé de 1996 à 2000 au service marketing de La Suisse. Il a ensuite rejoint Swiss Life, où il était en dernier lieu responsable marketing pour la Suisse. Entré à la Prévoyance, à Nyon, en 2006, il a mené à bien un grand projet dans le domaine de l'assurance vie individuelle. De 2010 à 2013, il a dirigé le secteur Planification, projets et controlling à la Prévoyance. Il est responsable «Développement de l'entreprise» du Groupe Mobilière depuis le 1^{er} avril 2013.

Direction

(état au 1^{er} janvier 2015)

Marco Bähler	Andreas S. Keller	Erich Streit
Christian Bazzigher	Stefan Koch	Beat Tröhler
Alex Bender	Christoph Kopp	Christoph Tschumi
Michel Berthold	Diether Kuhn	Robin van Berkel
André Blanchard	Beat Kunz	Roland Verdon
Werner Bösigler	Christian Lambelet	Klaus Volken
Thomas Boyer	Antoine Lavanchy	Philippe Weber
Ester Brändli	Jean-Marc Leutenegger	Martin Wechsler
Enrico Briccola	Marco Liechti	Rolf Wendelspiess
Peter Bruder	Patrik Linder	Esther Wyss Semadeni
Odilo Bürgy	Daniel Luder	Markus Wyss
Patric Deflorin	Werner Luginbühl	Dirk Zitzmann
Andreas Dolf	Hans-Jörg Lustenberger	Rico Zwahlen
Stephan Eggenberg	Bernhard Maeder	
Margrit Elbert	Rudolf Mäusli	
Roger Etter	Peter Marthaler	
Peter Galliker	Silvan Meier	
Philippe Genoud	Walter Minder	
Rolf Günter	Ulrich Moser	
Roger Hämmerli	Hans Nydegger	
Anne Hari	Beat Odermatt	
Reto Häuselmann	Thomas Peyer	
Gundula Heintz	Sebastian Preil	
Claude Helfer	Nadine Probst	
Andreas Hölzli	Christophe Schaufelberger	
Urs Hübscher	Laszlo Scheda	
Thomas Itten	Bernhard Schmid	
Gisela Jaeggi	Jean-Michel Sciboz	
Nicolas Jeanneret	Roger Stämpfli	
Martin Jutzi	Raoul Stöckle	
Michael Kämpf	Dorothea Strauss	

Structure de direction Mobilière Suisse Holding SA

(état au 1^{er} janvier 2015)

Conseil d'administration

Président
Urs Berger

Secrétaire général
Andreas Dolf

Révision interne
Stephan Eggenberg

Comité de direction

CEO
Markus Hongler

Fonctions de support

Public Affairs
Werner Luginbühl

Droit & Compliance
Bernhard Schmid

Communication d'entreprise
Peter Marthaler

Finances
Peter Brawand

Prévoyance
Michèle Bergkvist-Rodoni

Management du marché
Thomas Trachsler

TI
Rolf Trüeb

Assurances
Bruno Kuhn

Asset Management
Sven Rump

Ressources humaines
Nathalie Bourquenoud

Développement de l'entreprise
Michel Gicot

Gestion et contrôle de l'entreprise

La Mobilière entend pratiquer un reporting clair et compréhensible et présenter de manière transparente les principes régissant la gouvernance d'entreprise au sein du Groupe, conformément aux attentes de toutes les parties prenantes.

Non cotée en Bourse, la Mobilière n'est pas soumise aux prescriptions de la directive SIX du 1^{er} septembre 2014 (entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2014) sur les informations relatives à la gouvernance d'entreprise. Elle adhère néanmoins à ces principes de transparence, ainsi qu'au Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise, tout en prenant la liberté de s'en écarter dans certains cas dûment motivés. La gestion et le contrôle de l'entreprise sont présentés ci-après en suivant pour l'essentiel la directive SIX. Les dispositions visant spécifiquement les sociétés ouvertes au public ne sont traitées que succinctement. Les rémunérations de l'exercice 2014 sont présentées à la page 106. Lorsque les informations requises sont fournies ailleurs dans le présent rapport de gestion, nous y renvoyons expressément.

Structure du Groupe et actionariat

Tant la Coopérative que la Holding sont des sociétés de droit suisse ayant leur siège à Berne, la première détenant la totalité du capital-actions de la seconde. Il n'y a pas de participations croisées au sens de la directive SIX. Les pages 8 et 121 (périmètre de consolidation) renseignent sur la structure du Groupe. La structure de direction opérationnelle est illustrée à la page 99.

Structure du capital

La structure du capital ressort du bilan de la Coopérative (page 33) et du bilan consolidé (page 113). Les statuts de la Holding ne prévoient pas d'augmentation de capital, ni autorisée ni conditionnelle. Au cours des trois derniers exercices, le capital n'a subi aucune modification. La Coopérative dispose d'un droit de souscription. Le capital-actions est entièrement libéré. Les statuts ne prévoient pas l'émission de bons de jouissance ni de bons de participation, pas plus que l'inscription de *nominees* ou l'émission d'emprunts convertibles ou d'options.

Assemblée des délégués

de la Mobilière Suisse Société Coopérative

La Coopérative compte actuellement un peu moins de 1,7 million de sociétaires – personnes physiques ou morales et collectivités publiques –, qui ont acquis cette qualité en concluant un contrat d'assurance avec la Mobilière Suisse Société d'assurances SA. Les sociétaires n'ont pas l'obligation de faire des versements supplémentaires, ni d'autres obligations financières. Leurs intérêts sont défendus par 150 délégués (effectif nominal) provenant des cantons suisses et de la Principauté de Liechtenstein. Les délégués représentent les divers milieux d'assurés, tels que les particuliers, les agriculteurs, les artisans, l'industrie, le commerce, les entreprises de services et les pouvoirs publics. Ils sont élus pour une durée de six ans; un tiers des mandats environ est renouvelé tous les deux ans. Les statuts actuels ne prévoient pas de limitation du nombre de mandats; depuis 2014 cependant, une limite d'âge de 72 ans est appliquée. Les délégués approuvent chaque année le rapport de gestion et décident de la répartition du bénéfice résultant du bilan et d'une éventuelle révision des statuts. En outre, ils élisent les membres du Conseil d'administration de la Coopérative. La composition actuelle de l'Assemblée des délégués figure aux pages 28 et 29.

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative

Le Conseil d'administration de Mobilière Suisse Société Coopérative est formé d'au moins quinze personnes, et sa composition souligne la volonté d'un ancrage aussi large que possible dans les régions et les divers cercles d'assurés. La durée ordinaire du mandat des membres est de trois ans. La limite d'âge est de 72 ans et la durée de fonction maximale est de quinze ans. Si un membre du Conseil d'administration de la Coopérative est également élu à celui de la Holding, la durée de son mandat d'administrateur de la Coopérative recommence à courir. Les statuts ne prévoient pas l'échelonnement des renouvellements de mandats. Aucun membre du Conseil d'administration n'exerce de fonctions exécutives. Depuis le 26 mai 2014, Urs Berger, qui a cédé sa place de CEO du Groupe Mobilière à Markus Hongler le 26 mai 2011 et a été élu membre et président du Conseil d'administration, est réputé «indépendant» au sens du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise. Le Conseil d'administration a pour mission d'assurer l'orientation mutualiste de l'entreprise. Il est responsable du rapport de gestion de la Coopérative, organise l'élection des délégués et exerce les droits d'actionnaire de la Coopérative à l'Assemblée générale de la Holding. En vertu de ces droits, il approuve le rapport annuel, les comptes annuels et les comptes consolidés, décide de l'utilisation du bénéfice, prend connaissance du rapport sur les rémunérations, élit le Conseil d'administration de la Holding et lui donne décharge.

Le Conseil d'administration exerce la haute direction ainsi que la surveillance et le contrôle des affaires de la Coopérative, dont la gestion est déléguée à la Holding. Il lui appartient également de prendre les décisions stratégiques de principe relatives au positionnement de la Coopérative auprès du public, notamment de choisir les thèmes de ce positionnement et de définir les conditions-cadres des engagements en faveur de la collectivité qui en découlent. Pour préparer ses décisions stratégiques de principe et surveiller la mise en œuvre des mesures de positionnement adoptées, le

Conseil d'administration a créé en son sein un comité permanent de «positionnement de la Coopérative». Ce comité est placé sous la direction du président du Conseil d'administration et compte cinq membres élus pour un an. En font en outre partie Dora Andres, Jacqueline Fehr, Martin Michel et Peter Müller (état: 1^{er} janvier 2015). Pendant l'année sous revue, le Comité «Positionnement» a tenu trois séances. Le Conseil d'administration délègue la mise en œuvre de ses décisions stratégiques de principe au Comité de direction de la Mobilière Suisse Holding SA. Il incombe donc à ce dernier de choisir les mesures de positionnement et les engagements concrets de l'entreprise et de décider de l'affectation des moyens à disposition, compte tenu des thèmes de positionnement et des conditions-cadres définis par le Conseil d'administration.

Les tâches relevant de la conduite du Groupe, y compris le positionnement de la Mobilière en tant que groupe d'assurance, sont déléguées à la Holding. En vue des prochaines élections et réélections aux Conseils d'administration de la Coopérative et de la Holding, le Conseil d'administration a créé en 2012 une commission ad hoc; pendant l'année sous revue, cette commission s'est également occupée de questions relatives à la rémunération des organes de la Coopérative et de la Holding. Au printemps 2014, le Conseil d'administration a décidé de la remplacer par un comité permanent de gouvernance, composé du président et du vice-président ainsi que de trois autres membres, à savoir Franz Muheim, Barbara Rigassi et Fritz Schiesser (état: 1^{er} janvier 2015), pour une durée de mandat d'un an. Le Comité de gouvernance a pour principale mission de préparer les décisions de l'Assemblée des délégués et du Conseil d'administration de la Coopérative quant aux nominations au sein de ces deux organes, notamment l'élection des délégués et des membres du Conseil d'administration, d'examiner les décisions de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de la Holding relatives à la nomination de leurs membres, en particulier au choix des membres du Conseil d'administration et à la nomination du CEO, d'étudier ou, le cas échéant,

de contrôler, les propositions relatives à la rémunération des délégués et des membres du Conseil d'administration de la Coopérative, ainsi que d'examiner les propositions relatives au système de rémunération et au cadre salarial des membres du Conseil d'administration de la Holding et des cadres supérieurs du Groupe Mobilière. Le comité de gouvernance n'a aucun pouvoir décisionnel. La responsabilité générale de la mission qui lui est confiée reste du ressort du Conseil d'administration de la Coopérative ou, selon le cas, du Conseil d'administration de la Holding. Pendant l'année sous revue, le Comité de gouvernance a tenu trois séances.

Régulièrement informé de la marche des affaires, le Conseil d'administration se réunit au moins deux fois par année. Durant l'exercice sous revue, il a tenu trois séances.

La composition actuelle du Conseil d'administration est présentée aux pages 30 et 31. Aucun membre du Conseil d'administration n'exerce de fonction dirigeante dans une autre compagnie d'assurances suisse.

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA

Le Conseil d'administration de la Holding doit compter cinq membres au moins. La durée du mandat est de trois ans et la durée de fonction est limitée à douze ans. Il n'est pas prévu d'échelonner le renouvellement des mandats. La limite d'âge est de 72 ans. La majorité des membres du Conseil d'administration de la Holding doit également faire partie du Conseil d'administration de la Coopérative; depuis la restructuration du Groupe Mobilière en 2000, tous en font partie. Ces dispositions s'appliquent aussi aux administrateurs des sociétés opérationnelles du Groupe, soit Mobilière Suisse Société d'assurances SA et Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA.

Depuis 2000 également, le Conseil d'administration de la Holding présente la même composition que ceux des deux sociétés opérationnelles précitées. De plus, la pratique qui veut que les fonctions de président et de vice-président des Conseils d'administration de la Coopérative, de la Holding et des sociétés du Groupe soient respectivement exercées par une seule et même personne a été constamment respectée depuis 2000. Enfin, depuis 2006, les mandats des membres du Conseil d'administration de la Holding coïncident en règle générale avec ceux qu'ils exercent au sein des Conseils d'administration de la Coopérative et des sociétés du Groupe. La gestion et le contrôle de l'entreprise se fondent sur la législation en vigueur et sur les instructions et règlements internes, ainsi que sur la Charte, le Code de conduite et la politique adoptés par le Conseil d'administration de la Holding. La Charte et le Code de conduite sont publiés sur notre site Internet.



Plus d'informations sur:

www.mobi.ch › La Mobilière › A propos

La conduite opérationnelle du Groupe ainsi que l'organisation, les tâches et les compétences des organes de la Holding et des deux sociétés du Groupe sont régies par un règlement d'organisation et un règlement des compétences édictés par le Conseil d'administration de la Holding, qui sont revus au moins une fois par an et, si nécessaire, adaptés.

Le Conseil d'administration délègue au Comité de direction les tâches relevant de la gestion de la Holding, sauf dispositions contraires de la loi, des statuts ou du règlement d'organisation. Il définit la stratégie d'entreprise, la structure organisationnelle du Groupe, les politiques de risques et de placement, la stratégie de placement ainsi que la conception de la gestion des risques et du système de contrôle interne. Il arrête en outre la planification annuelle et pluriannuelle du Groupe. Font également partie de ses attributions la nomination et la révocation du CEO, des membres du Comité de direction, des responsables des fonctions de

support du Comité de direction, du responsable de la révision interne et du secrétaire général.

Le Conseil d'administration *in corpore* se réunit pour délibérer et prendre ses décisions aussi souvent que les affaires l'exigent. Durant l'exercice sous revue, il a tenu six séances ordinaires et trois séances extraordinaires, pour un total de onze jours de séance. Il participe en outre chaque année à un atelier et à divers séminaires de formation. Tous les membres du Comité de direction prennent part à ses séances lorsque l'examen de la planification annuelle, le reporting ou la clôture des comptes semestriels ou annuels sont à l'ordre du jour. S'agissant d'autres sujets, le Conseil d'administration peut inviter, au besoin, tout ou partie du Comité de direction, ainsi que des experts internes ou externes. Le CEO assiste en principe toujours aux séances du Conseil d'administration, à moins qu'une clause de récusation s'y oppose ou que certains thèmes doivent être traités à huis clos.

Le Comité de direction informe le Conseil d'administration de la marche des affaires dans le cadre du reporting trimestriel. Chaque trimestre également, l'unité Révision interne lui présente un rapport sur l'état d'avancement des contrôles et sur leurs résultats, ainsi que sur l'état d'avancement de l'application des recommandations. En ce qui concerne les autres instruments d'information et de contrôle en relation avec le Comité de direction, nous renvoyons aux indications relatives à la révision interne et externe (page 132) et à la gestion des risques (pages 61 à 64).

Enfin, le Conseil d'administration vérifie chaque année l'adéquation de la stratégie mise en œuvre. Depuis le milieu de 2011, il traite des questions d'importance stratégique dans le panel Innovation, où l'on discute d'idées stratégiques visant à instaurer une véritable dynamique de l'innovation. Le panel poursuit en outre l'intégration de la planification stratégique, du modèle d'entreprise et des divers aspects du modèle d'affaires – notamment le concept de prestations, la création et la distribution de valeur ainsi que les canaux de communication et de distribution – en une vision

synthétique, sur laquelle s'appuyer pour définir les structures et le modèle d'organisation de la Mobilière.

Comités du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA

Pour se faire assister dans ses activités de gestion et de contrôle, le Conseil d'administration de la Holding a constitué en son sein deux comités permanents de trois membres chacun. Actuellement, à l'exception du vice-président et d'Elgar Fleisch, tous les membres du Conseil d'administration siègent dans l'un de ces comités. Elgar Fleisch s'est quant à lui vu confier des tâches particulières dans les domaines de l'informatique et de la technologie. Au Comité d'audit, Irene Kaufmann a succédé à Susy Bruschweiler, qui s'est retirée du Conseil d'administration en mai 2014. Urs Berger, le président, est membre du Comité placements/risques, mais non du Comité d'audit. Durant l'exercice sous revue, le Comité placements/risques et le Comité d'audit se sont réunis respectivement à cinq et quatre reprises.

Le but, la constitution et les tâches des comités sont arrêtés, dans leurs grandes lignes, dans le règlement d'organisation. Le Conseil d'administration a en outre édicté un règlement détaillé pour chacun d'entre eux. Les comités ont pour mission, avec l'aide de spécialistes internes et, au besoin, externes, d'approfondir certains thèmes et questions sur mandat du Conseil d'administration et d'élaborer des bases de décision à l'intention de ce dernier. En règle générale, le CEO participe aux séances des comités en qualité de conseiller. Le Conseil d'administration *in corpore* reste seul responsable des tâches confiées aux comités.

Les comités n'ont aucun pouvoir décisionnel. Ils ont cependant le droit de soumettre des avis et des recommandations au Conseil d'administration et le devoir de l'informer de tout manquement grave et/ou événement particulier qu'ils constateraient. Le Comité placements/risques assiste et conseille le Conseil d'administration dans les domaines de la gestion des actifs et passifs, de la gestion des placements, de la gestion financière et de la gestion des risques (risques d'assurance, de marché et de crédit). Le Comité d'audit fait de même dans les domaines de la surveillance des comptes, du reporting financier et de la conformité aux lois, statuts, règlements, instructions et autres normes internes.

En 2014, le Conseil d'administration n'a constitué aucune commission ad hoc. Aucun des membres du Conseil d'administration, ni par conséquent de ses comités, ne remplit de fonctions exécutives. Depuis le 26 mai 2014, tous les membres du Conseil d'administration sont réputés indépendants au sens du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise. La période transitoire de «non-indépendance» du président s'est achevée le 25 mai 2014. La composition actuelle du Conseil d'administration et de ses comités ainsi que des informations sur chaque membre sont présentées aux pages 94 et 95.

Comité de direction

Dirigé par le CEO, auquel incombe la responsabilité opérationnelle du Groupe, le Comité de direction met en œuvre les stratégies arrêtées par le Conseil d'administration de la Holding et informe régulièrement ce dernier sur la marche des affaires et les projets importants du Groupe, des secteurs du Comité de direction et des sociétés du Groupe.

Le Conseil d'administration a élu Nathalie Bourque-noud à la direction des Ressources humaines et au Comité de direction. Elle succède à Erich Kaser. Par la même occasion, la fonction support Ressources humaines est devenue un secteur du Comité de direction à part entière, afin de souligner davantage l'importance que revêtent les collaborateurs. Il a également élu Sven Rump à la tête du secteur Asset Management et au Comité de direction, en remplacement de Stefan Mächler, qui a quitté la Mobilière au milieu de l'année 2014 pour relever un nouveau défi à Swiss Life.

Les indications relatives aux membres du Comité de direction figurent en pages 96 et 97. et la structure de direction est illustrée à la page 99. Aucun contrat dit de management n'est en cours à la Mobilière. Les contrats de travail du CEO et des membres du Comité de direction prévoient, sans exception, un délai de congé de six mois pour la fin d'un semestre civil (fin juin ou fin décembre).

Droits de participation des actionnaires

Les dispositions statutaires relatives à la participation à l'Assemblée des délégués (Coopérative) et à l'Assemblée générale (Holding), les quorums, les modalités de convocation de ces deux assemblées ainsi que les règles régissant l'ordre du jour sont conformes aux dispositions du droit des obligations. Aucune limitation des droits de vote n'est prévue.

Prises de contrôle et mesures de défense

Les statuts de la Holding ne comportent ni règles concernant l'obligation de présenter une offre, ni clauses relatives aux prises de contrôle.

Révision

La révision fait partie intégrante de la gouvernance d'entreprise. Les activités des organes de révision externe et interne sont surveillées par le Comité d'audit et, en dernière instance, par le Conseil d'administration.

Pour l'exercice 2014, les organes compétents ont de nouveau désigné la société KPMG SA comme organe de révision externe des comptes de la Coopérative, de la Holding et de toutes les filiales consolidées. L'organe de révision externe est mandaté pour un an; ses prestations sont évaluées annuellement. Le réviseur responsable participe aux séances du Comité d'audit en particulier lorsque ce dernier discute des plans de révision interne et externe et à celles du Conseil d'administration lorsque celui-ci examine les rapports des organes de révision sur la clôture des comptes annuels. La somme des honoraires de révision facturés pendant l'exercice sous revue se monte à CHF 993 276. En outre, CHF 22 005 ont été facturés pour des prestations de conseil. En 2014, KPMG SA n'a exécuté aucun mandat de soutien de la révision interne.

Afin de garantir son indépendance vis-à-vis du Comité de direction, le responsable de la révision interne rend compte de ses activités directement au président du Conseil d'administration de la Holding. La révision interne effectue des contrôles dans l'ensemble du Groupe. Elle soutient le Conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités de gouvernance par l'évaluation indépendante de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et du respect des prescriptions statutaires, légales et réglementaires. Tous les rapports sont mis à la disposition du CEO, de tous les membres du Comité de direction ainsi que d'autres responsables du management. De plus, les résultats importants de la révision sont communiqués régulièrement au président du Conseil d'administration et au Comité d'audit. Relevons enfin que l'efficacité du travail de la révision interne est accrue grâce à la coordination de ses activités avec celles de l'organe de révision externe.

Politique d'information

Le Groupe Mobilière informe chaque année les délégués, les administrateurs, les collaborateurs, les médias et le public sur ses résultats annuels et la marche de ses affaires par son rapport de gestion, la conférence de presse du bilan et des communiqués de presse, ainsi que sur Internet. Les résultats semestriels sont communiqués aux médias dans le courant du troisième trimestre. En outre, des rapports sur les résultats du premier trimestre, du semestre et des trois premiers trimestres sont remis aux membres du Conseil d'administration de la Coopérative et aux délégués. Enfin, outre l'Assemblée annuelle des délégués, des réunions régionales d'information sont organisées chaque automne, afin de favoriser les contacts. Les délégués y sont informés oralement sur le résultat semestriel ainsi que sur différents thèmes d'actualité ayant trait à la branche des assurances et au Groupe Mobilière.

Rémunérations

Simple et cohérent, le système de rémunération de la Mobilière tient compte des valeurs inhérentes à l'esprit mutualiste de l'entreprise. Il prescrit des rémunérations appropriées, équitables et concurrentielles.

Non cotée en Bourse, la Mobilière n'est pas soumise aux prescriptions légales en matière de transparence applicables aux sociétés cotées en Bourse. En outre, ses fonds propres n'atteignant pas le seuil prescrit, la Mobilière est dispensée de l'application de la circulaire FINMA «Normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers» entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010.

Le système de rémunération est conçu de manière à prévenir, autant que possible, l'octroi d'avantages non objectivement justifiés ainsi que toute incitation inopportune. En outre, aucune prime d'embauche (*sign-on*), indemnité de départ ou «parachute doré» ne sont accordés. Avec effet à partir de l'exercice 2011, le système de rémunération des échelons de fonction 1 à 4 (CEO, membres du Comité de direction et membres de la direction) a été complété par une composante de gratification qui tient compte du succès durable, de l'évolution et de la position du Groupe Mobilière. Cette disposition a été adoptée suite à la vérification du système de rémunération par le Conseil d'administration, effectuée conformément à une recommandation de la FINMA adressée aux entreprises qui ne sont pas tenues d'appliquer sa circulaire «Normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers». Fin 2014, au terme de la période d'observation réglementaire de quatre ans, et après examen des rémunérations pour la période 2011 à 2014, ayant constaté que le succès de l'entreprise était resté à un haut niveau constant par rapport à chacun des critères définis en 2011, à savoir «Mise en œuvre de la stratégie», «Finances», «Collaborateurs» et «Marché/clients», le Conseil d'administration a décidé de verser cette composante de

gratification supplémentaire aux échelons de fonction 1 à 4, dans la fourchette prévue par le règlement édicté en 2011. Versée à 94 bénéficiaires au total (y compris aux bénéficiaires de rentes qui la perçoivent au prorata temporis), cette gratification se monte à un total brut de CHF 5 289 000. L'Assemblée des délégués, le Conseil d'administration de la Coopérative et le Conseil d'administration de la Holding fixent eux-mêmes les rémunérations versées à leurs membres. Par ailleurs, les membres de conseils d'administration d'entreprises affiliées à une institution de prévoyance de la Mobilière qui, immédiatement avant leur nomination au conseil d'administration, exerçaient une fonction opérationnelle dans l'une de ces entreprises restent en principe assurés pendant toute la durée de leur mandat d'administrateur, mais en fonction de leur nouvelle rémunération.

Les indications ci-dessus relatives à la gratification ainsi que les explications ci-après sur les composantes de la rémunération et sur les indemnités versées en 2014 seront commentées et complétées lors de l'Assemblée générale de la Holding, dans le contexte de l'examen des comptes annuels et des comptes consolidés. À cette occasion, un décompte exhaustif des indemnités établi selon les dispositions de la circulaire précitée de la FINMA est présenté au Conseil d'administration de la Coopérative, en sa qualité de détenteur des droits d'actionnaire de cette dernière.

Rémunération des membres de l'Assemblée des délégués de la Coopérative

La rémunération des délégués se compose d'une indemnité fixe et d'une indemnité forfaitaire pour frais, versées en espèces. Les frais de déplacement ne sont pas remboursés et l'indemnité fixe s'élève à CHF 2000 par année. Durant l'exercice sous revue, le total des indemnités fixes et des indemnités forfaitaires pour frais payées aux délégués en fonction a atteint CHF 397 005. Les cotisations AVS/AI/APG/AC afférentes à ces indemnités se montent, au total, à CHF 33 120.

Rémunération du

Conseil d'administration de la Coopérative

Les membres du Conseil d'administration de la Coopérative, qui siègent également au Conseil d'administration de la Holding, sont rémunérés séparément pour chaque mandat. Leur rémunération d'administrateurs de la Coopérative se compose d'une indemnité fixe en espèces. Les membres qui sont élus ou se retirent en cours d'exercice perçoivent leur rémunération au prorata. À cette rémunération fixe s'ajoute un jeton de présence de CHF 2000 par séance ou par participation à un atelier du Conseil d'administration. Les membres qui siègent dans un comité permanent, une commission ad hoc ou un comité de pilotage créé par le Conseil d'administration perçoivent un jeton de présence CHF 2000 par jour de séance. Ce jeton – qui inclut un montant forfaitaire couvrant la préparation personnelle de la séance – n'est versé qu'en cas de participation effective. Les frais de déplacement ne sont pas remboursés.

Les indemnités fixes versées en 2014 sont les suivantes:

- Conseil d'administration, président inclus: CHF 657 500
- Indemnité totale la plus élevée: Urs Berger, président, CHF 40 000

Durant l'exercice sous revue, ont en outre été versés des jetons de présence pour un montant total de CHF 204 000. Les cotisations AVS/AI/APG/AC afférentes à ces indemnités se montent, au total, à CHF 102 400.

Rémunération du

Conseil d'administration de la Holding

Les principes de la rémunération du Conseil d'administration de la Holding, les différentes composantes de cette rémunération et les règles de remboursement des frais sont arrêtés dans un règlement sur la rémunération édicté par le Conseil d'administration lui-même. La rémunération des administrateurs de la Holding inclut celle à laquelle ils ont droit en tant qu'administrateurs des sociétés du Groupe. La rémunération du vice-président et

des membres du Conseil d'administration se compose d'une indemnité de base fixe, à laquelle s'ajoute un complément pour le vice-président ainsi que pour les membres et les présidents des comités permanents du Conseil d'administration. Ce dernier décide de la rémunération des mandats particuliers qu'il confie à ses membres dans chaque cas particulier. Aucun jeton de présence n'est versé pour la participation aux séances des comités permanents. Comme dans la Coopérative, les membres d'une commission ad hoc ou d'un comité de pilotage perçoivent un jeton de présence de CHF 2000 par jour de séance qui n'est versé qu'en cas de participation effective à la séance. La participation aux séances du Conseil d'administration *in corpore* donne également droit à un jeton de présence de CHF 2000 par jour. Les frais de déplacement, d'hébergement et de repas au lieu des séances, à Berne, ne sont pas indemnisés. Le président, le vice-président et les membres du Conseil d'administration ont droit à une indemnité de débours annuelle. Le président perçoit une rémunération annuelle fixe (forfait annuel) qui couvre en particulier sa participation aux comités permanents et temporaires du Conseil d'administration et aux comités de pilotage et ses jetons de présence. De ce versement sont déduites les cotisations AVS/AI/APG/AC et les cotisations aux caisses de pension du Groupe Mobilière à la charge du travailleur. Aucune bonification n'est versée. Les membres qui sont élus ou se retirent en cours d'exercice perçoivent leur rémunération au prorata.

Les indemnités fixes (indemnités de base et compléments, sans les jetons de présence) versées en 2014 sont les suivantes:

- Conseil d'administration, président inclus: CHF 1 132 500
- Indemnité la plus élevée (rémunération forfaitaire brute): Urs Berger, président: CHF 520 000

Durant l'exercice sous revue, le vice-président et les membres du Conseil d'administration ont en outre perçu des jetons de présence pour un montant total de CHF 120 000. Les cotisations AVS/AI/APC/AC pour les trois membres soumis

à cotisations se montent à CHF 33 900. Les contributions afférentes à la rémunération du président, versées par l'employeur à l'AVS/AI/APC/AC et aux caisses de pension, se montent à CHF 36 700 et CHF 97 500 respectivement.

Rémunération du CEO et des membres du Comité de direction

La rémunération du CEO et des membres du Comité de direction est arrêtée dans un règlement édicté par le Conseil d'administration de la Holding. Elle se compose d'un salaire fixe basé sur la classification individuelle et d'une indemnité variable dépendant des résultats (bonus). Le montant maximal de l'indemnité variable est fixé individuellement chaque année. Il s'élève au plus à 100% (CEO) ou à 50% (membres du Comité de direction) du salaire fixe convenu. Le bonus versé dépend du degré de réalisation des objectifs relevant des catégories d'objectifs et des critères de mesure suivants:

- a) résultat opérationnel global après coût du capital (concept de la création de valeur de l'exercice) et objectifs quantitatifs de l'entreprise (par exemple évolution des affaires par rapport au marché);
- b) objectifs quantitatifs et qualitatifs du secteur du Comité de direction ainsi qu'objectifs quantitatifs et qualitatifs individuels.

La catégorie d'objectifs a) est plus fortement pondérée pour le CEO que pour les membres du Comité de direction. Le contraire prévaut pour la catégorie b), qui est davantage pondérée pour les seconds que pour le premier. Etant admis que les résultats sont influençables, cette pondération différenciée vise à fixer clairement les priorités de chaque groupe cible (échelon de fonction). Le CEO et les membres du Comité de direction sont assurés auprès de la caisse de pension des collaborateurs et auprès de la caisse complémentaire du Groupe Mobilière. Aucun apport allant au-delà des cotisations réglementaires de l'employeur n'est prévu. Le cas échéant, ces apports sont considérés comme des indemnités devant explicitement faire l'objet d'une proposition au Conseil d'administration. Le remboursement des frais et

les indemnités forfaitaires pour frais sont régis par le règlement sur le remboursement des frais du Groupe Mobilière et par le règlement complémentaire sur le remboursement des frais des cadres des échelons de fonction 1 à 4, agréé par l'Administration des contributions du canton de Berne.

Le total des indemnités fixes (salaires fixes) et des indemnités variables (bonus) versées en 2014 aux membres du Comité de direction, CEO inclus, s'élève à CHF 5 689 000. Ce montant inclut les rémunérations, au pro rata temporis, de Stefan Mächler, responsable Asset Management, qui a quitté l'entreprise en cours d'exercice, de Sven Rump, son successeur, ainsi que de Nathalie Bourquenoud, la nouvelle responsable Ressources humaines. Les contributions afférentes aux rémunérations des membres du Comité de direction et du CEO, versées par l'employeur à l'AVS/AI/APG/AC et aux caisses de pension, se montent à CHF 407 400 et CHF 1 126 900 respectivement. Ce montant total des rémunérations n'inclut pas la part de la gratification octroyée par le Conseil d'administration au CEO et aux membres du Comité de direction, décrite en page 106.

Autres indications

Sont également considérés comme prestations de l'employeur les rabais collaborateurs sur les assurances et les hypothèques ou les prêts, les gratifications d'ancienneté et les versements dans un MobiFonds, conformément aux règlements applicables. Ces prestations sont destinées à l'ensemble des collaborateurs du Groupe Mobilière.

Mis à part une gratification à d'anciens membres du Comité du direction et de la Direction, aucune indemnité n'a été versée à d'anciens membres des organes dirigeants ni à des personnes liées à des membres d'organes dirigeants. En revanche, des prêts hypothécaires ont été accordés à des membres des organes dirigeants aux conditions usuelles, avec, dans certains cas, le même rabais que celui accordé aux collaborateurs du Groupe Mobilière.

109

Rapport financier

Comptes annuels consolidés	110
Annexe aux comptes annuels consolidés	116
Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés	132

Comptes annuels consolidés

Compte de profits et pertes non-vie milliers de CHF	Annexe	2014	2013
Primes brutes	1	2 655 222	2 559 675
Parts des réassureurs		- 147 290	- 139 938
Primes pour compte propre		2 507 932	2 419 737
Variation du report de primes pour compte propre	2	- 15 508	- 14 472
Primes acquises pour compte propre		2 492 424	2 405 265
Sinistres payés pour compte propre	2	- 1 430 379	- 1 435 125
Variation de la provision pour sinistres et des autres provisions techniques pour compte propre	2	- 148 154	- 80 763
Charge de sinistres pour compte propre		- 1 578 533	- 1 515 888
Parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance		- 17 286	- 15 914
Frais techniques pour compte propre	3	- 678 014	- 648 730
Autres charges techniques d'assurance		- 16 535	- 17 180
Résultat technique non-vie		202 056	207 553
Produits des placements	5	270 139	266 645
Charges des placements	5	- 38 790	- 82 262
Autres produits financiers	6	99 800	46 024
Autres charges financières	6	- 89 434	- 64 929
Résultat financier non-vie sans l'effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse		241 715	165 478
Effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse	7	161 431	0
Résultat financier non-vie y c. effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse		403 146	165 478
Résultat non-vie avant impôts		605 202	373 031
Impôts	8	- 50 233	- 41 895
Résultat non-vie après impôts		554 969	331 136

Compte de profits et pertes vie milliers de CHF	Annexe	2014	2013
Primes brutes	1	818 395	868 247
Parts des réassureurs		-5 692	-3 666
Primes pour compte propre		812 703	864 581
Variation du report de primes pour compte propre	2	-101	-63
Primes acquises pour compte propre		812 602	864 518
Résultat des placements pour le compte et au risque de tiers	4	53 192	31 127
Prestations d'assurance payées pour compte propre	2	-537 583	-521 631
Variation de la provision pour sinistres pour compte propre	2	-96 142	-92 973
Variation de la réserve mathématique	2	-236 926	-234 553
Variation des provisions pour le compte et au risque de tiers	2	32 596	65 845
Charge de participation des assurés aux excédents		-43 281	-60 587
Frais techniques pour compte propre	3	-128 783	-121 966
Résultat technique vie		-144 325	-70 220
Produits des placements	5	206 201	176 516
Charges des placements	5	-19 971	-39 556
Autres produits financiers	6	56 051	34 815
Autres charges financières	6	-50 822	-38 841
Résultat financier vie		191 459	132 934
Résultat vie avant impôts		47 134	62 714
Impôts	8	-5 704	-10 425
Résultat vie après impôts		41 430	52 289

Compte de profits et pertes milliers de CHF	2014	2013
Récapitulation		
Résultat non-vie après impôts	554 969	331 136
Résultat vie après impôts	41 430	52 289
Bénéfice annuel consolidé	596 399	383 425

Bilan au 31 décembre	Annexe	2014	2013
milliers de CHF			
Actifs			
Placements de capitaux	9, 11	15 538 014	14 421 176
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	10	956 672	989 078
Immobilisations incorporelles	11	13 447	15 103
Immobilisations corporelles	11	191 594	193 737
Actifs immobilisés		16 699 727	15 619 094
Liquidités		272 364	113 146
Créances	12	81 099	90 622
Autres actifs	13	47 331	59 633
Comptes de régularisation		155 246	158 097
Actifs circulants		556 040	421 498
Total		17 255 767	16 040 592
Passifs			
Provisions techniques non-vie	14	5 087 955	4 926 788
Provisions techniques vie	14	4 835 900	4 502 723
Provisions techniques – pour le compte et au risque de tiers		956 672	989 078
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	15	527 042	507 869
Provisions non techniques (financières)	16	297 249	235 143
Prêts à long terme de parties liées		150 000	150 000
Autres engagements à court terme	17	645 755	617 311
Autres passifs à court terme		87 129	43 235
Comptes de régularisation		113 247	98 678
Capitaux étrangers		12 700 949	12 070 825
Capital-actions	18	200 000	200 000
Réserves de capital	18	575 000	575 000
Réserves de bénéfices		3 176 543	2 742 144
Réserves de réévaluation		603 275	452 623
Fonds propres consolidés		4 554 818	3 969 767
Total		17 255 767	16 040 592

Tableau de financement milliers de CHF	2014	2013
Bénéfice annuel consolidé	596 399	383 425
Gains (-)/Pertes (+) réalisés/non réalisés sur participations	- 161 431	0
Placements immobiliers	- 1 069	- 16 363
Autres placements de capitaux	- 235 006	- 54 749
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	- 39 660	- 15 543
Créances	113	- 82
Autres actifs	- 39 309	- 58 641
Dettes	- 159	- 233
Autres passifs	114 574	34 105
Revalorisations (-)/Amortissements (+) de participations	970	3 039
Placements immobiliers	7 326	- 1 636
Autres placements de capitaux	19 823	92 366
Immobilisations incorporelles	7 773	9 460
Immobilisations corporelles	25 251	17 994
Créances	304	6
Augmentation/Diminution de provisions techniques	494 336	420 577
Parts d'excédents créditées en assurance vie	7	- 155
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	- 153 128	- 181 724
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	- 32 406	- 65 541
Créances	9 106	22 232
Autres actifs	51 611	54 160
Comptes de régularisation actifs	2 851	21 907
Dettes	28 604	4 639
Provisions non techniques (financières)	19 614	- 175 006
Autres passifs	- 70 680	- 39 807
Comptes de régularisation passifs	14 473	23 018
Flux financiers relatifs à l'exploitation	660 287	477 448
Achat (-)/Vente (+) de participations	313 986	- 53 983
Placements immobiliers	- 43 875	- 59 239
Autres placements de capitaux	- 802 020	- 417 860
Placements pour le compte et au risque de tiers	72 066	81 083
Immobilisations incorporelles	- 6 118	- 8 792
Immobilisations corporelles	- 23 108	- 10 927
Flux financiers relatifs aux activités d'investissement	- 489 069	- 469 718
Dividendes	- 12 000	- 12 000
Flux financiers relatifs aux activités de financement	- 12 000	- 12 000
Variation des liquidités	159 218	- 4 270
Total des liquidités exercice précédent	113 146	117 416
Variation des liquidités	159 218	- 4 270
Total des liquidités exercice sous revue	272 364	113 146

Tableau de variation des fonds propres milliers de CHF	Capital- actions	Réserves de capital	Réserves de bénéfice	Réserves de réévaluation	Fonds propres
Etat au 31.12.2012	200 000	575 000	2 470 719	456 785	3 702 504
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excédents			- 100 000		- 100 000
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			- 12 000		- 12 000
Modification des réserves de réévaluation				- 4 162	- 4 162
Bénéfice annuel consolidé			383 425		383 425
Etat au 31.12.2013	200 000	575 000	2 742 144	452 623	3 969 767
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excédents			- 150 000		- 150 000
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			- 12 000		- 12 000
Modification des réserves de réévaluation				150 652	150 652
Bénéfice annuel consolidé			596 399		596 399
Etat au 31.12.2014	200 000	575 000	3 176 543	603 275	4 554 818

Annexe aux comptes annuels consolidés

Principes relatifs à la présentation des comptes

Les comptes du groupe ont été établis conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC et répondent aux exigences de la loi suisse.

Principes de consolidation

Les sociétés opératives dont la Mobilière Suisse Holding SA détient directement ou indirectement plus de 50% du capital ou des droits de vote sont incluses intégralement dans le périmètre de consolidation. Ne sont pas prises en compte les sociétés immobilières non consolidées, qui figurent dans les placements immobiliers et sont portées au bilan à la valeur vénale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe Mobilière détient une participation de 20 à 50% sont inscrites au bilan par mise en équivalence (equity method), à raison du taux de participation à leurs fonds propres. Pour les participations majoritaires non opératives, est également portée au bilan la valeur de la participation à leurs fonds propres.

Si le Groupe Mobilière détient moins de 20% du capital d'une société, et a l'intention de maintenir durablement cette participation, celle-ci figure dans les placements de capitaux à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

Le tableau de la page 121 indique le périmètre de consolidation.

Méthode de consolidation

Les actifs et les passifs ainsi que les produits et les charges des sociétés du groupe sont pris en compte selon la méthode de la consolidation intégrale, sans égard à leurs rapports internes. Le cas échéant, les parts allouées aux actionnaires minoritaires sur le résultat et leurs parts de fonds propres sont indiquées séparément dans les comptes annuels consolidés. Les profits intermédiaires résultant de transactions internes au Groupe sont éliminés.

Date du bilan

Le bilan consolidé est établi au 31 décembre sur la base des comptes de l'exercice des sociétés du groupe, clôturés à la même date et vérifiés.

Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne dite «purchase-method». La valeur comptable des participations est compensée avec la part des capitaux propres correspondants, évaluée selon des règles uniformes, au moment de l'acquisition. Le goodwill est pris en compte séparément dans les immobilisations incorporelles et amorti sur la durée d'utilisation estimée; le badwill est, selon sa provenance, soit inscrit au bilan dans les réserves non techniques (financières) et traité en conséquence, soit saisi directement avec effet sur le résultat. Depuis la première utilisation des Swiss GAAP RPC (1^{er} janvier 1998), une procédure simplifiée a été appliquée. L'écart qui existait à ce moment-là entre la valeur comptable de la participation et la part détenue dans le capital propre de celle-ci a été compensée avec les réserves de bénéfice.

Conversion des monnaies étrangères

Les sociétés entièrement consolidées établissent leurs comptes annuels en francs suisses. Les charges et les produits en monnaie étrangère sont évalués au cours de la date de transaction ou au cours moyen. Les postes du bilan exprimés en monnaie étrangère sont convertis au cours de la date du bilan. Les cours principaux sont:

	2014 CHF	2013 CHF
EUR	1,2023	1,2255
USD	0,9936	0,8893

Principes d'évaluation

L'évaluation est effectuée selon des critères uniformes. Chaque poste d'actif et de passif est évalué individuellement. Si l'évaluation postérieure des actifs ou des passifs est effectuée non pas aux valeurs historiques (ou aux valeurs d'acquisition reportées) mais aux valeurs actuelles, l'évaluation est effectuée, dans des conditions normales d'exploitation, au prix du jour ou à la valeur utile.

Titres à revenus fixes: les titres à revenus fixes sont, en règle générale, tenus jusqu'à l'échéance et portés au bilan selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts (amortized cost method) si le débiteur a la capacité de payer les intérêts et de rembourser. La modification périodique de la valeur calculée selon la valeur des coûts amortis est inscrite au compte de résultat. En cas de doute quant à la capacité du débiteur de payer les intérêts ou de rembourser, les titres à revenus fixes sont portés au bilan à la valeur actuelle. Si aucune valeur observable ou actuelle n'est disponible, nous déterminons une valeur proche du marché au moyen de notre propre modèle d'évaluation.

Actions et parts de fonds: les actions et les parts de fonds sont portées au bilan aux valeurs du marché (prix du jour), la différence positive entre la valeur du marché et la valeur d'acquisition étant inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur du marché est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat comme un amortissement des placements. Des augmentations ultérieures de valeur sont également enregistrées au compte de résultat, jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition, comme revalorisation des placements.

Placements alternatifs (tels que venture capital, hedge funds, private equity, private debt, matières premières): les instruments de capitaux étrangers non cotés sont présentés au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les autres placements sont traités comme des actions et des parts de fonds, les instruments de capitaux propres non cotés

étant évalués à la valeur nette d'inventaire ou selon la part de capital propre.

Placements immobiliers: les placements immobiliers (immeubles de rapport) figurent au bilan à la valeur vénale; celle-ci est calculée périodiquement sur la base d'estimations d'experts. La valeur vénale est calculée selon la méthode DCF (discounted cash flow method ou méthode de l'actualisation des flux de trésorerie); elle correspond à la somme des recettes nettes (net cash flows) escomptées attendues à la date du bilan et générées par l'utilisation poursuivie des immeubles locatifs. La différence positive entre la valeur vénale et la valeur d'acquisition est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur vénale est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat comme amortissement sur placements. Une augmentation de la valeur jusqu'à la valeur d'acquisition est également portée au compte de résultat.

Prêts/Hypothèques: les prêts et hypothèques sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition historique après déduction des corrections de valeur nécessaires (pertes prévisibles sur débiteurs).

Autres placements de capitaux: figurent dans ce poste les fonds gérés dans le cadre de la stratégie de placement qui ne sont temporairement pas investis. Il s'agit de dépôts et de dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, d'overnight, de titres call et à revenus fixes et d'avoirs à vue exigibles en tout temps. Font en outre partie des autres placements de capitaux les moyens affectés à l'achat de placements et qui seront investis prochainement dans des placements financiers. Ces placements sont évalués aux valeurs actuelles (valeurs du jour).

Placements pour le compte et au risque de tiers et provisions techniques pour le compte et au risque de tiers: Sur ces postes sont portés au bilan les assurances vie liées à des fonds de placement et les produits d'assurance vie constitutives de capital pour lesquels la Mobilière ne supporte

aucun risque de placement. Les preneurs d'assurance participent au résultat ou à la variation de valeur des placements afférents aux assurances liées à des fonds de placement, souscrites pour leur compte et dont ils supportent le risque. Les contrats d'assurance constitutifs de capital sont vendus par l'intermédiaire de banques, lesquelles garantissent une rémunération (minimale) du compte d'épargne lié au contrat. Les placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers sont portés au bilan à la valeur actuelle (valeur du jour), ce qui dans le même temps définit le montant des provisions techniques correspondantes.

Instruments financiers dérivés: les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme sur devises et à options, des certificats sur indices d'actions ainsi que des futures. Dérivés à des fins de couverture: les contrats à terme sur devises ainsi que les options put stratégiques servent à couvrir respectivement les risques de change et les fluctuations de prix du marché. S'agissant des options put stratégiques, la valeur temporelle n'est pas prise en compte. Cette valeur est entièrement amortie ou revalorisée au moment de la prise d'engagement ou de la fermeture de la position, avec incidence sur le résultat.

Dérivés non employés à des fins de couverture: les contrats à options tactiques et les certificats sur indices d'actions ainsi que les futures sont utilisés pour améliorer l'efficacité de la gestion. Les dérivés sont évalués aux cours du jour actuels. Les valeurs actuelles sont inscrites à l'actif ou au passif du bilan. Les modifications de valeur sont comptabilisées avec effet sur le résultat. Les instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture sont comptabilisés sans imputation de la contrepartie résultant des opérations de base.

Immobilisations incorporelles: les immobilisations incorporelles acquises telles que logiciels, droits d'utilisation et goodwill, sont portées à l'actif lorsqu'elles apportent un avantage mesurable sur plusieurs années. Elles sont amorties linéairement, en règle générale sur une période de trois à cinq ans; dans des cas dûment justifiés, l'amortissement peut être effectué sur une plus longue durée, jusqu'à 20 ans au maximum. La valeur des amortissements incorporels est contrôlée chaque année; si des amortissements supplémentaires non planifiés s'avèrent nécessaires, ceux-ci sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Les frais d'acquisition des polices d'assurance ne sont pas portés à l'actif.

Immobilisations corporelles: les immobilisations corporelles sont amorties sur la base du coût d'acquisition; l'amortissement est effectué linéairement sur la durée d'usage. Celle-ci a été déterminée comme suit pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles:

meublier/machines/véhicules	2 à 10 ans
matériel informatique/réseaux	3 à 10 ans
immeubles d'exploitation	40 à 50 ans

La valeur des immobilisations corporelles est contrôlée chaque année. Si l'évolution de la valeur nécessite des amortissements supplémentaires, ceux-ci sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Disponibilités: les disponibilités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux, ainsi que les dépôts et dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, gérés dans le cadre des opérations techniques. Ces postes sont comptabilisés aux valeurs actuelles (prix du jour).

Créances et autres actifs/engagements à court terme et autres passifs: ces postes sont évalués aux valeurs historiques. Le ducroire est calculé en fonction des échéances et des risques d'insolvabilité identifiables. Outre les corrections de valeur effectuées individuellement pour des créances présentant des risques spécifiques connus, des corrections de valeur sont constituées sur la base d'études statistiques pour le risque de défaillance.

Provisions techniques: ces provisions sont calculées de manière prudente, par contrat d'assurance ou par sinistre, en tenant compte des obligations présumées vis-à-vis des assurés et des lésés et/ou selon des méthodes de calcul mathématique/statistique approuvées par les autorités de surveillance et comportent des provisions pour fluctuations suffisantes pour garantir la capacité d'honorer à long terme les engagements souscrits.

- Les provisions pour sinistres à la date du bilan correspondent à une estimation des indemnités futures et non escomptées de dommages. Les provisions pour rentes sont consolidées intérêts déduits. Les provisions pour sinistres incluent les provisions pour dommages déclarés, les provisions pour dommages qui se sont produits mais qui n'ont pas encore été déclarés et les frais de traitements de sinistres correspondants.
- Les réserves mathématiques correspondent à des espérances mathématiques (valeurs au comptant) des prestations et des coûts d'assurance compte tenu des paiements des preneurs d'assurance, des intérêts actifs et d'autres paramètres économiques et démographiques.
- Le report des primes est déterminé selon la méthode pro rata temporis.

Provisions pour participations futures des assurés aux excédents:

- Non-vie: la Mobilière rétrocède aussi une part des excédents aux assurés non-vie. La dotation des provisions pour participations futures des assurés aux excédents est décidée par l'assemblée générale; le conseil d'administration décide chaque année de l'utilisation des fonds.

- Vie: en assurance vie, l'excédent est la différence entre l'intérêt garanti et le rendement effectivement obtenu d'une part et les résultats prévisionnels et effectifs des processus de risques et de frais d'autre part. Les montants correspondants sont comptabilisés au bilan sous provisions pour participations futures des assurés aux excédents et utilisés les années suivantes pour financer les parts octroyées aux assurés. Le calcul de la répartition des excédents est effectué selon les dispositions légales et contractuelles et selon la politique d'excédents propre à chaque entreprise. Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, la part de ces provisions revenant aux assurés correspond à la quote-part légale. Elle comprend des plus-values et des moins-values qui ont ou non une incidence sur le résultat. La part à attribuer aux preneurs d'assurance sur les différences d'évaluation (des réserves de bénéfice, des réserves de réévaluation ainsi que d'opérations antérieures ayant une incidence sur le résultat) entre les comptes du groupe et le bouclage individuel établi selon les principes du droit commercial, est comprise dans les provisions pour participations futures des assurés aux excédents. Ces différences d'évaluation ont un caractère latent et ne sont pas distribuables.

Provisions non techniques (financières): ces provisions représentent des obligations présumées découlant d'événements passés. Le montant et l'échéance des prestations correspondantes sont incertains mais peuvent être estimés. Le montant des provisions correspond à l'espérance mathématique des sorties futures de fonds. Le tableau des provisions renseigne sur l'utilisation, la dissolution et la constitution des provisions non techniques. Les provisions pour impôts comprennent uniquement des impôts différés. Les impôts courants dus à court terme sont saisis dans les autres passifs de courte durée ou dans les comptes de régularisation.

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan sont évalués en fonction de la probabilité de réalisation et de l'importance des prestations et des coûts unilatéraux. Les éventuelles contre-prestations garanties sont prises en considération.

Impôts: les impôts courants sur le revenu ainsi que les impôts sur le capital sont saisis avec effet sur le résultat. Les impôts courants dus à court terme figurent dans les autres passifs de courte durée ou dans les comptes de régularisation. Si des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués, des impôts différés sont calculés sur les différences d'évaluation qui en résultent. Les impôts différés actifs et passifs sont soldés dans la mesure où ils concernent la même entité fiscale. Les impôts différés actifs ne sont saisis et montrés dans les autres actifs que s'ils pourront vraisemblablement être compensés avec les impôts futurs à payer. Les réductions d'impôts potentielles non prises en compte en raison de reports de pertes sont présentées en annexe. Les impôts différés passifs figurent dans les provisions pour impôts. Les impôts différés sont calculés au taux d'imposition attendu.

Répercussions économiques des obligations de prévoyance: les collaborateurs des sociétés du groupe sont affiliés à des plans de prévoyance selon le droit suisse. En règle générale, ces plans sont financés annuellement par des contributions de l'employeur et les cotisations des employés. Les contributions de l'employeur apparaissent sous les frais de personnel. Les plans de prévoyance sont gérés par des entités juridiques indépendantes de l'employeur, selon le système de la primauté des cotisations. Les plans assurent des prestations pour la retraite, en cas d'invalidité et de décès; les prestations sont déterminées selon le règlement de l'institution de prévoyance. La Mobilière calcule les excédents de couverture et les découverts selon la recommandation Swiss GAAP RPC 26 «Présentation des comptes des institutions de prévoyance professionnelle». Les excédents de couverture et les découverts sont portés, respectivement, au passif ou à l'actif en fonction

de l'importance de l'avantage économique ou au contraire des engagements de l'employeur; les variations par rapport à l'exercice précédent sont portées au compte de résultat comme charges de personnel. L'avantage économique ne peut naître que du cumul des quatre conditions suivantes: des réductions de montant ou des exonérations sont prévues par les statuts ou par des règlements; l'organe suprême de l'institution de prévoyance a décidé d'une réduction ou d'une exonération des contributions; les buts de la prévoyance sont garantis et remplis; la mise à jour comptable des prestations de libre passage doit être effectuée comme s'il n'était procédé à aucune réduction ou exonération temporaire de cotisation. Les engagements économiques résultent de l'obligation ou de la volonté de financement (assainissement). En cas de nécessité d'assainissement, l'employeur et les travailleurs peuvent, en vertu des prescriptions légales de la LPP et de l'OPP2, être tenus de verser des cotisations (à fonds perdu) pour résorber le découvert de l'institution de prévoyance; dans une telle situation, l'employeur a donc une obligation directe. Les réserves de cotisation d'employeur sont comptabilisées comme valeur d'actif (actifs des institutions de prévoyance); les variations par rapport à la période précédente sont saisies parmi les charges de personnel, compte tenu des renoncations d'utilisation, des corrections de valeur et des opérations d'escompte.

Périmètre de consolidation		Quote-part		Capital-actions	
		en %		milliers de CHF	
Participations		2014	2013	2014	2013
Mobilière Suisse Holding SA, Berne	H	-	-	200 000	200 000
Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Berne	N	100	100	148 000	148 000
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Nyon	V	100	100	25 000	25 000
Limmat Compagnie d'Assurances, Berne	N	100	100	10 000	10 000
Protekta Assurance de protection juridique SA, Berne	N	100	100	3 000	3 000
Mobilière Suisse Asset Management SA, Berne	A	100	100	1 000	1 000
Mobi 24 Call-Service-Center SA, Berne	C	100	100	200	200
Protekta Conseils-Risques-SA, Berne	C	100	100	100	100
XpertCenter SA, Berne	C	100	100	100	100
Alpstein Fund, Luxembourg ¹	I	100	100	-	-
Mobi Alternative Investment Fund, Luxembourg ¹	I	100	100	-	-

¹ Société d'investissement SICAV-FIS de droit luxembourgeois

Activité principale

A Asset Management

C Conseil/service

H Holding

I Société d'investissement

N Non-vie

V Vie

Les participations de la Mobilière Suisse Holding SA mentionnées ci-dessus sont entièrement consolidées.

Explications concernant le compte de profits et pertes

1 Primes brutes	2014	2013
milliers de CHF		
Par branche (affaires directes)		
Assurance incendie et autres dommages aux biens	983 538	959 534
Assurance responsabilité civile	262 646	253 390
Assurance véhicules à moteur	913 601	867 374
Assurance marine, aviation et transport	8 379	8 824
Assurance caution	5 029	4 600
Assurance accidents et maladie	358 681	351 748
Assurance de protection juridique	90 279	84 409
Autres assurances	15 877	15 944
Total affaires directes	2 638 030	2 545 823
Total affaires indirectes (réassurances acceptées)	17 192	13 852
Total primes brutes non-vie	2 655 222	2 559 675
Vie	752 324	796 321
Vie pour compte et au risque de tiers	66 071	71 926
Total affaires directes	818 395	868 247
Total primes brutes vie	818 395	868 247

Le Groupe Mobilière opère en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein.

2 Parts des réassureurs	Non-vie		Vie	
	2014	2013	2014	2013
milliers de CHF				
Brut	- 15 555	- 14 788	- 101	- 63
Parts des réassureurs	47	316	0	0
Variation du report de primes pour compte propre	- 15 508	- 14 472	- 101	- 63
Brut	- 1 497 431	- 1 483 347	- 534 685	- 532 284
Parts des réassureurs	67 052	48 222	- 2 898	10 653
Paiements pour sinistres/prestations d'assurances payées pour compte propre	- 1 430 379	- 1 435 125	- 537 583	- 521 631
Brut	- 111 160	- 82 901	- 96 152	- 96 214
Parts des réassureurs	- 36 994	2 138	10	3 241
Variation de la provision pour sinistres et des autres provisions techniques pour compte propre	- 148 154	- 80 763	- 96 142	- 92 973

En vie, il n'y a pas de parts de réassurance dans la variation de la réserve mathématique ni dans les provisions pour le compte et au risque de tiers.

3 Frais techniques milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	2014	2013	2014	2013
Frais d'agences et autres frais de distribution	-436 185	-414 713	-41 199	-42 185
Frais d'administration	-275 412	-263 679	-87 584	-79 781
Frais techniques bruts	-711 597	-678 392	-128 783	-121 966
Parts des réassureurs	33 583	29 662	0	0
Frais techniques pour compte propre	-678 014	-648 730	-128 783	-121 966

Les frais de personnel s'élevaient à 335,6 millions de CHF (exercice précédent: 310,8 millions de CHF).

4 Résultat des placements pour le compte et au risque de tiers milliers de CHF	2014	2013
Produits/bénéfices et pertes réalisés-e-s	14 506	14 862
Bénéfices non réalisés	39 772	19 838
Pertes non réalisées	-1 086	-3 573
Résultat des placements pour le compte et au risque de tiers	53 192	31 127

5 Produits/Charges des placements ¹ milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	2014	2013	2014	2013
Produit des titres	103 403	103 406	87 467	90 904
Produit des placements immobiliers	51 147	48 528	23 013	20 938
Produit des participations non consolidées	12 296	5 892	0	0
Intérêts sur dépôts	107	89	0	0
Produit de revalorisations	23 893	15 985	5 069	6 636
Produit de la réalisation de placements	58 863	71 109	80 568	47 751
Autres produits de placement	20 430	21 636	10 084	10 287
Produits des placements	270 139	266 645	206 201	176 516
Charge des placements immobiliers	-10 555	-10 594	-4 944	-5 163
Amortissements sur placements	-16 361	-56 038	-8 337	-26 960
Pertes provenant de la réalisation de placements	-1 941	-6 940	-1 083	-2 549
Charges de gestion	-8 785	-7 607	-5 282	-4 594
Autres charges de placement	-1 148	-1 083	-325	-290
Charges des placements	-38 790	-82 262	-19 971	-39 556

¹ Non-vie 2014: hormis l'effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans de Nationale Suisse (voir annexe 7, Effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse)

6 Autres produits financiers/charges financières

Les autres produits financiers comprennent des gains de change réalisés/non réalisés sur des postes en monnaies étrangères et d'autres produits d'intérêt.

Les autres charges financières comprennent des pertes de change réalisées/non réalisées sur des postes en monnaies étrangères, ainsi que d'autres intérêts passifs.

7 Effet spécial résultant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse

En 2014, la Mobilière a vendu sa participation dans Nationale Suisse à Helvetia Holding SA dans le cadre de l'offre publique d'acquisition lancée par cette dernière. Helvetia Holding SA a payé une partie de la contre-valeur en espèces, le reste sous forme de nouvelles actions Helvetia. Il résulte de cette transaction et de la vente subséquente des actions Helvetia reçues en contrepartie un bénéfice net avant impôts de 161,4 millions de CHF.

8 Impôts milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	2014	2013	2014	2013
Impôts courants sur les bénéfices et sur le capital	-33 824	-29 600	-6 170	-8 951
Impôts différés	-16 409	-12 295	466	-1 474
Impôts	-50 233	-41 895	-5 704	-10 425

Le taux d'impôt différé de 22% correspond au taux prévu par rapport au résultat avant impôts. Par prudence, il n'est pas tenu compte de réductions d'impôts susceptibles de résulter de reports de pertes fiscales, à savoir des impôts différés actifs de 2,0 millions de CHF (31.12.2013: 3,8 millions de CHF).

Explications concernant le bilan

9 Placements de capitaux milliers de CHF	2014	2013
Titres à revenu fixe (valeur actuelle 2014: 8 588 325; 2013: 7 778 630)	8 119 986	7 620 282
Actions et parts de fonds ¹ (valeur d'acquisition 2014: 2 343 697; 2013: 2 133 910)	2 806 708	2 420 346
Placements alternatifs (valeur d'acquisition 2014: 517 689; 2013: 672 418)	570 221	610 862
Placements immobiliers (valeur d'acquisition 2014: 1 485 555; 2013: 1 444 047)	1 727 353	1 656 431
Hypothèques	669 905	669 839
Prêts	733 972	785 683
Participations non consolidées	85 280	238 709
Dépôts auprès des entreprises d'assurance cédantes	3 278	3 734
Autres placements de capitaux	821 311	415 290
Placements de capitaux²	15 538 014	14 421 176

Corrections de valeur milliers de CHF	2014	2013
Actions et parts de fonds	-45 440	-72 683
Placements alternatifs	0	-68 799
Hypothèques	-100	-2 615

¹ fonds immobiliers et participations dans des sociétés immobilières inclus

² sans liquidités (actifs circulants)

Instruments financiers dérivés milliers de CHF	Valeur actuelle active		Valeur actuelle passive	
	2014	2013	2014	2013
Devises				
à des fins de couverture	4 064	10 074	34 645	986
Total	4 064	10 074	34 645	986

Report sur les valeurs inscrites au bilan milliers de CHF	2014	2013	2014	2013
Autres passifs de courte durée	0	0	34 645	986
Autres actifs	4 064	10 074	0	0
Total	4 064	10 074	34 645	986

10 Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers milliers de CHF	2014	2013
Parts de fonds	642 798	631 380
Autres placements de capitaux	313 874	357 698
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	956 672	989 078

11 Tableau des actifs immobilisés

milliers de CHF

**Placements immobiliers
(placements de capitaux)**

	2014	2013
Valeur comptable nette au 01.01.	1 656 431	1 575 144
Valeurs d'acquisition		
Etat au 01.01.	1 444 047	1 374 408
Entrées	67 029	119 483
Sorties	- 25 521	- 49 844
Etat au 31.12.	1 485 555	1 444 047
Corrections de valeur cumulées		
Etat au 01.01.	- 66 385	- 73 984
Amortissements	- 10 982	- 4 120
Revalorisations	3 657	5 756
Sorties	3 436	5 963
Etat au 31.12.	- 70 274	- 66 385
Réserves de réévaluation (avant déduction d'impôts différée) 31.12.	312 072	278 769
Valeur comptable nette au 31.12.	1 727 353	1 656 431
- dont immeubles en construction	57 927	71 530
- dont terrains non bâtis	31 845	31 832
Différence entre valeurs actuelles et valeurs d'acquisition au 31.12.	241 798	212 384

milliers de CHF

**Participations non
consolidées
(placements de capitaux)**

**Immobilisations
incorporelles¹**

	2014	2013	2014	2013
Valeur comptable nette au 01.01.	238 709	187 765	15 103	15 771
Valeurs d'acquisition				
Etat au 01.01.	241 281	187 298	58 613	51 237
Entrées	43 107	53 983	7 116	8 799
Sorties	- 195 566	0	- 1 341	- 1 423
Reclassement	0	0	0	0
Etat au 31.12.	88 822	241 281	64 388	58 613
Corrections de valeur cumulées				
Etat au 01.01.	- 2 572	467	- 43 510	- 35 466
Modification de valeur	- 970	- 202	0	0
Amortissements ordinaires	0	0	- 8 750	- 9 460
Amortissement extraordinaire	0	- 2 837	0	0
Sorties	0	0	1 319	1 416
Reclassement	0	0	0	0
Etat au 31.12.	- 3 542	- 2 572	- 50 941	- 43 510
Valeur comptable nette au 31.12.	85 280	238 709	13 447	15 103

¹ Les immobilisations incorporelles incluent le goodwill calculé selon la méthode de mise en équivalence (valeur comptable nette au 31.12.2014: CHF 720 000 (31.12.2013: CHF 960 000). Ce montant inclut les amortissements annuels selon la planification, d'un montant de CHF 240 000.

milliers de CHF	Immeubles d'exploitation		Installations et équipements		Total immobilisations corporelles	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Valeur comptable nette au 01.01.	161 628	162 732	32 109	38 072	193 737	200 804
Valeurs d'acquisition						
Etat au 01.01.	350 463	345 520	97 659	96 164	448 122	441 684
Entrées	18 365	5 650	7 701	6 095	26 066	11 745
Sorties	0	-707	-7 840	-4 600	-7 840	-5 307
Etat au 31.12.	368 828	350 463	97 520	97 659	466 348	448 122
Corrections de valeur cumulées						
Etat au 01.01.	-188 835	-182 788	-65 550	-58 092	-254 385	-240 880
Amortissements ordinaires	-6 338	-6 047	-11 276	-11 947	-17 614	-17 994
Amortissement extraordinaire	-7 637	0	0	0	-7 637	0
Sorties	0	0	4 882	4 489	4 882	4 489
Etat au 31.12.	-202 810	-188 835	-71 944	-65 550	-274 754	-254 385
Valeur comptable nette au 31.12.	166 018	161 628	25 576	32 109	191 594	193 737

Valeurs d'assurance incendie	2014	2013
milliers de CHF		
Valeurs d'assurance incendie des placements immobiliers et des immobilisations corporelles	1 540 461	1 417 469

12 Créances	2014	2013
milliers de CHF		
Créances sur des preneurs d'assurance	74 047	68 708
./ corrections de valeur	-7 171	-6 893
Créances sur des compagnies d'assurances	9 542	22 937
Créances sur des agents et des intermédiaires d'assurance	3 715	4 556
./ corrections de valeur	-233	-242
Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées	1 199	1 556
Créances	81 099	90 622

13 Autres actifs	2014	2013
milliers de CHF		
Autres actifs	47 661	59 963
./ corrections de valeur	-330	-330
Autres actifs	47 331	59 633

14 Provisions techniques	Non-vie		Vie	
	2014	2013	2014	2013
milliers de CHF				
Reports de primes	509 420	493 912	51 969	51 867
Provisions pour sinistres	4 188 331	4 040 114	1 646 003	1 549 861
Réserve mathématique	0	0	3 135 260	2 898 334
Parts d'excédents créditées aux assurés	0	0	2 668	2 661
Autres provisions techniques	183 645	185 642	0	0
Provision pour catastrophes	200 000	200 000	0	0
Provision pour vieillissement, maladie	6 559	7 120	0	0
Provisions techniques pour compte propre	5 087 955	4 926 788	4 835 900	4 502 723
Parts des réassureurs	100 894	137 466	3 251	3 241
Provisions techniques brutes	5 188 849	5 064 254	4 839 151	4 505 964

15 Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	Non-vie		Vie	
	2014	2013	2014	2013
milliers de CHF				
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	256 668	216 547	270 374	291 322

16 Provisions non techniques (financières)

milliers de CHF

	Provisions pour impôts	Autres provisions	Total provisions non techniques (financières)
Etat au 31.12.2012	205 837	205 486	411 323
Utilisation ¹	0	- 190 167	- 190 167
Dissolution	- 6 483	0	- 6 483
Constitution	19 078	1 392	20 470
Etat au 31.12.2013	218 432	16 711	235 143
Utilisation	0	- 229	- 229
Dissolution	- 5 831	- 3	- 5 834
Constitution	64 265	3 904	68 169
Etat au 31.12.2014	276 866	20 383	297 249

¹ Autres provisions: dont 190,0 millions de CHF destinés à des mesures structurelles en rapport avec les Caisses de pension

Les provisions pour impôts concernent des impôts différés sur le revenu. Des impôts différés actifs naissent lorsque des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués pour l'établissement des comptes consolidés. Les engagements fiscaux à court terme figurent dans les autres passifs à court terme ou dans les comptes de régularisation passifs.

Les autres provisions au 31 décembre 2014 concernent principalement les prestations à des collaborateurs ou à des ex-collaborateurs. Les prestations à des collaborateurs et à des ex-collaborateurs sont escomptées au taux de 2,25% (31.12.2013: 2,25%).

17 Autres engagements à court terme

milliers de CHF

	2014	2013
Engagements en rapport avec des opérations d'assurance	510 760	488 853
Engagements envers des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées	134 995	128 458
Autres engagements à court terme	645 755	617 311

Les engagements en rapport avec des opérations d'assurance incluent les primes payées d'avance pour un montant de 474,4 millions de CHF (31.12.2013: 461,9 millions de CHF).

18 Capital-actions/réserves de capital

Le capital-actions de la Mobilière Suisse Holding SA est constitué comme jusqu'ici de 2 millions d'actions nominatives de 100 CHF nominal, entièrement libérées. Il est détenu à 100% par la Mobilière Suisse Société Coopérative. Les statuts contiennent des dispositions limitant la transmissibilité des actions nominatives.

Les réserves de capitaux correspondent à l'apport de capitaux provenant de la restructuration du Groupe Mobilière au 1^{er} janvier 2000.

Autres éléments comptables	2014	2013
milliers de CHF		

Remarques concernant le bilan

Engagements conditionnels	846	50 000
Autres engagements non portés au bilan	99 942	62 505

Les engagements conditionnels concernent des obligations de garantie en faveur de tiers (2014) et des constitutions de gage en faveur de tiers (2013).

Les autres engagements qui ne doivent pas être portés au bilan comprennent les dépenses futures pour contrats non résiliables d'une durée contractuelle (résiduelle) de plus d'un an.

Les sociétés consolidées du Groupe font partie du groupe d'imposition TVA de la Mobilière et répondent solidairement de leurs engagements en matière de TVA envers l'Administration des contributions.

Transactions avec des parties liées (Mobilière Suisse Société Coopérative)

Prêts à long terme (engagements)	150 000	150 000
Charge d'intérêts sur prêts à long terme (engagements)	4 875	4 875
Charge d'intérêts sur compte courant	4 321	4 382
Avoirs en compte courant	1 118	1 467
Dettes en compte courant	134 975	128 457
Autres produits (frais d'administration imputés)	3 151	2 295

Les autres transactions avec des parties liées concernent des hypothèques octroyées à des membres du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative et à des membres du Comité de direction (31.12.2014: 3,7 millions de CHF; 31.12.2013: 3,7 millions de CHF). Ces hypothèques sont soumises aux mêmes conditions que celles octroyées aux collaborateurs.

Indications relatives à la gestion des risques

L'organisation de la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et du système de contrôle interne relève de la responsabilité suprême du Conseil d'administration de la Holding. Ce dernier définit les stratégies et les lignes directrices de la politique de gestion des risques pour les catégories de risques suivantes: risques d'assurance, risques de marché, risques de crédit, risques opérationnels, risques stratégiques, risques de liquidités ainsi que risques de réputation. S'agissant des différentes sociétés du Groupe, les processus de gestion des risques sont organisés conformément aux prescriptions en vigueur à l'échelon du Groupe.

La Gestion des risques à l'échelle de l'entreprise du Groupe Mobilière englobe l'ensemble des méthodes, objectifs et mesures permettant de gérer les risques de manière systématique, à l'aide d'un système de contrôle interne (SCI) efficace. Grâce à elle, les risques sont identifiés, évalués et gérés en temps utile, et les mesures propres à prévenir ou à limiter la réalisation des risques considérables ou le cumul de risques sont mises en œuvre.

La Gestion du risque Groupe pilote les processus de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise. Elle définit les instruments et les méthodes de pilotage de ces processus, assure le reporting et assiste le Conseil d'administration et le Comité de direction dans toutes les questions de gestion du risque au niveau qualitatif et quantitatif.

Pour tout complément d'information, voir le chapitre Gestion des risques en pages 61 à 64.

Indications concernant les engagements de prévoyance

Avantages économiques/engagement et coût de la prévoyance milliers de CHF	Sur-/sous-couverture selon Swiss GAAP RPC 26	Part économique de l'entreprise		Modification avec effet sur le résultat de l'exercice	Contributions pour la période	Coût de la prévoyance dans les charges de personnel	
	31.12.2014	31.12.2014	31.12.2013	2014	2014	2014	2013
Institution(s) de prévoyance sans surcouverture/sous-couverture	0	0	0	0	0	0	32 936
Institution(s) de prévoyance avec surcouverture	45 963	0	0	0	35 787	35 787	0
Total	45 963	0	0	0	35 787	35 787	32 936

Il n'y a pas de réserves de cotisations d'employeur au 31.12.2014, ni au 31.12.2013.

Evénements postérieurs à la date du bilan

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 3 mars 2015 par le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA. Ils tiennent compte de tous les événements qui étaient connus à la date du bilan et dont l'origine est antérieure à celle-ci. Aucun événement d'origine postérieure à la date du bilan ayant une incidence importante sur les états financiers ou l'appréciation de ceux-ci, et qui, en conséquence, devrait être mentionné dans l'annexe, n'était connu au moment de l'approbation des comptes.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de la Mobilière Suisse Holding SA, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Mobilière Suisse Holding SA, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 110 à 131) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

**Rapport
sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Zurich, le 3 mars 2015

KPMG SA

Hieronymus T. Dormann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Jean-Marc Wicki
Expert-réviseur agréé



06:47 Jeudi
Bellinzona, TI

Michele Masdonati
Agent général de la Mobilière, Bellinzona



«Bellinzona et sa région sont exposés aux risques naturels depuis toujours. Il était donc judicieux d'investir massivement dans la construction de dispositifs de protection, car ils ont permis de diminuer considérablement les dommages dus à des coulées de boue et à des inondations. Nous sommes fiers de la rapidité avec laquelle ces mesures préventives ont été mises en œuvre et d'avoir ainsi pu aider la population. J'espère que dans les autres régions du pays confrontées à des dangers naturels, les mesures préventives prévues seront mises en place rapidement, afin de protéger les habitants.»



07:18 Mercredi
Thoune, BE

Markus Loher

Responsable Développement, Peka System AG, Mosen (LU),
ayant participé à l'atelier d'innovation au Forum Mobilière Thoune



«L'emprise du quotidien nous laisse peu de temps pour réfléchir à de nouvelles idées de produits. Pourtant, l'innovation est indispensable à l'entreprise. Notre équipe Développement a beaucoup apprécié l'atelier à Thoune. Grâce à des méthodes créatives, nous avons pu trouver rapidement la réponse à notre problème spécifique et concevoir une solution novatrice et adaptée à nos besoins. Je souhaite que les entreprises suisses conservent leur inventivité et leur goût du risque, afin que notre pays reste parmi les leaders en matière de recherche et développement.»

Agences générales et agents généraux

(état au 1^{er} janvier 2015)

Argovie	Aarau Baden Lenzburg Muri (Freiamt) Reinach Rheinfelden Zofingen	Daniel Probst Marc Périllard Markus Fisler Rolf Thumm Andreas Huber Roger Schneider Raphael Arn
Appenzell Rh. Ext.	Herisau (Rhodes-Extérieures)	Adrian Künzli
Appenzell Rh. Int.	Appenzell	Thomas Rechsteiner
Bâle-Ville	Bâle	Beat Herzog
Bâle-Campagne	Aesch Liestal	Stephan Hohl Alfred Guggenbühl
Berne	Belp Ostermundigen (Berne-Est) Berne (Berne-Ville) Berne (Berne-Ouest) Bienne Berthoud Herzogenbuchsee Interlaken (Interlaken-Oberhasli) Langenthal Lyss Moutier (Moutier-St-Imier) Spiez Thoune Worb (Emmental)	Christoph Schmutz Beat Klossner Ulrich Hadorn Steven Geissbühler Daniel Tschannen Christian Jordi Dennis Borgeaud Philipp Mischler Bernhard Meyer Patrick Zahnd Eric Veya Bernhard Bigler Herbert Sonderegger Ulrich Brechbühl
Fribourg	Bulle Guin Estavayer-le-Lac (La Broye-Nord Vaudois) Fribourg Morat	Jacques Yerly Aldo Del Monico Dominique Torche Daniel Charrière Bernhard Hubacher
Genève	Genève	Denis Hostettler
Grisons	Coire St-Moritz	Valentin C. Spescha Dumeng Clavuot
Jura	Delémont (Jura)	Marianne Chapuis
Lucerne	Hochdorf (Seetal-Rontal) Lucerne Sursee Willisau (Willisau-Entlebuch)	Christoph Blum Toni Lötscher Herbert Heini Stefan Schärli
Neuchâtel	La Chaux-de-Fonds (Montagnes et Vallées Neuchâteloises) Neuchâtel	Daniel Hugli Pierre-André Praz
Nidwald et Obwald	Sarnen (Obwald et Nidwald)	Roland Arnold
Schaffhouse	Schaffhouse	Gerhard Schwyn

Schwytz	Lachen Schwytz	Roland Egli Stephan Annen
Soleure	Balsthal Olten Soleure	Marc Bloch Fabian Aebi-Marbach Hans Jürg Haueter
St-Gall	Buchs (Buchs-Sargans) Flawil Rapperswil (Rapperswil-Glarus) Heerbrugg (Rheintal) Rorschach (Arbon-Rorschach) St-Gall Wil	Rainer Kostezzer Ruedi Germann Rolf Landis Norbert Büchel Armin Broger Gian Bazzi Thomas Broger
Tessin	Bellinzone Lugano	Michele Masdonati Marco Ferrari
Thurgovie	Frauenfeld Kreuzlingen Weinfelden (Moyenne Thurgovie)	Ernst Nüesch Roland Haselbach Franz Koller
Uri	Altdorf	Marco Zanolari
Valais	Brigue (Haute-Valais) Monthey (Chablais-Riviera) Sion	Roland Lüthi Yves Rupp Yanis Aymon
Vaud	Lausanne Nyon	Pierre-Alain Wyer Carlo Fracheboud
Zoug	Zoug	Patrick Göcking
Zurich	Affoltern a. A. Bülach Dielsdorf Dietikon (Limmattal) Horgen Meilen Uster Wetzikon (Wetzikon-Pfäffikon) Winterthour Zurich	Thomas Naef Max Suter Stefan Bucher Stephan Egli Thomas Schinzel Ronald Bachmann Jean-Jacques Gueissaz Urs J. Fischer Erwin Kurmann Christian Schindler
Principauté de Liechtenstein	Vaduz	Kilian Pfister

Représentations

(état au 1^{er} janvier 2015)

Siège principal non-vie	Mobilière Suisse Société d'assurances SA Direction	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone +41 31 389 61 11 téléfax +41 31 389 68 52 www.mobi.ch
Siège principal vie	Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA	Chemin de la Redoute 54 Case postale 1333 1260 Nyon téléphone +41 22 363 94 94 téléfax +41 22 361 78 28 www.mobi.ch
Protekta Protection juridique	Protekta Assurance de protection juridique SA	Monbijoustrasse 68 3001 Berne téléphone +41 31 389 85 00 téléfax +41 31 389 85 99 www.protekta.ch
Direction Affaires Courtiers	Schweizerische Mobiliar Versicherungsgesellschaft AG Direktion Maklergeschäft	Lamprechtweg 2-4 8050 Zurich téléphone +41 44 286 11 11 téléfax +41 44 201 41 34 www.mobicourtier.ch
	Mobilière Suisse Société d'assurances SA Direction Affaires Courtiers Marché Romandie	Chemin de la Redoute 54 Case postale 1333 1260 Nyon téléphone +41 22 816 17 60 téléfax +41 22 816 17 89 www.mobicourtier.ch
Contact Center	Mobi24 Call-Service-Center SA	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone +41 31 389 81 81 www.mobi24.ch
Conseil risques	Protekta Conseils-Risques-SA	Monbijoustrasse 5 3011 Berne téléphone +41 31 389 64 02 téléfax +41 31 389 64 15 www.protekta-risikoberatung.ch
Gestion de sinistres pour des tiers	XpertCenter SA	Monbijoustrasse 5 3011 Berne téléphone +41 31 389 89 50 téléfax +41 43 444 75 00 www.xpertcenter.ch

Dates importantes

**Communication
du résultat semestriel**

Vendredi 18 septembre 2015

Conférence de presse du bilan

Jeudi 7 avril 2016

Engagements de la Mobilière



Lausanne VD

Page 18

Chaire Mobilière en écologie urbaine et espaces de vie durables Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)

Concentrant près de la moitié de la population mondiale, les centres urbains jouent, plus que jamais, un rôle capital dans l'avenir de notre environnement. Dès l'automne 2015, la nouvelle chaire Mobilière s'attachera à décoder les mécanismes de fonctionnement des villes ainsi que le délicat équilibre entre le bien-être de leurs habitants et les impératifs écologiques. Il s'agira également de développer de nouveaux modèles et outils d'observation permettant d'analyser des champs d'étude encore peu défrichés, tels que les habitudes de mobilité humaine ou les microclimats urbains. Le but est de définir comment mieux vivre ensemble et interagir dans des environnements aussi bien construits que naturels.

www.epfl.ch › [EPFL en bref](#) › [Partenariats scientifiques](#) › [Les Chaires](#) › [Chaire La Mobilière](#)



Willisau LU

Page 20

Protection contre les crues

La capacité insuffisante du lit de la rivière Enziwigger provoquait des crues à Willisau. Depuis 2007, un canal de décharge souterrain d'environ 670 m protège la ville contre les inondations. On a en outre profité de son creusement pour déplacer le tracé de la route cantonale. Celle-ci court désormais sur le canal, ce qui contribue à fluidifier le trafic dans la commune.

www.mobi.ch › [La Mobilière](#) › [Engagement & Sponsoring](#) › [Prévention et sécurité](#) › [Prévention des dangers naturels](#)



Berne BE

Page 38

Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels, Université de Berne

Le Centre Oeschger de l'Université de Berne et la Mobilière ont fondé en 2013 le Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels, dont la mission consiste à identifier et étudier les risques climatiques, les dangers naturels et leurs effets, ainsi qu'à en présenter la répartition géographique. La recherche se concentre sur les phénomènes liés aux crues, à la grêle et aux tempêtes. Le laboratoire apporte une contribution déterminante à la compréhension et à la prévention des risques naturels en Suisse.

www.mobiliarlab.unibe.ch



Wildhaus-Alt St. Johann SG

Page 40

Protection contre les crues

La Thur, est une rivière sauvage dont les eaux peuvent enfler en quelques heures. En août 1978, par exemple, son débit a atteint trente fois la normale. Pour protéger les zones d'habitation et artisanale des villages d'Alt St. Johann et d'Unterwasser, ainsi que les terres agricoles, il était indispensable de prendre des mesures de protection. En 2006, on a donc élargi le lit de la rivière et complété le dispositif par un canal de décharge et des passages d'eau à grand débit. De plus, en 2010, on a dévié le cours de la Sântisthur hors du centre du village, lui creusant un nouveau lit respectueux du milieu naturel.

www.mobi.ch › [La Mobilière](#) › [Engagement & Sponsoring](#) › [Prévention et sécurité](#) › [Prévention des dangers naturels](#)



Davos GR

Page 42

Radar météo au sommet du Weissfluh

La station radar du Weissfluh, en dessus de Davos, fait partie du nouveau réseau de radars météo de MétéoSuisse. Les données qu'elle livrera à partir de 2016 permettront de faire des prévisions à court terme sur les précipitations, orages de grêle et autres tempêtes. Les données radar notamment des rafales de vent soufflant lors d'orages seront analysées par le Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels. Les résultats serviront à développer le premier système suisse de prévisions à court terme de chutes de grêle, qui sera mis à la disposition du grand public à l'aide par exemple d'une application spécifique.

www.mobiliarlab.unibe.ch › [Projekte](#) › [Angewandte Forschung Hagel und Windböen](#)



**Zurich
ZH**

Page 68

**Laboratoire Mobile d'analyse de données
Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ)**

Le département Gestion, technologie et économie de l'EPFZ et la Mobile ont mis sur pied le Laboratoire Mobile d'analyse de données, dont la mission inclut l'étude de grandes quantités de données de différente nature intéressant la branche des assurances. Les résultats doivent servir à adapter les modèles d'affaires actuels à l'évolution des conditions du marché. Il s'agit en particulier de simplifier les processus opérationnels au sein des entreprises et d'offrir une plus-value aux clients.

www.mobi-lab.ch



**Morgins
VS**

Page 70

Protection contre les crues et les avalanches

Les quartiers de Bas-Vièze et de Pierre du Four, près de Morgins, étaient exposés à un double risque. En cas de violentes intempéries, l'eau et les laves torrentielles menaçaient de sortir du lit du ruisseau au lieu-dit «La Cergnat» et d'atteindre la zone d'habitation, les routes cantonale et communale et les infrastructures touristiques situées dans le cône de déjection du cours d'eau. En hiver, le danger venait des avalanches. On a donc construit un bassin de rétention qui devrait contenir les débordements du ruisseau à l'avenir. La commune a en outre acheté quelque 60 000 m² de terrain pour y réaliser un dispositif paravalanche: reboisement à l'aide de 7700 plants, ancrage dans le sol de 1500 cônes freineurs en rondins et montage de râteliers de retenue en billes de bois sur une distance d'environ 1000 m.

www.mobi.ch › [La Mobile](#) › [Engagement & Sponsoring](#) › [Prévention et sécurité](#) › [Prévention des dangers naturels](#)



**Bellinzone
TI**

Page 134

Protection contre les crues

En cas de fortes précipitations, la zone de la colline de Daro, à Bellinzone, est sujette à des crues, des glissements de terrain et des coulées de boue. La construction de dépotoirs à alluvions et de bassins de rétention le long de trois affluents va en augmenter la capacité de rétention. Ces mesures visent à améliorer la sécurité de la zone et à réduire les conséquences des intempéries à l'avenir.

www.mobi.ch › [La Mobile](#) › [Engagement & Sponsoring](#) › [Prévention et sécurité](#) › [Prévention des dangers naturels](#)



**Thoune
BE**

Page 136

Forum Mobile Thoune

Quand il s'agit de développer de nouvelles idées, la Mobile n'hésite pas à sortir des sentiers battus, comme au Forum Mobile Thoune. Installé dans le château de Thoune, ce laboratoire d'idées vise à soutenir les PME dans la conception de nouvelles offres. Les entreprises sont invitées à remettre en question leurs structures et leurs champs d'action – même les plus éprouvés – hors de leur environnement habituel, à l'aide de la méthode Stanford. Celle-ci est très utilisée dans la grande industrie et dans le secteur du design pour développer de nouvelles idées, mais n'a encore jamais été durablement appliquée aux PME. En collaboration avec l'université norvégienne de sciences et de technologies de Trondheim (NTNU) et l'EPFZ, nous avons entrepris de développer cette méthode et de l'adapter aux besoins spécifiques des PME helvétiques.

www.mobi.ch › [Die Mobile](#) › [Engagement & Sponsoring](#) › [Mobile Forum Thun](#)

Impressum

Mobilière Suisse Holding AG
Bundesgasse 35
CH-3001 Berne
Téléphone +41 31 389 61 11
www.mobi.ch

Responsabilité générale

Communication financière
Direction Mobilière, secteur Finances
finanzkommunikation@mobi.ch

Mise en page et concept visuel

skop Gestaltung und Konzept GmbH, 3012 Berne
Photography, Brigitte Batt & Klemens Huber, 3284 Fräschels

Photos

Photography, Brigitte Batt & Klemens Huber, 3284 Fräschels

Composition et impression

Stämpfli SA, 3001 Berne

Reliure

Schumacher AG, 3185 Schmittlen

Version française

Service de traduction de la Mobilière, Berne

Le présent rapport de gestion est disponible
en allemand et en français. En cas de divergences,
la version allemande fait foi.

La version électronique de ce rapport est disponible sur le site
www.mobi.ch/annualreport



printed in
switzerland

imprimé sur papier Lessebo 1.3 bright

Janvier



☀️ 08:10

🌅 17:08

Juillet



☀️ 05:51

🌅 21:21

Février



☀️ 07:33

🌅 17:54

Août



☀️ 06:28

🌅 20:41

Mars



☀️ 06:42

🌅 18:36

Septembre



☀️ 07:08

🌅 19:42

Avril



☀️ 06:41

🌅 20:18

Octobre



☀️ 07:48

🌅 18:42

Mai



☀️ 05:54

🌅 20:58

Novembre



☀️ 07:33

🌅 16:55

Juin



☀️ 05:34

🌅 21:26

Décembre



☀️ 08:09

🌅 16:41

06:26 LUNDI
Berne

